

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
MAÎTRE OPTICIEN
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Delémont: vif débat à l'Assemblée constituante

(Page 11)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Stupéfaction dans la capitale russe

Ford annule la signature d'un traité nucléaire

MOSCOU (AP). — Un des épisodes les plus troublants de l'histoire récente des relations soviéto-américaines a provoqué la stupéfaction, jeudi, parmi les diplomates et autres observateurs résidant à Moscou.

L'épisode a commencé lorsque le ministère soviétique des affaires étrangères a fait savoir mercredi vers midi à de nombreux journalistes étrangers qu'ils étaient invités à assister jeudi en fin d'après-midi au Kremlin à un « important événement ».

L'ambassade des Etats-Unis s'est également refusée à tout commentaire officiel sur la nature de cet « événement », mais il était clair, selon des informations officieuses qu'il concernait un traité soviéto-américain énonçant des dispositions pour contrôler les explosions nucléaires destinées à des fins pacifiques.

Un accord préliminaire sur ce document, élaboré depuis septembre 1974 au cours de 93 séances de négociation, avait été annoncé à Moscou le 9 avril dernier. Les autorités américaines avaient fait savoir à l'époque que la cérémonie de signature du traité aurait lieu prochainement dans la capitale soviétique. Mais, elle a été retardée en raison de divergences sur des points de détail dans la rédaction du document.

Avec apparemment l'accord de Washington à un moment, les Soviétiques ont préparé ce qui promettait d'être une grande cérémonie de signature. Le président Gerald Ford devait signer un exemplaire du traité à la Maison-Blanche et M. Leonid Brejnev un autre au Kremlin.

Les autorités soviétiques étaient allées jusqu'à établir un circuit de télévision par satellite pour diffuser en direct à Moscou la cérémonie de la Maison-Blanche. Et des préparatifs avaient été faits pour filmer la cérémonie du Kremlin. La signature devait avoir lieu vers 17 heures (suisses).

Pendant ce temps, l'ambassadeur américain, M. Stoessel, et son collègue soviétique aux négociations sur le traité, M. Morokhov, se rencontraient secrètement mercredi matin pour parapher le document-procédure nécessaire avant la signature puis l'exemplaire américain de l'accord était envoyé par avion à Washington.

Mais, peu après le paraphe du traité, le gouvernement américain adressait un contre-ordre aux autorités soviétiques.

Selon des sources proches de la Maison-Blanche, le président Ford a reporté la signature après les élections « primaires » du Michigan mardi prochain. Le chef de l'exécutif américain aurait été convaincu par ses conseillers que le fait de signer un traité avec l'URSS à ce moment risquerait de lui faire perdre cette consultation décisive pour la course à l'investiture républicaine pour les élections prési-

dentielles. Son adversaire, M. Reagan, n'a pas cessé de le critiquer pour les « concessions » qu'il a faites, selon lui, aux Soviétiques.

DES RAISONS ÉLECTORALES

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Nessen, a toutefois démenti que l'ajournement de la signature ait été décidé pour des raisons politiques. Il a expliqué que la Maison-Blanche avait simplement besoin de davantage de temps pour la préparer.

Mercredi soir, les journalistes qui réclamaient des détails au ministère soviétique des affaires étrangères sur « l'événement » de jeudi ont été invités à aller « demander à l'ambassade américaine ». Celle-ci est restée muette.

Jeudi matin, le ministère des affaires étrangères a fait savoir que l'« important événement » n'aurait pas lieu, contrairement à ce qu'il avait annoncé la veille avec un plaisir à peine dissimulé.

M. Brejnev aurait certainement été heureux d'apposer sa signature sur un document qui aurait été présenté par Moscou comme un nouveau succès dans son « programme de paix ».

Mais cela ne s'est pas produit, du moins pour l'instant, et les Soviétiques, qui n'ont fait aucun commentaire officiel, étaient manifestement déçus ou furieux, ou les deux.



La princesse montant « Goodwill » parle à son mari. (Téléphoto AP)

DE NOUVEAU EN SELLE

LONDRES (AP). — La princesse Anne d'Angleterre a fait jeudi sa première apparition publique à cheval depuis sa chute le 21 avril dernier, au cours de laquelle elle se jeta une vertèbre.

La princesse a en effet inscrit deux chevaux, « Goodwill » et « Mardi gras », au concours hippique royal de Windsor où elle ne devrait toutefois participer qu'à l'épreuve de dressage.

Elle s'est également inscrite aux épreuves hippiques de Wellesbourne dimanche prochain, dans le Warwickshire.

L'unique fille de la reine Elisabeth chercherait, dit-on, à revenir rapidement à la compétition pour pouvoir être sélectionnée dans l'équipe britannique des J.O. de Montréal. La composition définitive de cette équipe sera rendue publique le 11 juillet.

Un dinosaure était comme cela

LONDRES (AFP). — Les dinosaures étaient incapables de se déplacer rapidement. Environ à 3,2 km par heure, selon les recherches d'un professeur britannique, M. Niel.

Le scientifique anglais est formel: un jeune dinosaure, de la taille d'un homme, pouvait atteindre 8 miles à l'heure (13 kmh) mais, en grandissant, sa vitesse diminuait. Adulte le dinosaure « Brontosaurus » ne dépassait guère le 3 kmh, « ce qui est très lent quand vous pesez 30 tonnes » souligne le professeur dans la revue scientifique « Nature ».

Pour parvenir à de semblables conclusions, le professeur révèle qu'il a utilisé une formule s'appliquant à l'origine pour calculer la vitesse des navires. Selon lui, il existe une relation précise entre la taille d'un animal, sa vitesse et la taille de ses pas. Alexander Niel a vérifié sa théorie sur les performances des autruches, des chevaux, des éléphants et sur beaucoup d'autres animaux. Sachant que le dinosaure se déplaçait surtout dans la vase, il a même demandé à ses deux enfants d'arpenter les plages du Norfolk (est de l'Angleterre) pour vérifier que cette loi s'appliquait également sur ce type de terrain.

LES IDÉES ET LES FAITS

Des nuages

Pas de petits fours au Kremlin. Ni whisky, ni vodka dans la grande salle des fêtes. Pas de toasts sur l'accord nucléaire: le Kremlin bougonne et l'Amérique s'inquiète. Car, à la Maison-Blanche, on a quelques soucis. Des soucis pour la succession. Pas celle de Ford. Ford incertain, Ford probable, Ford vainqueur ou vaincu: les Etats-Unis auront quand même un président pour s'occuper au mieux des intérêts de l'Amérique. La succession qui intéresse les spécialistes, émeut certains milieux, c'est celle de Brejnev.

Mais... il va beaucoup mieux, dirait-on. Pensez donc, le voici maréchal, parvenu au même étage que Staline! Dans ces conditions, la vie continue...

La vie pourrait bien s'arrêter. Sans crier gare. La vie politique aussi. Et, à la Maison-Blanche, on a un « favori ». C'est-à-dire que l'on croit connaître celui qui remplacera Brejnev. Un peu plus tôt, un peu plus tard. Il s'agit de Youri Andropov, le chef du KGB. Le chef de la police politique. L'homme de tous les « Goulag ». Seulement voilà: il y a autre chose. Il y a que d'après les experts de la Maison-Blanche, Andropov serait devenu un expert en politique internationale. Il y a que, d'après les plus fines oreilles américaines, Andropov, dans l'ombre de Brejnev, s'est spécialisé dans le problème des relations soviéto-américaines. Et du contentieux avec les pays de l'Europe de l'Ouest. Et cela ne plaît pas aux gens du Pentagone.

Car, Andropov, c'est l'homme qui réprima la révolte hongroise. Andropov, c'est l'homme qui déclara un jour qu'il n'était pas « absurde d'imposer le communisme par les armes ». Brejnev maréchal? Après tout, Brejnev a toujours été le protégé de l'armée. Il fut, depuis sa nomination comme commissaire politique, le seul dirigeant du PC à avoir les sympathies de l'état-major. Et cela fait un bail. Cela remonte à 30 ans. Et les Américains savent que c'est avec le soutien des généraux, que Brejnev élimina Bériia et Malenkov. Voilà. Tout cela fait bien des problèmes. Et explique bien des aspects de la campagne électorale américaine. Et voilà pourquoi Ford force la mise. Pourquoi Reagan surenchérit. Et que, cessant de sourire un moment, Carter dit que, tout en étant partisan de la détente, il est bien obligé de constater que cette politique « a eu des résultats négatifs pour les Etats-Unis ».

Une cérémonie au Kremlin, quelques sourires ébauchés, n'auraient rien changé à l'affaire. L'intérêt est ailleurs. Et voilà pourquoi, loin des polémiques ou s'affrontent Ford et Reagan, Carter dit calmement que « les nations européennes devraient dépenser davantage pour être plus capables de se défendre elles-mêmes ». Et tout cela me rappelle que, voici quelques semaines, un diplomate américain, m'avait dit: « En Europe, vous parlez de liberté. Mais la liberté se paie. Combien l'Europe est-elle disposée à donner, dès maintenant en argent, en matériel et en hommes, pour sauver cette liberté? » C'est dans ce contexte que se développe la campagne électorale américaine. C'est dans cet aspect des choses que l'URSS élabore sa politique. Aux Etats-Unis: un pouvoir encore incertain. En URSS, un maître qui, peut-être, n'est déjà plus qu'un reflet. Voilà la question et voici quelques chiffres.

Sous-marins d'attaque? Etats-Unis: 73. URSS: 253. Sous-marins nucléaires? Etats-Unis: 41. URSS: 73. Navires de bataille? Etats-Unis: 182. URSS: 226. Puissance nucléaire en mégatonnes? Etats-Unis: 4000. URSS: 10.000. Budget de la défense nationale? L'URSS dépense 43 milliards de dollars de plus, et par an, que les Etats-Unis. Voilà pourquoi Ford et Reagan montrent les dents, alors que Carter dit, lui, sans outrance, que les Etats-Unis « ont été trahis par l'URSS à Helsinki ». Voilà pourquoi Brown, qui mène campagne dans le Maryland, appelle ses électeurs « à regarder la planète avec réalisme ». Bien des choses, on le voit, risquent de se jouer mardi dans le Michigan. Et ailleurs. L. GRANGER

Finale de la Coupe: nuit de carnaval à Glasgow et liesse populaire à Paris

GLASGOW (Ecosse) (AP). — A l'issue de la finale de la coupe d'Europe de football des clubs champions, qui a vu la victoire du Bayern de Munich sur Saint-Etienne, Glasgow a connu une nuit de carnaval.

Avec les supporters français et allemands qui avaient fait le voyage, des milliers d'Ecosseis ont profité de l'autorisation exceptionnelle qui avait été donnée aux « pubs » de rester ouverts jusqu'à 3 h du matin.

Les bavarois célébraient la troisième coupe remportée consécutivement par leur équipe. Les Français noyaient leur déception.

Dans le centre de la ville, des voitures défilaient, drapeaux au vent, à grands coups d'avertisseur et de coups de trompette. La police n'a toutefois signalé aucun incident sérieux.

« C'est tout à fait remarquable, a déclaré un officier de police. Tout le monde s'est conduit et il n'y a eu que très peu d'incidents ».

A l'aéroport, où il y avait foule, le mobilier avait été enlevé. Le bâtiment est conçu normalement pour 2000 personnes. Mais, par moment, 4000 personnes s'efforçaient de parvenir aux avions, qui ont décollé, à quelques minutes d'intervalle, toute la nuit. Jamais l'aéroport de Glasgow n'avait connu une telle animation en 24 heures.

A PARIS

100.000 personnes sur les Champs-Élysées, une atmosphère de délire: l'équipe stéphanoise de football qui devait être reçue jeudi à 12 h 15 par le président Giscard d'Estaing n'a pu arriver au palais de l'Élysée qu'à 13 h 10 dans une véritable atmosphère de kermesse. (Lire la suite en dernière page).



En descendant les Champs-Élysées (Téléphoto AP)

Il pleut sur la tragédie du Frioul

UDINE (Italie) (AP). — Il a plu durant la nuit sur le Frioul, rendant encore plus difficiles les conditions de vie des sinistrés du séisme de la semaine dernière, hébergés dans des villages de toile.

La météo prévoyait pluie et froid pour le reste de la semaine. Et l'eau qui s'infiltre dans les crevasses ouvertes dans le sol par le séisme provoque des glissements de terrain, qui ont coupé des routes et menacent des localités de montagne.

Par précaution, la police a ordonné l'évacuation de quatre localités, totalisant 2250 habitants, qui s'ajoutent aux quelque 150.000 sinistrés du tremblement de terre.



On a décidé de faire sauter la tour de l'église de Osoppo qui menaçait de s'effondrer (Téléphoto AP)

Le bilan officiel de la catastrophe est de 914 morts, mais, d'après la police, 300 autres personnes, au moins, sont manquantes.

Par ailleurs, la crainte est entretenue dans la population de la région par de nouvelles secousses. Nombreux sont ceux qui ont acheté des tentes pour s'installer sur les places ou dans les parcs, à Udine.

Plusieurs autres agglomérations de la région ont été aussi évacuées à la suite de la distribution de tracts ou d'avis diffusés par haut-parleurs, annonçant de nouvelles secousses au cours des prochains jours, tracts et avis qui, d'après la police, pourraient avoir pour auteurs des gens mal intentionnés, visant les biens des sinistrés.

La police a annoncé qu'une douzaine de personnes avaient été arrêtées au Frioul, sur accusations de pillage.

Deux nouvelles secousses ont été enregistrées durant la nuit de mercredi à jeudi, ce qui porte leur nombre à 63 depuis près d'une semaine.

gilles gehrig
décoration
Tapissier-Décorateur
Successeur de Miorini

Magasin et ateliers Chavannes 12
Tél. 25 43 18 Neuchâtel

Lendemain de treize mai

Jamais le point final n'est véritablement mis à une affaire, ou à l'histoire. C'est ce que tout professionnel de la presse ayant exercé son métier durant trois ou quatre décennies est tenté de dire. Et l'histoire des siècles passés, fussent-ils très éloignés, n'est pas plus intangible que celle des périodes toutes récentes.

Cette réflexion, l'on est amené à la faire au lendemain d'un 13 mai... à propos du 13 mai 1958, quand se produisit le coup de force d'Alger, qui devait entraîner la chute de la IVe et la naissance de la Ve république en France. Les républicains outre-Jura se suivent et ne se ressemblent pas, a-t-on coutume de dire, avec un soupçon de moquerie ou de dédain, qu'il s'agisse de Marianne présente ou passée.

C'est de l'ignorance ou du parti pris que procède en général ce jugement. Un « Plaidoyer pour la IVe république », titre du livre de François Fonvielle-Alquier qui vient de paraître (chez Robert Laffont) rectifie opportunément le tir, avec bonheur, sans tomber dans le panegyrique. Il sera accueilli avec sympathie par ceux qui ne portent pas sur la France, quel qu'en soit le régime, des appréciations sombres, de préférence peu à son avantage.

La « IVe », c'était au printemps 1958, le « mal absolu ». La critiquer, la noircir à plaisir, devint une manie. Aussi l'auteur de cette rétrospective invite-t-il à une relecture des événements qui ont secoué et bouleversé la France entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la révolte d'Alger. Il propose en outre une radiographie de la « IVe » à la lumière de la « Ve » gaulliste, pompidolienne et giscardienne.

Tenter de réhabiliter l'ancienne ne revient pas forcément d'ailleurs, à dénigrer la nouvelle. A défaut d'une unanimité que l'on sait d'avance impossible dans l'hexagone, composé aujourd'hui de plus de cinquante millions de sujets de discorde, ce « Plaidoyer » rendra justice à ce qui fut positif dans l'œuvre accomplie sous la « IVe », en dépit de ses faiblesses sans nombre. L'on en conviendra d'autant plus volontiers que Fonvielle-Alquier a su à l'égard de la « défunte » se montrer sévère dans son ouvrage quand il le fallait.

Moins inacceptable qu'elle n'apparaissait à beaucoup, la « IVe » offre un bilan honorable à ceux pour qui la compréhension et l'intelligence des événements sont préférables aux louanges ou au dénigrement unilatéraux. R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Une action sensationnelle du rayon traiteur...

le cabillaud 1.20 à la russe les 100 g

Super-Centre Portes-Rouges

Quinzaine de Neuchâtel

DEMAIN SAMEDI, les membres sont priés de venir retirer leurs billets de loterie au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS. Ouvert de 7 h 30 à 17 h. Commission de la loterie

EN ACTION dès aujourd'hui (sur la place rue du Seyon) Tomates d'Espagne, 1/2 kg 1.25 Fraises d'Italie, le panier 1.45 Salades pommées du pays, pce .45 Radis la botte .45

amourins neuchâtel

LE CENTRE DE LOISIRS propose :

UN COURS DE JUDO pour les enfants de 9 à 15 ans, à la salle spacieuse "de Prébarreau 1, les vendredis de 18 h à 19 h 30. Fr. 10, - par mois. Renseignements au CDL, Boite 31, 2000 Neuchâtel

Hôtel du Verger, THIELLE dernière soirée dansante animée par Jacques Frey ambiance dès 21 h 30 Reprise des soirées dansantes au mois de septembre

SUPER-DISCOUNT BÉGUIN PESEUX Animation Kronenbourg le six pack 3.45 verres, sous-verres décapsuleurs vendredi 14, samedi 15.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Assemblée générale de la VPOD-SNEPP

Mercredi une centaine de membres du syndicat VPOD primaires et préprofessionnels ont siégé en assemblée générale. Ils ont tout d'abord entendu un exposé concernant la situation juridique des enseignants et des salariés de la fonction publique en général. L'assemblée s'est ensuite penchée sur le contrat que proposait l'Etat à la volée 1974-1976 des élèves de l'Ecole normale. Ils ont relevé qu'une cinquantaine de jeunes brevetés ne trouveront pas d'emploi pour la rentrée d'août. Cette situation est principalement due à la fermeture d'une cinquantaine de classes en deux ans; au refus de l'Etat de généraliser, jusqu'ici, l'avancement de l'âge de la retraite et enfin au refus de certaines directions et commissions scolaires d'ouvrir des classes en duo. Après avoir entendu un résumé du contrat de travail proposé aux jeunes enseignants l'assemblée a constaté : - que ce contrat créait une catégorie nouvelle d'enseignants sous-payés sans

qu'il ait été au préalable discuté avec les associations professionnelles; - qu'il ne retient pas le principe de solidarité et divise les brevetés en deux catégories : ceux qui ont un engagement, ceux qui n'en ont pas; - qu'il n'offre aucune garantie au-delà d'un an; - que le problème des vacances reste entier, la caisse de chômage ne les couvrant pas; - qu'il est difficile d'admettre qu'on est chômeur partiel avec un horaire de travail complet. L'assemblée déplore cette manière d'agir et soutient les jeunes collègues. En fin d'assemblée une discussion nourrie a suivi la présentation du projet de décret du Conseil d'Etat concernant une modification de la limite d'âge de la retraite.

AUVERNIER

Dernières nouvelles

(c) Profondément affectée par le décès de M. Otto Schetty, la paroisse a rendu les derniers honneurs à son jeune et fidèle organiste qui, depuis une douzaine d'années, exerçait son art comme un ministre.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

CLUB J.F. DIACON AQUARELLES LYCEUM ECLUSE 40 15-18h. 20-21.30h.

Il faut avoir vu notre vitrine de robes finlandaises à la Boutique SELECTION Grand-Rue 1, Neuchâtel

GALERIE DITESHEIM Neuchâtel Demain samedi 15 mai, de 17 h à 19 h 30, Vernissage de l'exposition Vilato en présence de l'artiste

Robes courtes et longues Jupes longues, tailles 34 à 46 en coton de Finlande en exclusivité à la BOUTIQUE EPOCA Fleury 5 - Concert

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS ce soir à 20 h 30

Jean-Pierre Jelmini présente le film Les mineurs de la Presta Entrée, prix unique, 2 fr.

Boudry Salle des spectacles Aujourd'hui et demain à 20 h 15

CONCERTS Fanfare de Boudry DANSE Orchestre Rudi Frei

Naissances

Caroline, Sophie, Jeanne-Marie et Daniel RAEMY ont la grande joie d'annoncer la naissance de Benoit 12 mai 1976 Maternité Pourtalès Rue des Sources 3 2014 Bôle

NOUVELLES FINANCIÈRES

Comment utiliser les chèques pour la promotion du commerce ?

L'ère du troc est révolue et le chèque est devenu un instrument de paiement au profit du commerce, favorisant la croissance, qui mérite de connaître un bel essor en Suisse. Mais comment utiliser les chèques ? Hier, devant 150 commerçants réunis par l'Union de banques suisses (UBS), à l'Eurotel, en présence de M. Gétaz, directeur, Mme Salino et MM. Deillon, Grosjean et Romanens, devant, avec des exposés vivants, empreints d'humour, donner toutes les explications nécessaires au sujet de l'emploi des chèques. Au cours de saynètes amusantes, transformant pour quelques minutes, les banquiers en comédiens, l'auditoire a découvert les applications pratiques de l'emploi des chèques et les notions juridiques indispensables pour éliminer les risques.

La présentation du Swiss-chèque, carte d'identification délivrée gratuitement par les banques permet à chacun de savoir que désormais, cette prestation couvre les chèques jusqu'à un montant de 300 francs. L'auditoire devait aussi s'intéresser à la possibilité de libeller les chèques en monnaies étrangères. Bref, le chèque est devenu un trait d'union entre le consommateur, le commerçant et la banque. La discussion qui a suivi chaque exposé a prouvé l'utilité d'une telle rencontre, car le chèque permet de développer les relations commerciales, notamment pour des achats imprévus et dans le domaine du tourisme. A la veille de la Quinzaine de Neuchâtel et de la saison touristique, l'UBS

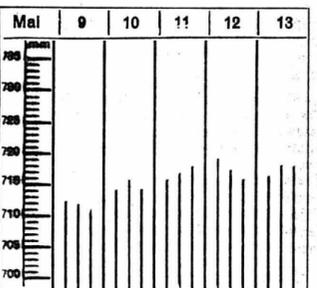
Etat civil de Neuchâtel

Naissances. - 10 mai. Pellegrini, Christel-Andrée, fille de Luciano, peintre en bâtiment, Neuchâtel, et de Myriam-Andrée, née Pellet. 11. Zuccarello, Fabien, fils de Vincenzo, mécanicien, Corcelles, et de Mariène, née Nyfeler. Décès. - 11 mai. Houriet, née Delli Zuani, Inès, née en 1928, ménagère, Peseux, épouse d'Houriet, Roger-Paul.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain Charles Robert agent général Neuchâtel Tél. (038) 25 49 92

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 13 mai 1976. - Température: Moyenne: 10,6; min.: 9,1; max.: 14,9. Baromètre: Moyenne: 718,8. Eau tombée: 3,1. Vent dominant: direction: O-NO; force: modéré à assez fort, de 11 h à 14 h 30, S, modéré. Etat du ciel: ciel variable, couvert à légèrement nuageux. Pluie de 1 h 45 à 3 h 30 et de 6 h à 10 h 15.



Température de l'eau 12,5 ° 13 mai 1976 Niveau du lac le 13 mai 1976 429,19

Prévisions météo. - Nord des Alpes, Valais et Grisons, les éclaircies deviendront prépondérantes en plaine, les nuages restant encore passagèrement abondants le long du Jura et des Préalpes. Evolution pour dimanche et lundi: ensoleillé et plus chaud.

Extension de l'affichage obligatoire des prix: tout le monde ne reste pas indifférent...

Les conditions conjoncturelles qui se sont fait jour l'année dernière et qui persistent encore - quoique dans une moindre mesure - ont eu au moins une répercussion qui n'a pas passé inaperçue. En effet, depuis le 20 avril dernier, l'affichage obligatoire des prix a été étendu à toutes sortes de services. La nouvelle ordonnance fédérale sur l'affichage des prix de détail, qui remplace celle du 12 juin 1975, a évidemment pour but d'informer et de protéger le consommateur. C'est ainsi qu'en entrant chez le coiffeur, dans un garage, un restaurant, un dancing, il n'y aura plus de mauvaises surprises: les tarifs en vigueur seront placardés. En fait, dans le commerce de détail, la nouvelle ordonnance ne modifiera pas grand-chose par rapport à ce qui se pratique depuis fort longtemps. En revanche, un secteur nouveau de l'économie sera touché par l'obligation d'affichage: celui assuré par les coiffeurs, les garagistes, la restauration, les instituts de beauté, les piscines, les patinoires et autres installations sportives, les taxis, les théâtres, les dancings.

Dans le canton, explique le propriétaire d'une salle de cinéma, ceux-ci avaient déjà l'habitude, bien avant le 20 avril dernier, d'afficher les prix des places bien en vue. Les « fauteuils arrière », ces places à l'arrière de la salle et qui sont toujours très recherchées, sont les plus chères. Celles près de l'écran bénéficient généralement d'une sensible réduction. Il n'empêche que pour certains films, les prix nous sont imposés par le producteur. Dans ces cas-là, un prix unique est appliqué. Et un spectateur, selon l'occupation de la salle, se retrouvera indifféremment, pour le même prix, dans une loge, ou... au premier rang !

Dans le canton, les responsables des patinoires et des piscines ont décidé d'afficher les tarifs bien en vue il y a quelques années déjà, si bien que de ce côté-là, on ne se sent pas concerné par la nouvelle ordonnance. Dans les restaurants et chez les coiffeurs, les panneaux de prix indicatifs ont fait leur apparition il y a un certain temps déjà. Si bien que là également peu de modifications sont envisagées pour l'avenir. Les seuls, en fait, à faire quelque peu « la grimace » sont les garagistes qui, depuis le 20 avril dernier, ont l'obligation de tenir bien en vue les différents prix de leurs services.

Ceci n'est cependant qu'un moindre mal, estime un garagiste du Littoral. En général sont indiqués sur ces tableaux le prix d'entreposage de la voiture pour une nuit, le prix d'un changement de roue, d'un équilibrage, d'une chambre à air, d'un lavage, d'un graissage, d'une vidange, etc...

Toutes ces opérations, au cours des dernières années, n'ont subi qu'une adaptation de prix relativement modique. Mais le client risque de se buter lorsque le garagiste lui fera savoir qu'il facturera 45 fr. l'heure de travail ! Ceci incitera-t-il les automobilistes à se transformer eux-mêmes en mécaniciens une fois le travail achevé ? Ou encore, l'obligation pour un garagiste de rendre attentif un client au tarif horaire ne va-t-elle pas favoriser le « marché noir » ? C'est-à-dire l'expansion de petits ateliers de « Mordus » de mécanique qui travailleront pour les autres à des tarifs réduits ?

Trois garagistes neuchâtelois consultés ont tous une opinion différente. Si l'un a justement peur que ces faits se produisent inévitablement, un autre compte sur la qualité du travail pour conserver, voire agrandir sa clientèle. Le troisième, enfin, dès qu'il a pris connaissance de la nouvelle ordonnance fédérale, a fait installer à l'usage de ses clients un distributeur d'essence automatique.

Là, le prix du litre de carburant est sensiblement inférieur à celui pratiqué à la colonne où travaille un pompiste. Et ce garagiste se dit que les clients qui viendront prendre de l'essence chez lui, ne pourront décemment pas aller faire effectuer des travaux de mécanique ailleurs...

Il est toutefois nécessaire de préciser que la nouvelle ordonnance n'est pas encore parvenue à toutes les instances cantonales chargées de la faire appliquer. Certains en ont déjà eu vent et ont pris les dispositions en conséquence. Mais d'autres sont encore à la remorque... J.N.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon, cher époux, papa et grand-papa. Madame Armand Bugnon-Zanoni ; Madame et Monsieur Jean-Pierre Christen-Bugnon et leur fille Dominique ; Mademoiselle Monique Bugnon, à Cortaillod ; Monsieur et Madame Michel Bugnon-Moser et leurs enfants Fabrice et Alain, à Cernier ; Monsieur et Madame René Bugnon ; Monsieur Georges Bugnon et famille, à Bâle ; Monsieur et Madame Jean Bugnon et famille, à Genève ; Madame et Monsieur Charles Kohli, à Bevaix ; Madame et Monsieur Barthelemy Bannas, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Armand BUGNON

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, mercredi, dans sa 69me année.

La Chaux-de-Fonds, le 12 mai 1976. L'incinération aura lieu samedi 15 mai. Culte au crématoire, à 9 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière. Domicile de la famille : 46, rue des Terreaux.

Prière de ne pas faire de visite. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

REMERCIEMENTS

Tu es partie trop tôt. Monsieur Roger Houriet et ses filles Marie-Claire et Catherine ; Madame Alice Delli-Zuani, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense douleur de faire part du décès de Madame Roger HOURIET née Inès DELLI-ZUANI

leur bien-aimée épouse, maman, fille, que Dieu a rappelée à Lui après une longue maladie. Peseux, le 11 mai 1976. (Tombé 15).

Le cœur d'une mère est un trésor si cher que Dieu ne donne qu'une fois. Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité. Prière instante de ne pas faire de visite Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Union chrétienne de jeunes gens a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Samuel BONJOUR pasteur

membre fondateur de l'Ordre de la Chevalerie du Triangle rouge. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La famille de Monsieur Jean VEESER très touchée de toute la sympathie qui lui a été témoignée à l'occasion de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à l'expression de sa profonde gratitude. Un merci spécial au docteur Jacques Schmid et à Mlle Lily Lambert pour leur grand dévouement. Les Verrières, mai 1976.

Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de Monsieur Florindo MORNELLI remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Neuchâtel, mai 1976.

POMPES FUNÈBRES TRANSPORTS EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER TOUTES FORMALITÉS EVARD-FLUHMAN NEUCHÂTEL - 038 25 36 04

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * Jusqu'à fin Juin 1976 pour Fr. 16.- * Jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 65.- (* souligner ce qui convient) Tarif : 3 mois 28 fr. ; 6 mois 54.- ; 1 an 104 fr. Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement. Nom : Prénom : No et rue : No postal : Localité : Signature Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL FAN FAN FAN FAN FAN

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL Ce soir à 20 h au restaurant CITY 1er étage Assemblée générale d'informations Réservée aux membres

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police du district de Neuchâtel

Selon que vous serez riche ou pauvre...

« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » écrivait La Fontaine. En matière d'ivresse au volant, le tribunal de police du district de Neuchâtel, présidé par M. Jacques Ruedin, assisté de Mme May Steinger qui remplit les fonctions de greffier, ne fait évidemment pas deux poids deux mesures, mais applique la jurisprudence qui veut que l'amende soit proportionnelle au revenu du prévenu.

Ainsi hier, les amendes sont allées de 250 à 1000 fr., selon les moyens financiers des coupables. J.-P.U., après avoir joué aux cartes avec des amis et bu quelques bières, a conduit sa voiture le 20 mars dernier rue du Concert un peu après minuit. L'analyse de sang à laquelle il fut soumis révélait une alcoolémie située entre 1,33 et 1,53 ‰.

— Le procureur requiert contre vous 10 jours d'emprisonnement. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ? interrogea le président.

— C'est beaucoup. J'estime que j'ai été suffisamment puni avec un retrait de permis de deux mois. J'ai dû demander à ma femme de m'accompagner dans mes déplacements et cela a occasionné des frais supplémentaires.

Les renseignements obtenus sur le compte du prévenu sont très favorables. Il est inconnu des archives de la brigade de la circulation et c'est la première condamnation. Dans ces conditions, J.-P.U., a été condamné à une amende de 500 fr. avec délai de deux ans pour radiation au casier judiciaire et au paiement de 230 fr. de frais.

PAS VU L'AUTRE AUTO

Le 19 février dernier alors qu'il était pris de boisson — l'analyse de sang fit constater une alcoolémie moyenne de 1,52 ‰ — P.J. n'a pas accordé la priorité à un autre véhicule au bas des Terreaux à Neuchâtel et un accident se produisit. Il était 5 h du matin...

— Je n'ai pas vu arriver l'autre voiture.

re. Probablement que son conducteur avait négligé d'enclencher les feux de croisement, expliqua le prévenu.

Celui-ci, en 1968, a déjà été condamné pour ivresse au guidon, mais cette inscription est radiée du casier judiciaire. Les renseignements obtenus sur son compte sont très favorables. Aussi c'est également une amende de 500 fr., avec un délai de deux ans pour radiation, qui a été prononcée. P.J. s'acquittera encore de 230 fr. de frais.

Le 3 mars dernier, au volant de sa voiture, M.Z. n'a pas respecté le signal « sens obligatoire » placé rue de la Boine et a engagé son véhicule rue des Bercles. L'analyse de sang fit ressortir une ivresse moyenne de 1,24 ‰.

— Que faisiez-vous là vers 23 h 15 ?

— Je cherchais ma femme qui avait quitté le domicile conjugal.

M.Z. expliqua encore que, ne trouvant pas son épouse, il s'était rendu dans des bars qu'elle avait l'habitude de fréquenter. Pour « délier certaines langues », il avait bu quatre whiskies avec des connaissances. M.Z. est inconnu des services policiers et les renseignements concernant sont excellents. Il n'empêche que le prévenu réalise un revenu nettement supérieur à la moyenne. C'est la raison pour laquelle il a été condamné à une amende de 1000 fr. avec délai de deux ans pour radiation et au paiement de 190 fr. de frais.

LA PEUR DE LA PRISON

Le 25 février dernier vers 19 h 30, R.-L.B. a circulé au guidon de son cyclomoteur rue des Bercles alors qu'il était pris de boisson (2,40 à 2,60 ‰ selon l'analyse de sang). Le ministère public requiert contre lui 20 jours d'arrêts et 100 francs d'amende.

— Si je fais de la prison, dit le prévenu, je perds mon emploi.

Tenant compte de toutes les circonstances, le tribunal lui a infligé une amende de 250 fr. avec délai d'un an pour radiation et 240 fr. de frais.

Le 2 mars dernier, alors qu'il faisait l'objet d'un retrait de son permis d'éleveur conducteur, P.C. a circulé à Hauterive au guidon d'une petite moto avec une jeune fille comme passagère, alors qu'une seule place était aménagée sur le véhicule. D'autre part, la moto n'était pas couverte par une assurance RC, ne portait pas de plaque de contrôle et ne possédait pas de permis de circulation. On reprochait également à P.C. d'avoir entravé la fluidité du trafic en abandonnant sur la voie publique deux motos et un cyclomoteur. Pourtant, d'après les témoignages entendus hier, tout aurait pu s'arranger...

Alors qu'il venait de quitter son domicile avec la jeune fille, P.C. fut intercepté par l'agent de police de la localité. Celui-ci, bien que sachant que P.C. faisait l'objet d'un retrait de permis, lui enjoignit de regagner immédiatement son domicile à pied et d'y laisser sa moto. Mais le prévenu préféra en faire à sa tête. Aussi, lorsque l'agent remarqua la

moto devant un restaurant, il séquestra le véhicule et téléphona à P.C. pour l'avertir de la mesure prise. Le prévenu monta alors sur ses grands chevaux et vint déposer sur la place publique du village, juste devant le domicile de l'agent de police, trois véhicules qu'il abandonna!

Cette attitude, que son mandataire a qualifiée d'enfantillage, dénote cependant un caractère de gravité certain. C'est la raison pour laquelle le tribunal a condamné P.C. à trois jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, à 400 fr. d'amende et au paiement de 50 fr. de frais.

UNE SURCHARGE QUI COUTE CHER

Enfin J.-C.B. qui avait comparu à la dernière audience pour avoir piloté, le 28 janvier dernier, un camion surchargé de 3500 kilos, a été condamné à une amende de 300 fr. avec délai d'un an pour radiation et au paiement de 40 fr. de frais. S.T., le taxiste qui avait chargé le camion, paiera une amende de 100 francs et 20 fr. de frais. J.N.

BEVAIX

Nouveau vol chez les footballeurs

Dans notre édition de mercredi nous signalions le vol dont avaient été victimes les footballeurs qui évoluaient sur le terrain de Bôle. Nous apprenons aujourd'hui qu'un larcin semblable s'est produit dans les vestiaires du FC Châtellard à Bevaix samedi après-midi, entre 15 et 17 heures. C'est pendant la rencontre opposant les vétérans de Bevaix à ceux de Noiraigue que le ou les malfaiteurs ont fait main basse sur une somme se situant entre 1000 et 2000 francs.

Mandat d'arrêt lancé contre l'administrateur d'Enges

Rien ne va plus à Enges. Après la disparition du président de commune, M. Jean-Pierre Della Casa, on est sans nouvelles de l'administrateur communal, M. René Imark.

Ce dernier aurait dû déposer, le vendredi 7 mai, un rapport de comptabilité sur le bureau du juge d'instruction. Mais, ce jour-là, l'administrateur avait disparu, emportant avec lui les clés du bureau.

On imagine aisément le désarroi des autorités d'Enges, à la veille du week-end électoral. Elles durent faire appel à un serrurier pour pénétrer dans le bureau... où elles constatèrent que le dossier des élections avait disparu, lui aussi.

Il a fallu, en dernière minute, refaire imprimer des bulletins et demander le dossier à la Chancellerie d'Etat.

OU EST-IL ?

Depuis ce 7 mai, on n'a plus revu l'administrateur d'Enges. Un mandat

d'arrêt a été lancé contre lui. Il semblerait qu'il y ait, dans les comptes de cette petite commune un découvert d'environ 100.000 francs.

M. René Imark était à la disposition de la justice depuis un mois environ. Sa fuite est-elle un aveu ? Ou est-il à présent ? De quelles complications a-t-il bénéficié pour partir ainsi sans laisser d'adresse ? Est-il allé rejoindre M. Della-Casa ? Les questions se multiplient.

A propos, rappelons que l'on est toujours sans nouvelles du président de commune. On dit qu'il serait dans une clinique de Zurich. Aucun mandat d'arrêt n'a été lancé contre M. Della Casa.

Les habitants de la commune d'Enges sont inquiets de la tournure que prennent les événements et voudraient que toute la lumière soit faite sur ce qui semble bien être un gros détournement de fonds.

Vente de légumes et fruits sur la voie publique

Le Château contre les commerçants qui cherchent à animer la ville ?

Dans une circulaire aux commerçants de Neuchâtel vendant des marchandises sur la voie publique, l'inspecteur cantonal des denrées alimentaires vient de rappeler deux articles du règlement cantonal.

Ces articles précisent qu'il est interdit de vendre des denrées alimentaires dans des locaux ou des endroits qui ne sont pas destinés habituellement à cet effet (gares, entrepôts, chantiers, usines, garages, trottoirs, voie publique) mais que l'autorité sanitaire locale peut délivrer une autorisation temporaire.

En outre, dit la loi, les étalages et expositions de fruits et légumes doivent être placés à 50 centimètres du sol au minimum. Si ces étalages ont été autorisés devant un magasin ou sur le trottoir ils doivent être protégés des passants et de la poussière par un emballage (couverture de verre, feuille de matière plastique, etc.).

Une seule exception à cette législation est admise pour les marchés publics temporaires où la clientèle prend elle-même la responsabilité de l'état des marchandises exposées, précise la circulaire.

Cette dernière se base sur l'état sanitaire des fruits et légumes frais entreposés devant les magasins, sur les trottoirs et, d'une manière générale, sur la voie publique : il a été constaté qu'il se déposait des sels de plomb (essence brûlée des voitures), des poussières, des germes

pathogènes et des produits toxiques ; cette pollution secondaire de marchandises exposées sans protection sur la voie publique serait due à la propagation des poussières par le vent, le passage des piétons et la circulation des véhicules.

Qui vend des légumes et fruits frais sur la voie publique au centre de Neuchâtel ? Les Gourmets, Les Amourins, la Migros, à la rue de l'Hôpital, et la Coopérative à la Treille.

Qu'en pensent les commerçants ? Sans doute la loi existe. Elle est faite pour être appliquée. Mais encore y a-t-il la manière !

Des avis recueillis, il semble bien que l'application rigoureuse est excessive. Ne peut-on, en haut lieu, faire preuve d'un peu de souplesse ?

Et puis des questions, pertinentes : pourquoi, si l'on veut protéger le consommateur, ne pas s'occuper de ces pollutions au niveau du grossiste ou de l'importateur, ou du producteur plutôt que du détaillant ?

Est-ce vraiment l'exposition de ces produits pendant quelques heures qui aggrave leur état au point de les rendre dangereux ? De toute manière, la ménagère lave ou cuit la plupart des marchandises achetées. Et croit-on que l'hygiène est respectée au marché toute la matinée, avec ces cageots qui traînent sur le sol, ce va-et-vient des acheteurs et l'intense circulation de la rue de la Promenade-Noire ?

Un autre exemple : le boucher aux installations très modernes pour conserver la viande dans les meilleures conditions est bien obligé, pour la débiter, de se servir de ses mains. Or, celles-ci manipulent toute la journée des billets et des pièces de monnaie qui sont parmi les véhicules les plus sûrs de la poussière, des virus et autres germes pathogènes !

Il n'y a pas plus sale que les billets de banque et la monnaie qui circulent d'une personne à l'autre !

On pourrait multiplier ces exemples : les consommateurs d'une terrasse de café, ceux d'un établissement aux fenêtres largement ouvertes, sont tout autant exposés à ces pollutions du monde moderne. A-t-on déjà eu l'idée d'analyser l'état sanitaire des fruits et légumes à la production qu'elle soit suisse, italienne, française ou espagnole ? On serait peut-être éffaré !

Mais la question la plus importante est que, par ce brutal rappel de la législation cantonale, l'Administration pénalise et pénalisera les commerçants qui, par leur vente à l'extérieur de leur magasin, veulent participer à l'animation de la cité avec un certain succès.

On parle beaucoup de faire de Neuchâtel le grand centre commercial, gai et accueillant, du Littoral.

L'administration cantonale n'en montre guère le chemin... G.Mt

Le « Printemps musical » à l'aula du Mail

Les « Solisti Aquilani »

Après le brillant concert d'ouverture et deux soirées un peu « creuses », le « Printemps musical » nous a de nouveau fait toucher les sommets, mardi soir, avec l'ensemble des Solisti Aquilani. C'était la première apparition en Suisse de ce petit orchestre de chambre de onze cordes et un clavecin qui nous vient — comme le nom l'indique — d'Aquila, à quelque 80 km de Rome.

D'emblée, on est séduit par des qualités qui s'apparentent à celles des « Musici » : beauté et parfaite égalité du son ; vivacité ; jeu chantant ; douceur d'attaque dans les pianissimi. Et toute la précision requise, encore que le chef des Solisti Aquilani : Antonello, cherche visiblement moins l'exactitude métronomique que la générosité d'accent et l'intensité expressive. Mais le principal atout de l'équipe, c'est son premier violon : Béatrice Antonioni dont le jeu splendide, comme la belle prestance ont quelque chose de fascinant. Autre avantage de taille : tous les musiciens ont entre les mains des instruments italiens des XVIII

et XVIII siècles. A commencer par le merveilleux « Montagnana » (un élève de Stradivarius) de B. Antonioni.

La qualité des exécutions nous a fait oublier la monotonie d'un programme qui nous proposait six Concertos baroques, tous de la même époque, tous écrits sensiblement de la même manière, voire dans les mêmes tonalités ! Pour ma part, j'aurais préféré entendre, à la place du Concerto le moins significatif, celui de Durante, l'une des nombreuses pages modernes qui figurent au répertoire des Solisti Aquilani.

Parmi les plus beaux moments de cette soirée, nous mentionnerons le Corelli du début, si expressif et d'une rare noblesse d'accent ; le très bel Adagio central, dans Geminiani ; le mystérieux mouvement lent et surtout le vigoureux Allegro du Concerto de Locatelli joué avec une autorité impressionnante par le groupe des quatre solistes ; l'ingénieux et assez bref — malgré ses cinq mouvements — Scarlatti.

Nous réservons pour la fin ce moment exceptionnel : l'interprétation du Concerto de violon en si bémol de Pergolèse par B. Antonioni dont la merveilleuse sensibilité dans le Largo, le dynamisme dans les mouvements rapides ont immédiatement « accroché » l'auditoire. Nous n'avons donc pas été surpris d'apprendre que cette jeune violoniste — l'une des plus brillantes que nous ayons entendues jusqu'ici — poursuit une brillante carrière de soliste dans toute l'Italie et enseigne à la fameuse Accademia Sainte-Cécile de Rome...

Seule ombre au tableau : la médiocre acoustique de la salle du Mail, qui ôte aux violons une bonne part de leur couleur et de leur éclat. Quelle différence avec le concert (le même exactement) donné la veille, mais dans de bien meilleures conditions, aux Fabriques de tabac de Serrières ! Souhaitons que la prochaine fois, les Solisti Aquilani se fassent entendre au temple du Bas, seule salle vraiment digne de leur talent.

L. de Mv.

Pas de grosses surprises lors des élections communales à Saint-Aubin-Sauges

Les conseillers généraux pour la législature 1976-1980 sont maintenant connus et leur élection s'est déroulée sans passion, dans un calme presque inhabituel. La campagne électorale qui a précédé cette opération n'a donné lieu à aucune escarmouche et ce fait est assez exceptionnel pour Saint-Aubin-Sauges où l'on était habitué aux bagarres électorales et aux coups de théâtre de dernière heure. C'est précisément à la suite d'un de ces coups de théâtre que naquit le groupe des intérêts de la commune, plus communément appelé le « groupe orange » et fondé il y a douze ans déjà par M. Charles Pathus, décédé en mars 1975.

Grâce à la popularité dont bénéficiait le fondateur et à sa façon humoristique de faire sa « cuisine électorale », le groupe des intérêts de la commune vit grossir ses rangs très rapidement et, de 7 sièges en 1964, il passa à 13 en 1968 puis à

15 en 1972, devenant ainsi le plus important groupement du Conseil général.

Pourtant, lors des dernières élections, le groupement des intérêts de la commune fut le seul en régression, perdant un siège au profit du parti socialiste. Ce dernier obtint 10 sièges (9 en 1972) avec 9 candidats en liste, l'obligeant ainsi de repartir à la recherche d'un nouvel élu encore inconnu des électeurs ! Si le groupe des intérêts de la commune était habitué à ce genre de démarche, la chose est en revanche une grande première pour le groupe socialiste local.

En ce qui concerne les partis libéraux et radical, pas de changement et ils conservent chacun leur nombre de sièges respectifs, 10 pour les libéraux et 7 pour les radicaux.

Voici, à titre de comparaison les résultats des élections 1976 par rapport à 1972 (entre parenthèses).

Electeurs inscrits 1173 (1128), participation aux élections 56,6 % (65 %), listes radicales 102 (115), listes libérales 157 (160), listes socialistes 150 (162), listes des intérêts communaux 209 (254) ; listes sans dénomination 37 (46), listes non-valables 9 (13).

Il reste maintenant à résoudre le problème le plus important : la nomination du Conseil communal et des différentes commissions et représentations dans les syndicats dont fait partie la commune (centre scolaire et épuration des eaux usées). La séance de constitution est fixée au 8 juin prochain et, qui sait, elle réservera peut-être quelques surprises. Selon le système de rotation établi depuis quelques législatures déjà, la présidence tant du législatif que de l'exécutif sera assurée pour cette première année par le groupement des intérêts de la commune. R. CH

Les élections communales de Cornaux sous la loupe

Les jeux sont faits ! Sur 640 électeurs inscrits, le 65,7 % (71 % en 1972) ou 420 votants ont désigné le nouveau Conseil général. De 311 électrices, seules 194 ont tenu à s'exprimer, soit le 62 % et sur 329 hommes, 226 ou le 69 % se sont rendus aux urnes.

La propagande électorale a gardé un ton mesuré tout au long de la campagne. Les groupements et partis politiques cherchant à éviter les querelles stériles pour s'attacher à l'essentiel en cette période de morosité économique. Cette tactique, est-elle à la base d'une certaine déféction de l'électorat ?

La nouvelle répartition des 23 sièges est la suivante : 7 radicaux (statu quo), 9 socialistes (+ 1), 4 libéraux (+ 1), et 3 intérêts communaux (— 2).

Les socialistes avec 156 listes ont fait

un gain de 16 bulletins par rapport à 1972, soit 88 compacts et 68 modifiés. Si l'on tient compte que, il y a quatre ans, ce parti a obtenu le même nombre de bulletins compacts (88), il faut admettre que ses nouveaux adhérents ne sont pas des inconditionnels.

Le parti libéral est une autre formation politique qui a le vent en poupe puisque, il y a quatre ans déjà, ce parti a gagné un siège passant de deux à trois et maintenant à quatre conseillers généraux. Ce parti a en outre renforcé sa position au cours de la législature écoulée où il a pu obtenir un siège au Conseil communal suite au décès, au mois de septembre 1972, du président de commune, M. Jean Neyroud, membre du groupement des intérêts communaux.

Le groupement des intérêts communaux vient de perdre deux sièges pour passer de cinq à trois représentants au Conseil général. Ce groupement a vu disparaître au cours de la législature passée un, sinon son principal personnage en la personne du président de commune. La disparition de ce véritable porte-drapeau et l'absence d'une continuité politique sur le plan cantonal aura, en ces temps de difficultés économiques, eu raison de ce groupement, dont la représentation au Conseil général se trouve presque réduite au simple statut d'observateur.

Le parti radical avec 7 sièges depuis 1972, a réussi à maintenir ses positions. Il faut cependant remarquer que trois « anciens » n'ont pas été réélus. Parmi leurs remplaçants se trouve la seule fem-

me-candidate de ce parti. En 1972, il y avait 55 bulletins rouges compacts, en 1976 ils sont encore 39. Les listes modifiées, quant à elles, ont passé de 63 en 1972 à 85 en 1976. L'analyse de ces chiffres démontre que ce parti connaît des problèmes internes. Est-ce une question de conception générale, de politique d'application, ou tout simplement de personnes ?

Quelle sera la composition du prochain Conseil communal ? Les revendications socialistes qui portent sur deux sièges à l'exécutif (+ 1) seront-elles satisfaites ? Si oui, quel est le parti qui en fera les frais ? Souhaitons que le Conseil général, lorsqu'il donnera la réponse à ces questions, aura comme principal souci la recherche de l'efficacité. W. M.

Dès le 22 mai, tous les samedis

GRAND MARCHÉ A PESEUX

Les intéressés sont priés de téléphoner au 31 14 96 de 07 h à 19 heures.



Rencontre des retraités TT

POUR garder le contact avec ses retraités, la Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel les avait invités à une petite réunion qui a eu lieu dernièrement au Locle. M. André Rossier, directeur, ouvrit cette troisième rencontre annuelle.

Outre le plaisir de retrouver d'anciens collègues, les 40 participants purent visiter le nouveau centre téléphonique du Locle, ainsi que la petite exposition créée à l'occasion du centenaire du téléphone. Une modeste collation mit fin à cette sympathique manifestation.

Soutenance de thèse

● DERNIÈREMENT M. Michel Egloff, archéologue cantonal, a soutenu, à l'Université de Neuchâtel, une thèse sur la « Poterie copte des Kelia, quatre siècles d'artisanat et d'échanges en Basse-Egypte ». Il a ainsi reçu le titre de docteur d'Etat, le plus important décerné, avec la mention « très honorable ».

Fillette renversée

● VERS 13 h 40, hier, une voiture, conduite par M. H.C., de Saint-Blaise, circulait route des Cadolles en direction de Pierre-à-Bot. A la fin d'un virage à droite, son véhicule heurta la petite N.S., de Neuchâtel, qui traversait la chaussée du nord au sud. Légèrement blessée, la petite fille a été transportée à l'hôpital des Cadolles qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins.

Suchard 150 ans : la soirée du personnel

● SUCHARD vient de célébrer son 150ème anniversaire en présence des plus hautes personnalités de Suisse. Ce fut, pour Neuchâtel et Serrières, et pour l'économie suisse, un événement très important.

Dans une semaine, au Panespo, cet anniversaire aura un prolongement bien sympathique : les 700 personnes de l'entreprise seront conviées à une soirée qui aura un caractère de fête familiale à laquelle participeront également de nombreux membres qui viendront des quatre coins de la Suisse.

Un apéritif le repas et une partie récréative meublèrent ces quelques heures de délassement.

Lire également en avant-dernière page le compte rendu de l'inspection du bataillon des sapeurs-pompiers ainsi que la relation de l'assemblée des sociétés locales.

nuding
Corcelles Place de la Gare 31 55 55
EXPOSITION DE CARRELAGES OUVERTE
tous les jours ainsi que le samedi matin de 8 h à 11 h 45

AVIS OFFICIELS



JARDINS D'ENFANTS DE NEUCHÂTEL

Les jardinières d'enfants prendront les

INSCRIPTIONS

des enfants d'âge préscolaire (nés entre le 1^{er} septembre 1970 et le 31 août 1971) pour la nouvelle année qui commencera le 23 août 1976, à la date et aux heures suivantes:

samedi matin 15 mai 1976, de 9 heures à 11 heures

Toutes les inscriptions sont enregistrées à titre provisoire. Leur acceptation définitive fera l'objet d'une confirmation ultérieure.

ADRESSES DES JARDINS D'ENFANTS

- Pain-Blanc: 18, rue Pierre-de-Vingle
- Charmettes: 7, chemin des Ecoliers
- Deures: 2, rue Varnoz
- Trons: 12, chemin des Trons
- Clos-de-Serrières: 21, rue du Clos-de-Serrières
- Maillefer: 2, rue du Chasselas
- La Caille: 14, rue du Chasselas
- Vauseyon: 1, chemin des Brandards
- Valangines: 36, rue Louis-d'Orléans
- Louis-d'Orléans: 11, rue Louis-d'Orléans
- Cadolles: 3, avenue des Cadolles
- Acacias: 12, rue des Acacias
- Grands-Pins: 2, chemin des Grands-Pins
- Terreaux: 5, rue des Terreaux
- Belleroche: 18, chemin de Belleroche
- Le Mail: avenue du Mail
- Les Cèdres: 4, rue des Cèdres
- Fontaine-André: 56, rue de l'Orée
- La Coudre: 45, rue de la Dîme
- Vy-d'Etra: 21, rue de la Vy-d'Etra
- Sous-Monthaux: 72, rue de la Dîme
- Champréveyres: 14, rue de Champréveyres.

Nous rappelons qu'en principe les jardins d'enfants ne reçoivent plus de nouveaux élèves au cours de l'année scolaire et que les inscriptions ne seront plus acceptées en dehors de la date prévue à cet effet.

Les enfants nés entre le 1^{er} septembre 1971 et le 31 août 1972, pourront éventuellement être admis dans quelques jardins d'enfants. Les parents intéressés sont priés d'aller les inscrire dans un des jardins d'enfants énumérés ci-dessus, le samedi matin 15 mai 1976, de 9 h à 11 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la conseillère-surveillante des jardins d'enfants, Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 72 81, ou éventuellement 25 26 57.

Instruction publique
Direction des jardins d'enfants

Particulier cherche à acheter, dans le haut de la ville,

maison familiale

de 5 à 7 chambres.

Adresser offres écrites à FC 1115 au bureau du journal.

Nous offrons à vendre à La Chaux-de-Fonds

immeubles locatifs

rue du Nord
30 appartements simples, loyers raisonnables;

rue David-Pierre-Bourquin
8 appartements avec salle de bains et chauffage privé;

Place d'Armes
16 appartements simples, chauffage privé;

rue du Soleil
7 appartements simples, 1, 2 et 3 pièces;

rue Numa-Droz
14 appartements simples, 2 et 3 pièces;

rue Numa-Droz
18 appartements de 3 et 4 pièces avec salles de bains, chauffage général;

rue du Stand
6 appartements simples de 2 et 3 pièces;

rue du Locle
9 appartements de 2 et 3 1/2 pièces, salles de bains, chauffage général. Conditions favorables.

Faire offres sous chiffres 28-950.059 à Publicitas SA, 2500 Bienne.

A vendre appartement de 3 1/2 pièces

construction 1974, à l'ouest de Neuchâtel. Fonds propres nécessaires: Fr. 30.000.—. Intérêts sur hypothèques, par mois: Fr. 290.—. Eventuellement échange avec terrain ou villa.

Adresser offres écrites à CZ 1112 au bureau du journal.

Directement de particulier, à vendre

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

vue imprenable sur le lac et les Alpes à Gorgier. Larges hypothèques à disposition.

Pour tous renseignements, tél. (038) 55 29 79.

TERRAINS

A vendre à Portalban, à 300 m du port, équipés eau-électricité et eaux usées. Magnifiquement arborisés. Accès facile. Surface selon entente de 650 m² à 1300 m², 70 fr. le m².

Faire offres sous chiffres JG 1119 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

Médecin assistant, avec famille, cherche à louer

MAISON-FERME OU CHALET

modestes, pour fin septembre ou plus tôt, durée une année, éventuellement deux.

Téléphoner aux heures des repas au (055) 31 76 30.

4 pièces

La Compagnie des Transports en commun de Neuchâtel et environs cherche, pour un de ses employés, un

dans le quartier du Plan, à Neuchâtel.

Adresser offres ou téléphoner à la direction des TN, service du personnel, quai Godet 5, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 15 46.

A LOUER

APPARTEMENTS TOUT CONFORT de 2, 3, 4 et 5 pièces

situés: chemin de la Caille, rue de Grise-Pierre, rue du Suchiez, rue du Roc, rue des Vignolants. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

1 studio meublé

370 fr., par mois.

1 studio non meublé

290 fr., par mois. Les deux avec cuisine, douche et W.-C.; électricité, cuisson et chauffage compris.

S'adresser: Fiduciaire Louis Crelier, av. de la Gare 8, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65.

1 1/2 pièce

Fr. 320.—, tout confort - charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A LOUER

dans immeuble neuf, av. Haldimand 51, à Yverdon, à proximité du centre de la ville,

APPARTEMENTS

4 1/2 pièces + balcon Fr. 680.— + charges.

Tout confort. Choix des papiers peints et moquette par le locataire. Taxes Télédysa et machine à laver incluses dans le loyer.

Date d'entrée à convenir. Visites et renseignements Location

GÉRANCES PIGUET & C^o PLAINE 18 - YVERDON Tél. (024) 23 12 61, int. 41-42.

A LOUER à Neuchâtel pour le 1^{er} juillet 1976

1 appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine, bains-toilettes, cave. Loyer 569 fr. charges comprises.

1 appartement de 3 pièces

tout confort avec vue sur le lac. Loyer 494 fr., charges comprises. Immédiatement

1 appartement de 3 pièces

tout confort, rez-de-chaussée. Loyer 454 fr., charges comprises.

1 appartement de 2 1/2 pièces

tout confort avec vue magnifique. Loyer 459 fr., charges comprises.

Tél. (038) 24 56 93, M. Dubois, Champréveyres 14, heures des repas.

AREUSE

A louer pour date à convenir, à proximité des transports publics.

studio non meublé

avec tout confort, laboratoire agencé.

Loyer 225 fr. + charges.

S'adresser à M. Nicolet, Pré-Gaillard 6, Cortailod. Tél. (038) 42 33 69.

A louer, rue des Poudrières,

STUDIO

avec cuisinette et bains Fr. 230.— plus charges.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A., Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à Colombier,

1 GARAGE

Loyer mensuel 70 fr.

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A LOUER à Cortailod, pour le 1^{er} juillet 1976 ou date à convenir,

appartement de 2 pièces

avec cuisine, salle de bains, balcon. LOCATION MENSUELLE: Fr. 260.— + charges chauffage et eau chaude.

S'adresser à CINALFA, Serre 4, Neuchâtel. Tél. 25 75 41.

Studio

A louer à Pesex

dès le 24 juin

avec cuisinette et douche. Loyer mensuel: Fr. 234.—, charges comprises.

Tél. 25 37 21, interne 27.

NEUCHÂTEL • PLEIN CENTRE •

Dans notre bâtiment, rue du Trésor 9, nous offrons pour date à convenir:

2 étages de beaux bureaux divisibles en 135 m² - 145 m² - 280 m² ou 560 m².

aménagements modifiables

Veuillez contacter:



Place Pépinet 2, Lausanne. Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16

A louer à Chézard,

APPARTEMENTS

tout confort:

- 3 pièces libre tout de suite, 335 fr. + charges
- 3 pièces libre tout de suite, 290 fr. + charges
- 3 pièces pour le 24 septembre 1976 (éventuellement plus tôt) 290 fr. + charges
- 3 pièces pour le 30 juin 1976, 335 fr. + charges
- 4 pièces libre tout de suite, 430 fr. + charges
- 4 pièces pour le 30 juin 1976, 430 fr. + charges

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

CERNIER

dans immeuble neuf. A louer magnifiques appartements, tout confort, cuisine agencée. Loyer mensuel: 370 fr. + charges.

Tél. 21 21 25, interne 361.

A louer tout de suite, à Neuchâtel, rue de la Maladière 8-10, à proximité d'un arrêt de trolleybus, dans immeuble en construction,

appartements modernes

Cuisines équipées, ascenseurs, dévaloirs, isolations thermique et phonique efficaces. Service de conciergerie.

Studios - 2 pièces - 3 pièces

Parking disponible dans garage souterrain collectif.

Renseignements et location: Fiduciaire Antonietti & Böhringer, Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER
Tél. 25 10 64

A LOUER:

CRESSIER: appartements de 2, 2 1/2, 3 ET 3 1/2 CHAMBRES tout confort. Libres immédiatement ou date à convenir.

LE LANDERON: Beaux appartements de 2 CHAMBRES tout confort. Cuisines agencées. Loyer mensuel 326 fr. et 330 fr. + charges. Libres immédiatement ou date à convenir.

BOUDRY: beaux appartements de 2 1/2 CHAMBRES tout confort. Cuisines agencées. Loyer mensuel 400 fr. + charges. Libres immédiatement ou date à convenir.

GARAGES: 50 fr. par mois.

CORTAILLOD: appartement de 3 CHAMBRES tout confort. Loyer mensuel 400 fr. + charges. Libre 1^{er} juin 1976.

CORNAUX: GARAGES 50 fr. par mois.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

A louer à Neuchâtel, (avenue des Alpes), dès le 24 octobre 1976,

villa 6 pièces

dépendances, jardin, chauffage au mazout. Loyer mensuel 1010 fr., plus charges.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

APPARTEMENTS DE 1, 2 et 3 PIÈCES MODERNES

Prix: 1 pce dès Fr. 282.— + 35.— de charges
2 pces dès Fr. 355.— + 55.— de charges
3 pces à Fr. 460.— + 75.— de charges

Pour visiter: M. P. Imer, concierge, Rouges-Terres 7a, Hauterive, tél. 33 24 17.

Pour traiter: Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A LOUER rue du Sentier 26, COLOMBIER,

1 STUDIO

tout confort, salle de bains, niche à cuire aménagée; entrée indépendante; galeries; remis complètement à neuf. Situation tranquille et ensoleillée. Loyer: Fr. 255.— + charges Fr. 30.—

Pour visiter: tél. (038) 41 20 67 dès 18 heures ou tél. (038) 25 52 55.

APPARTEMENT de 2 1/2 pièces

Fr. 310.— + charges. Fiduciaire Seiler & Mayor S.A., Neuchâtel, Trésor 9. Tél. (038) 24 59 59.

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, au nord-est de la ville,

MAGNIFIQUE VILLA comprenant 14 pièces, cuisines, salles de bains, cabinets de douches, véranda, terrasse. Cheminées de salon. Nombreuses dépendances. Jardin. Garages. Vue sur le lac. Situation tranquille. Accès facile. Possibilité de subdiviser en 2 appartements. Ecrire sous chiffres EA 1106 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel ch. des Grands-Pins 4, rue des Sablons 45 et rue de la Côte 37,

3 pièces

spacieux et confortables - W.-C. séparés - cuisine équipée - tapis collés - balcon - antenne collective TV-Radio. Libres dès le 1^{er} juillet 1976.

S'adresser à: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES rue du Bassin 16, Neuchâtel. Tél. 21 11 71.

A louer à Cortailod-Village, immédiatement ou pour date à convenir:

- 2 pièces** dès Fr. 292.—
 - 2 1/2 pièces** dès Fr. 373.—
 - 3 pièces** dès Fr. 445.—
 - 3 1/2 pièces** dès Fr. 480.—
 - 4 1/2 pièces** dès Fr. 565.—
- dès le 24 juin 1976:
1 pièce Fr. 265.—
dès le 24 juillet 1976:
garage Fr. 55.—

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Saint-Blaise tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENTS TOUT CONFORT de 3, 4 et 5 pièces

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Cornaux

4 1/2 pièces

96 m², tout confort, dans immeuble neuf, au rez-de-chaussée. Loggia, cuisine agencée, ascenseur, conciergerie.

Libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer: Fr. 550.— + 75.— de charges.

S'adresser à l'Etude J.-J. Thorens, Saint-Blaise, rue du Temple 16. Tél. 33 27 56.

A louer à Neuchâtel (rue Louis-d'Orléans), dès le 24 juin 1976

- 3 1/2 pièces** Fr. 546.—
dès le 24 juillet 1976
- 4 1/2 pièces** Fr. 650.—, tout confort, cuisine agencée, charges comprises.
Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

(Lire la suite des annonces classées en page 8)

Département des travaux publics

MISE AU CONCOURS

A la suite de la démission du titulaire, le poste d'inspecteur-adjoint

à l'Inspection cantonale de la navigation est mis au concours.

Obligations: légales

- Contrôle des bateaux, service de sauvetage et police de la navigation, y compris service de pilotage.

- Titulaire d'un permis de conduire pour bateaux à moteur et à voile.

- Connaissances du lac.

- Langue allemande désirée.

Traitement: classes 8 ou 7

Entrée en fonction: à convenir.

La préférence sera donnée à des candidats âgés de moins de 30 ans.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 17 mai 1976.

IMMEUBLES

Chalet de vacances à vendre à Cudrefin

Libre tout de suite, 3 chambres, 6 lits, grand living, cuisine équipée avec tout le mobilier et la literie. Prix Fr. 135.000.—.

Tél. (037) 77 13 65. Baumann S.A., 1588 Cudrefin.



Bungalows au bord du lac de Neuchâtel

Nous vendons les derniers modèles d'exposition dans le centre touristique de Gletterens au bord du lac de Neuchâtel à des prix très intéressants. Visite le samedi de 13 h 30 à 17 heures et le dimanche de 10 h 30 à 17 heures (exposition fermée par mauvais temps). Information au centre du village (drapeau Caravan Walbel) ou par tél. (031) 85 06 96.

A vendre au Locle

immeuble locatif

de 8 appartements. Prix de vente total sans tenir compte des hypothèques, Fr. 275.000.—. Convientrait à maître d'état.

Faire offre sous chiffres PA 901146 Publicitas, 1002 Lausanne.

CERISIERS 8-10 2023 GORGIER

A VENDRE EN P.P.E.

magnifiques logements bien situés
3 1/2 pièces dès Fr. 120.000.—
4 1/2 pièces dès Fr. 145.000.—
Garages Fr. 12.000.—

Hypothèques assurées. Possibilité de location-vente. Conditions intéressantes.

comipa mobile sa

18, rue de la Gare 2024 SAINT-AUBIN (

Savoie-Petitpierre s.a.

LE SPÉCIALISTE

DU PRÊT-À-PORTER FÉMININ

TAILLES 36 à 50

SEYON 1

NEUCHÂTEL

PLACE DES HALLES 9



Très joli et avantageux!

Manteau de pluie

térylène style housse rouge marine beige

59.-

du 38 au 46

ego

La Cité

DEMAIN

SAMEDI 15 MAI 1976, À 9 HEURES

OUVERTURE DE

La brocante - enfantine

SON BUT ?

Achat et vente d'articles d'occasion pour enfants, tels que :

POUSSETTES, LITS, PARCS, YOUPALAS, CHAISES HAUTES (RELAX), TRICYCLES, VÉLOS, VOITURES, JOUETS, ARTICLES DE SPORT (de saison), LIVRES, etc... (le tout propre et en bon état).

Vente également de certains articles neufs ayant de petits défauts, à des prix plus qu'intéressants. La brocante enfantine est désormais ouverte du lundi au jeudi, de 9 h à 11 h et de 15 h à 18 h ; le vendredi et le samedi, de 9 h à 12 heures.

QUE VOUS DÉSIRIEZ VENDRE, ACHETER OU SIMPLEMENT REGARDER, VENEZ À

La brocante - enfantine

Saint-Blaise - 2, route de Neuchâtel

Tél. (038) 33 75 50

WATCHMAN



Le système d'alarme efficace

Conseils et installation: **A. CRESSIER** Electricité-Téléphone

Une sécurité pour votre propriété

ZETTLER
Neuchâtel - Peseux
Sablons 53 - Corcelles 10
25 71 35 - 31 12 17



Tondeuse à gazon **Jacobsen**

à partir de 415 fr.

VENTE ET RÉPARATION.

Jean Croisier, Rochefort

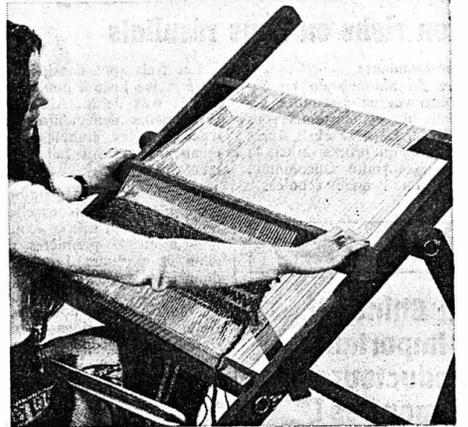
Tél. (038) 45 10 10, privé 41 16 16.

Prix dérisoires!

Garages démontables, dès Fr. 1980.-
Garages en béton armé, Fr. 3980.-
Pavillons de jardin, dès Fr. 795.-
Portes basculantes, div. dim. Fr. 298.-
Portes diverses, dès Fr. 198.-
Bacs à fleurs en béton, 280 cm, Fr. 375.-
Halles, abris, portes industr., gouttières au prix d'usine - seulement peu de jours!
Réservez tout-de-suite 021 37 37 12
Exposition: Route Aloys-Fauquex 124
Uninorm SA, 1018 Lausanne

Confection mesure homme

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 450.-
Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17.



LE TISSAGE À LA PORTÉE DE TOUS

Ingénieux et surtout pratique, le métier « Artésania » vous permettra de tisser après une seule heure d'apprentissage! Tant par son avantage exclusif (montage rotatif de la chaîne) que par sa capacité (tissus allant jusqu'à 3 m en 0.80 de large) il justifie l'enthousiasme de l'amateur et même celui des professionnels.

Son prix vous surprendra tout autant: Fr. 148.- en modèle de table.

Venez le voir chez « Artésania », 4 rue de la Cure, en plein centre de BEVAIX. Tous les après-midi, excepté le mardi.

PROCHAINE DÉMONSTRATION À NEUCHÂTEL:
lundi 17 et mardi 18 mai,
dans le salon de l'HÔTEL CITY, de 14 h 30 à 22 h.

Un produit exclusif de « Artésania-Bevaix » pour toute la Suisse, tél. 46 19 80.

Le prêt personnel loyal

...à double garantie

De l'argent liquide avec rapidité et discrétion jusqu'à plusieurs milliers de francs. Et, en plus, une double garantie pour votre sécurité. C'est le prêt personnel de la Banque AUFINA. Désirez-vous en savoir davantage?

Je vous prie de m'orienter sur la signification de la «double garantie».
 Je vous prie de m'accorder un prêt personnel de Fr. _____ Je désire rembourser env. Fr. _____ par mois

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA Lieu _____
Date de naissance _____
Signature _____ 43

banque aufina

Un institut spécialisé de l'UBS
2001 Neuchâtel, 8, rue du Bassin
tél. 038 24 61 41

Chaque Toyota Hi-Ace vous offre désormais un gros atout de plus: la nouvelle multigarantie de 3 ans qui renferme une bonne douzaine d'avantages.

Robuste moteur à 4 cylindres et soupapes en tête (1587 cm³), développant 66 ch DIN (48,6 kW) à 5200 tr/min; couple max. 11,9 mkg DIN (116,7 Nm) à 3000 tr/min; carburateur à registre; essence ordinaire (indice d'octane 92). Freins assistés. Capacité de remorquage garantie 1200 kg. Equipement complet (même un auto-radio).
À présent, pneus à ceinture d'acier.

Toyota Hi-Ace à plateau
Cabine à 3 places, charge utile 1150 kg. Fr. 14 600.-



Toyota Hi-Ace minibus
11 Places, 5 portes. Fr. 17 750.-

Toyota Hi-Ace fourgonnette
Cabine à 3 places, volume utile 4,6 m³, 5 portes, charge utile 1100 kg. Fr. 15 100.-



Toyota Hi-Ace châssis-cabine
Cabine à 3 places, empattement 2290 mm, charge utile du châssis 1335 kg. Fr. 13 750.-

Toyota Hi-Ace commerciale
Cabine à 3 places, volume utile 4,5 m³, charge utile 1090 kg; 6 à 14 places. A partir de Fr. 15 950.-



Coupon

Comme je cherche un utilitaire qui m'apporte plus et me coûte moins, je vous prie de m'envoyer votre documentation détaillée sur les Toyota Hi-Ace. Par la même occasion, j'aimerais en apprendre plus sur la bonne douzaine d'avantages que renferme la nouvelle multigarantie de 3 ans.

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
NPA, localité: _____

Prière d'envoyer ce coupon à:
Toyota SA, Dépt Utilitaires, 5745 Safenwil, tél. 062 67 93 11 N 28



TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.



LA CHAUX-DE-FONDS

Concours de dessin organisé par les « Chatons »

De notre correspondant :

Le club de dessin de l'organisation de loisir et d'aide à la jeunesse « Les Chatons », dont la direction se trouve à La Chaux-de-Fonds, avait organisé en 1975 un grand concours de dessin. Mais qui dit concours dit aussi jury. A la suite de fructueux contacts établis tant en Suisse qu'à l'étranger, il a été possible de désigner un artiste dans chacune des villes romandes où se déroulent les activités des « Chatons » ainsi que plusieurs « vedettes » de Paris et Bruxelles, désireuses d'encourager les jeunes ayant participé à ce concours.

C'est ainsi que nous trouvons Léon Perrin, sculpteur, de La Chaux-de-Fonds; Albert Fahrny, artiste-peintre, du Locle; Alex Billeter, graphiste, de Neuchâtel; René Berthoud, professeur de dessin et artiste-peintre, d'Yverdon; André Paul, dessinateur de presse, de Lausanne; Jean Lefel, dessinateur de presse, de Genève; Jacques Faizant et Claude Raynaud, des-

sinateurs de presse, de Paris; Hergé, enfin, l'auteur des aventures de Tintin, pour Bruxelles.

D'autres personnalités viendront encore s'ajouter à cette liste, durant l'examen des travaux qui seront envoyés individuellement à chaque membre du jury.

VIF SUCCES

Il faut relever que ce concours 1975 a connu un vif succès. Plus de 5000 dessins et peintures ont été remis aux organisateurs. De magnifiques prix récompenseront les lauréats, dont des voyages en avion, du matériel artistique, etc., offert par diverses maisons.

Par ailleurs, en plus des permanences et discrètes interventions d'aide à la jeunesse, ainsi que de l'activité régulière des sections de loisirs éducatifs, il faut signaler que les « Chatons » préparent pour le 29 mai la première « Fête du dessin » pour les jeunes Chaux-de-Fonniens.

Enfin, les responsables du groupement tiennent encore à remercier publiquement le Kiwanis-club des Montagnes neuchâteloises ainsi que les nombreux acheteurs chaux-de-fonniers qui ont été les moteurs de la récente vente des œufs de Pâques, vente dont le bénéfice est revenu à la fondation Sandoz du Locle, et aux « Chatons ».

Etat civil

NAISSANCES: 11 mai: Stefani Romina, fille de Salvatore-Stefano-Qanilo, soudeur, et de Fernanda, née Cataldo; Russ Florian, fils de Daniel-Peter, médecin et de Claire-Lise, née Villard; 13 mai: Jacot Valéry-Yvan, fils de Pierre-Henri, laborant chef, et de Magdalena, née Messerli; L'Eplattenier Sandra-Isabelle-Ruth, fille de Pierre-François, pasteur adventiste, et de Evelyne-Raymonde, née Sommer; Weber Rachel-Françoise, fille de Francis, ingénieur ETS, et de Pierrette-Marie-Rose, née Berset; Houg Thierry-Michel-Armand, fils d'Alain-Robert-Gustave, électro-mécanicien, et de Danielle-Bluette, née Fuss; Mosbaoui Karim, fils de Mohamed, polisseur, et de Christiane-Georgette-Jeanine, née Langlois; Morax Cindy-Liliane, fille de Ginette-Hélène, ouvrière; Fontaine Sarah, fille de Pierre-Alain, animateur, et de Isabelle-Marianne, née Meyer.

PROMESSES DE MARIAGE: 11 mai: Ait-El-Djoudi Michel-Said, polisseur et Abbet Nicole-Marguerite; 12 mai: Maselli Maurizio, électroplaste, et Chans Celsa; Schafroth Daniel-Eugène, monteur électricien, et Mojon Francine-Jacqueline; 13 mai: Iseli Michel-Jean, technicien et Gisiger Eliane-Edith; Manieri Emilio-Luigi, maçon et Zeller Heidi.

MARIAGES CIVILS, 12 mai: Serpa Pietro, peintre, et Gerber Lina-Gerda; 13 mai: Masset Philippe-François-Louis, chef de marchés, et Bobillier Martine-Marie-Berthe.

DECES, 12 mai: Chapallaz René-Louis, né le 20 juin 1881, veuf de Rose, née Sandoz; Birchler Carl-Anton, né le 21 juin 1907, époux de Maria, née Lozza; Jeanmonod, née Cattaneo Marguerite, née le 25 avril 1886, veuve de Auguste-Albert; 13 mai: Fischer René-Théophile, né le 19 juin 1907, époux de Alice-Nelly, née Valet; Perrenoud-Favre Henri-Léon, né le 26 avril 1902, époux de Yvonne-Olga, née Pfundstein.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Au Club 44: congrès national des chefs de police des habitants

Le Congrès national des chefs de police des habitants et de police des étrangers s'est ouvert hier après-midi dans les locaux du « Club 44 » à La Chaux-de-Fonds. Quelque 140 membres ont pris part à cette importante assemblée qui avait été organisée par le chef de la police des habitants de la ville, M. Willy Beuchat. Parmi l'assistance, le préfet des montagnes, M. Jean Haldimann, et le conseiller communal Robert Moser.

Les débats, qui étaient placés sous la présidence de M. Hans Geisbühler, ont été aux dires des responsables extrêmement fructueux. Nous en acceptons l'augure, les trois hauts fonctionnaires fédéraux chargés d'exposer les divers sujets de cet après-midi ayant préféré s'abstenir de participer à une conférence de presse qui mettait un point final à cette première journée. Les raisons? Il était prématuré de dévoiler certaines « nouveautés » qui feront l'objet de déclarations sous peu de la part du conseiller fédéral Furgler.

NOMBREUX SUJETS

Que dire donc de cette assemblée? Comme nous l'avions déjà annoncé, M. Kaspar Koenig, vice-directeur de la police fédérale des étrangers, présenta le problème actuel des étrangers et la nouvelle loi en préparation. Il y fut question de la nouvelle initiative sur la surpopulation étrangère qui passera devant le peuple en 1977 ou 1978; de l'éventualité d'accorder le droit de vote aux étrangers sur le plan communal. Neuchâtel est le seul à accorder un tel droit de vote, et ceci depuis 126 ans. Ce cas particulier a d'ailleurs intéressé la Télévision suisse allemande qui s'est rendue à La Chaux-de-Fonds pour, trois jours durant, se livrer à diverses interviews. Il fut également question de la

possibilité d'introduire un registre central des étrangers, une sorte de mise en fiches, par lecture directe. Qui permettrait d'obtenir tous les renseignements nécessaires sur les mouvements en Suisse.

Quant à M.P. Buhler, vice-directeur de la division fédérale de police, il aborda les problèmes des articles 45 et 47 de la Constitution fédérale sur la liberté d'établissement, dont le peuple suisse a accepté les modifications le 7 décembre dernier. Des problèmes qui tiennent à cœur au congrès, lequel estime qu'il est temps de mettre de l'ordre. Les réticences fédérales sont liées au respect de la souveraineté des cantons.

Enfin, le droit de vote aux Suisses de l'étranger, a permis à M. Leippert, du département politique fédéral, de renseigner les congressistes sur la situation actuelle. On sait que d'une part en raison du grand nombre de votation dans notre pays et d'autre part que la Suisse n'ayant pas accordé la réciprocité dans ce domaine, un Suisse à l'étranger ne peut aller voter dans un consulat. Reste donc cette possibilité pour lui de se rendre dans son pays d'origine. Au départ, il n'était question que de la commune d'origine. A la suite de diverses oppositions et discussions, on envisage de compléter cette clause par une deuxième: l'ancien domicile. Ce qui permettrait par exemple à un Suisse domicilié à Villers-le-Lac, originaire d'un petit village des grisons, mais ayant habité quelque temps au Locle, de s'éviter un long déplacement en accomplissant son devoir d'électeur dans la Mère-commune des montagnes. Des modalités qui font l'objet d'études pour l'heure. Bref une série de sujets des plus intéressants, pour lesquels on attendait de la part des orateurs de plus amples explications. Précis-

sons que les responsables de ce congrès, qui avaient eux-même souhaité ce dialogue avec la presse, n'ont pu que constater le fait comme nous.

En début de soirée, après le vin d'honneur offert par la ville, chacun se retrouva pour le banquet et la partie récréative. Les travaux reprendront ce matin. Ensuite, ce sera la visite d'une fabrique d'horlogerie, du Musée paysan, un dîner champêtre aux Planchettes et une excursion en bateau jusqu'au Saut-du-Doubs. Ph. N.

LE LOCLE

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Les 80 ans du curé Veillard

(c) Dimanche, le curé Louis Veillard, du Cerneux-Péquignot, a célébré ses 80 ans. A été fêté celui qui est à sa tête depuis plus de 50 ans. Les enfants émurent le curé par leurs chants et leurs compliments. Le cheur mixte mit également de la gaieté par ses chants du terroir. Tous souhaitèrent un heureux anniversaire à leur curé en le remerciant des années passées au village du Cerneux-Péquignot. L'apéritif offert par la paroisse mit fin à cette fête.

Etat civil

(avril)

(c) Décès: 10, au Cerneux-Péquignot, Petitpierre Fritz Albert, né le 10 février 1906, veuf de Margartha, née Gerber.

LES PONTS-DE-MARTEL

Boucher à l'honneur

(c) M. Charles-Henri Montandon, boucher aux Ponts-de-Martel, qui a déjà fréquemment porté bien au-delà des frontières le renom du saucisson neuchâtelois, vient de voir ses efforts récompensés, puisque le jury de la Foire nationale de préparation de la viande à Zurich (MEFA 76) lui a décerné une médaille d'or pour la qualité, la saveur et la finesse de ses saucissons. M. Montandon du reste n'en est pas à sa première réussite puisque la même institution lui avait déjà attribué différentes médailles pour son excellent jambon de campagne.



L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

Avec le Ski-club de La Sagne Une saison riche en bons résultats

De notre correspondant :

Les membres du Ski-club de La Sagne se sont retrouvés en assemblée générale à la salle de gymnastique, sous la présidence de M. Roger Probst. Après l'appel et la lecture du procès-verbal, le caissier, M. Georges-André Ducommun, dressa le bilan de l'année écoulée.

Les frais sont considérables et la société arrive juste à nouer les deux bouts. Par la voix de M. Alain Perrenoud, les vérificateurs demandèrent à l'assemblée d'accepter les comptes avec remerciements, ce qui fut fait par applaudissements.

Puis, le président mentionna dans son rapport les résultats excellents des coureurs durant la saison écoulée. En effet, il y a eu 47 premières places en ski alpin et nordique. Les chefs techniques donneront également un aperçu de la saison, Mme B. Frei pour les alpins, M. J.-C. Perret pour les nordiques. Après les admissions et démissions, le comité fut reconduit par acclamation pour une année. Il est composé de M. Roger Probst, président; M. Pierre Matthey, secrétaire; M. Georges-André Ducommun, caissier; M. André Matthey, vice-président; MM. Jean-Willy Perret, Bernard Frei, Roger Botteron, Maurice Sandoz et Jean-Jacques Zurbuchen, membres.

Il fut ensuite parlé de la fête villageoise, de la reprise des entraînements d'été, etc... M. Jacques-André Vuille, conseiller communal, apporta le salut des autorités. Enfin, les coureurs suivants ont reçu une attention particulière: les OJ alpins (pour avoir obtenu une médaille aux championnats jurassiens), Philippe Matthey, Patricia Robert; les nordiques OJ, Philippe Sandoz (champion jurassien, champion suisse et 5me en course internationale en Italie), Olivier Sandoz, Alain Singele et Jean-Michel Perret. Le junior Francis Jacot reçut également une attention pour ses excellents résultats.

La soirée se termina par des films et un souper-fondue.

Informations horlogères

La Chine: un important producteur de montres!

L'agence « Chine nouvelle », dans un compte rendu sur la foire de printemps de Canton, a annoncé jeudi que la Chine, qui ne possédait aucune industrie horlogère avant la prise du pouvoir par les communistes en 1949, est maintenant un important producteur de montres. Elle expose notamment à la foire une montre tout en acier de 40 rubis, qui se remonte toute seule et qui est « nouvelle par sa forme, précise et durable ».

« Chine nouvelle » a précisé que les produits de l'industrie légère et de l'artisanat chinois sont maintenant vendus dans 150 pays et que ces exportations sont six fois plus importantes qu'en 1965, l'année qui précéda la révolution culturelle. Les commandes de ces produits, passées au cours des 20 premiers jours de la foire, dépassent, en volume et en valeur, toutes celles prises pendant toute la foire de 1975.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso: 20 h 30 « L'alpageur » (16 ans - prolongations)
Eden: 20 h 30 « Le solitaire » (16 ans); 23 h 15 « Les 1001 perversions de Felicia » (20 ans).
Plaza: 20 h 30 « Le dernier train de Gun Hill » (16 ans).
Scala: 20 h 45 « La femme du dimanche » (16 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 h
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h
La Boule d'or: 21 h 30 - 4 h
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h
Chéz Jeanne: 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: fermé aujourd'hui.
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts: les collections.
Vivarium (Jardinière 61): de 14 à 17 h.
Cimaise 75 (Jaquet-Droz 13): Bieler,

Cavegn, Claude, Christe, Dubois, Maire, Nicolet.

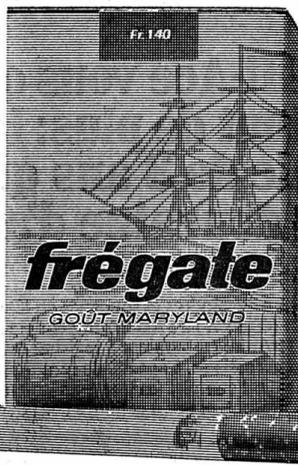
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Henry, 68 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

DIVERS
Théâtre ABC: 20 h 30 « La maison d'os », de Roland Dubillard, par l'équipe de l'ABC.

Le Locle

CINEMAS
Casino: relâche.
Lux: 20 h 30: Borsalino and Co (18 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 5, Henry Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITION: Beaux-arts: centenaire d'Edouard Vallet, dessins, affiches.
TOURISME
Pharmacie de service: Breguet, 28, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.



Fr. 1.40

En achetant vos cigarettes
goût Maryland, comparez les prix.
Et que le meilleur gagne.

Resisto Multiform

La chemise souhaitée depuis toujours par l'homme pratique de notre temps à col réglable sans bouton.

Les chemises RESISTO MULTIFORM sont en vente dans les bons magasins de toute la Suisse. Vous y trouverez un riche choix de dessins et de coloris.

Resisto
6850 Mendrisio



correct



confortable



sportif

perrenoud
Depuis 1867
une Haute Tradition de
l'Ameublement



Raffinement signé Perrenoud: un gainage intérieur de votre armoire assorti à votre lit.

meubles

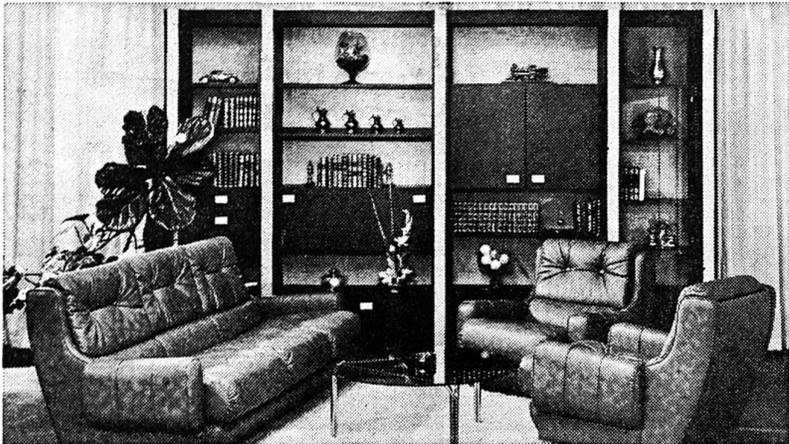
perrenoud

Neuchâtel - Rue de la Treille 1 - Tél. 25 10 67

VISITEZ NOS 4 ETAGES D'EXPOSITION



Le Tilt de la semaine



Parois 340 cm de large **1290.-**
Salon 3 pièces simili-cuir avec un sofa 3 pl. et deux fauteuils **1980.-**



Segalo

LE GÉANT ROMAND DU MEUBLE

Peseux Grand-Rue 38
(038) 31 13 33

CHOIX — SERVICE — QUALITÉ — PRIX

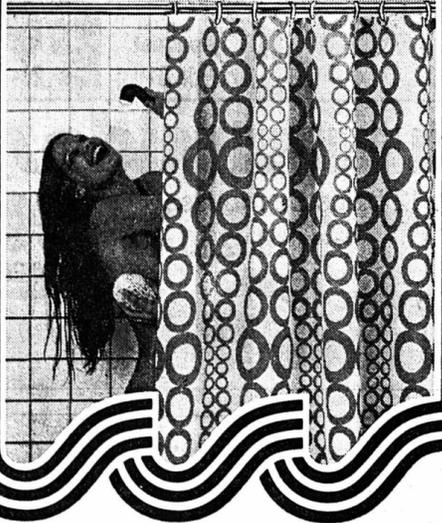
La clef de la sensation en huit lettres

Cortilon, c'est cela la sensation! Le seul rideau de douche qui ne paraît pas l'être! Car Cortilon est un véritable rideau textile qui se concrétise réellement par son toucher agréable, et pourtant, il est totalement hydrofuge grâce à un apprêt spécial. Les rideaux de douche Cortilon, en divers coloris et dessins attractifs, sont prêts à poser et lavables jusqu'à 30 degrés. Egayez votre salle de bain en lui procurant cette note personnelle: c'est la clef de la sensation en huit lettres: Cortilon.

En vente dans les commerces spécialisés

spirella®

Dessin «Claudine»



Prêts

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.



BANQUE

COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

Ecriteaux en vente au bureau du journal

KREIDLER

Florett



Toujours en tête des motocycles légers

Livrable tout de suite. Dès Fr. 2390.-

AU CENTRE DES DEUX ROUES

Maison G. CORDEY & Fils

Ecluse 47-49 Neuchâtel Tél. 25 34 27

nouveau

THOMY

SAUCE A SALADE avec de l'huile

prête à l'emploi, délicatement épicée, crémeuse, la sauce à salade **French dressing** pour n'importe quelle salade

THOMY

un compliment pour votre salade

THOMY

THOMY

sauce à salade avec de l'huile

avec de l'huile végétale pure (20%) dans la pratique petite canette d'1/2 litre

Prix d'essai

French dressing

SAUCE A SALADE THOMY

SALATSAU mit Öl / avec de l'huile

fixfertig gewürzt mit ausgesuchten Kräutern

nouveau THOMY

sauce à salade avec de l'huile **French dressing**

GROS RABAIS CONGÉLATEUR

Toutes les grandes marques: SIEMENS, BAUKNECHT, HOOVER, INDESIT, PHILIPS, FRIGIDAIRE, ELECTROLUX, CARMA, ZOPPAS, etc.

Rabais jusqu'à: **350.-**

Service après-vente assuré

COMPTOIR CRETEGNY-MENAGER

A vendre pour cause de double emploi:

1 MACHINE A MULTICOPIER «LUMOPRINT» usagée mais en état de fonctionnement.
1 MACHINE COMPTABLE «NATIONAL» ancien modèle, mais en bon état de fonctionnement. Convient à petite entreprise.
ARO S.A., La Neuveville, tél. (038) 51 20 91.

Pneu à ceinture d'acier PUMA-Steel

Puissance de plus dans les roues

MALOYA

40 ANS qualité suisse

TOUT LE MONDE SAIT FAIRE DE LA MUSIQUE...

...sur un orgue électronique **YAMAHA**, l'instrument le plus vendu au monde! - Encore une exclusivité de Hug Musique. Seul le fabricant le plus important peut offrir un orgue électronique d'une pareille qualité au prix de Fr. 2180.-

D'autres modèles intéressants:
BK-5 Fr. 4725.- (accompagnement automatique et Leslie)
B-30 Fr. 6750.- (registre «piano» et autres percussions)
CSY-1 Fr. 7100.- (avec synthétiseur incorporé)

Un instrument de Hug Musique, où vous trouvez le choix, le personnel qualifié, le service après-vente garanti; reprise de votre vieil instrument, facilités de paiement.

COURS D'ORGUE EN GROUPE OU EN PARTICULIER

Si vous aimez la musique, venez chez Hug Musique!

Zurich, Bâle, Lucerne, St-Gall, Winterthur, Olten, Soleure, Lausanne, Vevey, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Yverdon, Delémont, Lugano

Hug Musique

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MUSIQUE EN SUISSE
Neuchâtel, en face de la Poste
La Chaux-de-Fonds, 90, rue de la Serre
Yverdon, rue de la Plaine 12

HARTMANN + CO SA

spécialiste pour portes de garages constr. métalliques stores à rouleaux

NEUCHÂTEL
038 / 31 44 53 service de réparation

LE BEY-MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 - Yverdon - Tél. (024) 24 15 15

Vendredi 14 mai et samedi 15 mai

GRANDE ANIMATION des cigarettes BRUNETTE

Gagnez de nombreux bons d'achat!

GRAND PARKING



Brio sportif et confort. Peugeot 304 S.

Une 5 places confortable qui vous surprend par son luxe et ses performances. Toit ouvrant et teintes métallisées de série! Quatre larges portes et un grand coffre de 415 litres.

Avec son moteur plein de fougue à carburateur double-corps, la 304 S monte de 0 à 100 km/h en 14 secondes! Pointes soutenues à 160 km/h. Sa sécurité très poussée est digne de ses hautes performances. Dans les virages elle colle à la route grâce à sa traction avant.

Une 1300 pas comme les autres, dont il vous faut vraiment faire connaissance!

Trois versions 304 avec 1288 cm³, puissance fiscale 5,76 CV, traction avant, suspension à 4 roues, freins à disque assistés AV, lunette AV chauffante, etc.

Berline 304 GL: 4 portes, 5 places, confort complet.
Break 304 SL: 4 portes et grand hayon, 5 places. Jusqu'à 1500 litres de volume utile. 460 kg de charge utile.

compte-tours, phares halogènes, toit ouvrant, teintes métallisées, etc.

PEUGEOT 304 S

Sécurité, confort, robustesse.

Bon Je désire recevoir une documentation sur les trois versions 304 FAN 4

Nom: _____
Adresse: _____
NP/Localité: _____
Découpez et envoyez à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

A LOUER

A louer à Colombie, tout de suite ou pour date à convenir,

appartements de 2, 3 et 4 pièces

Fiduciaire Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Cornaux

appartements spacieux de 4 pièces, tout confort, pour le 1^{er} juillet.

Prix intéressant.
Tél. 25 56 92.

A louer pour date à convenir à la rue Emer-de-Vattel,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

avec tout confort, vue, et quartier tranquille. Possibilité d'assumer le service de conciergerie. Loyer, après déduction du salaire 345 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Marin, route des Tertres 2

1 1/2 PIÈCE MANSARDÉE

tout confort, cuisine équipée, balcon avec vue imprenable.
Libre dès le 1^{er} juillet 1976.

S'adresser à:
LA NEUCHÂTOISE-
ASSURANCES
rue du Bassin 16,
Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

A louer dès le 24 juin 1976,
Poudrières 18, à Neuchâtel,

APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

Fr. 470.— + charges.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A.,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer pour tout de suite ou à convenir au Landeron, cité très ensoleillée et tranquille

appartement de 4 1/2 pièces avec conciergerie

Fr. 619.— tout compris. Salaire convenable pour conciergerie.

L'appartement est très moderne avec grande cuisine. Place de jeu pour enfants. Pour tous renseignements veuillez vous adresser à la gérance

ROBERT PFISTERAG
Immobilien und Verwaltungen
Neugengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer à Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir,

STUDIOS TOUT CONFORT

non meublés, situés:
rue de Belleruche
rue des Fausse-Brayes
rue de Grise-Pierre
rue du Suchiez
rue des Gouttes-d'Or

Fiduciaire Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Neuchâtel - Port-Roulant

3 1/2 pièces

logement neuf. Cuisine équipée.

Loyer: 490 fr. y compris gaz et parking.

Tél. 31 74 74 - 25 68 37, le soir.

A louer à Neuchâtel (chemin de Trois-Portes), immédiatement ou pour date à convenir,

6 1/2 pièces

Fr. 1012.—, charges comprises.
Situation magnifique.
PLACE DE PARC Fr. 15.—.

Gérance Bruno Müller,
Neuchâtel,
tél. 24 42 40.

A louer à Peseux

appartement de 3 chambres

salle de bains - W.-C., chauffage général, loyer mensuel 330 fr., acompte de charges compris.

Etude M^o Cl.-Ed. Bétrix, notaire,
Boudry. Tél. 42 22 52.

A louer pour tout de suite ou à convenir au Landeron dans endroit tranquille

studios meublés

avec lavabo et W.-C. Equipé avec de beaux meubles neufs. Loyer mensuel environ Fr. 230.—, exclus charges.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la gérance

ROBERT PFISTERAG
Immobilien und Verwaltungen
Neugengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A LOUER à La Coudre-Neuchâtel, pour le 24 juillet 1976,

appartement de 2 pièces

Loyer, toutes charges comprises, 286 fr. par mois.

Pour renseignements:
M. Bärtschi, Neuchâtel,
tél. 33 27 36.

A louer à Fontainemelon

magnifiques appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

libres tout de suite ou à convenir.
Loyer mensuel 405 fr. + charges.

Tél. 53 16 00.

A louer au Landeron, immédiatement ou pour date à convenir,

3 pièces

dès Fr. 460.—

dès le 24 juin 1976

1 pièce

Fr. 225.—

4 pièces

Fr. 615.—

tout confort - charges comprises.

Gérance Bruno Müller,
Neuchâtel,
tél. 24 42 40.

MONRUZ STUDIO

situation sud, vue sur le lac et les Alpes.

394 fr. par mois charges comprises.

Tél. 25 29 72, heures des repas.

LE LANDERON

A louer pour date à convenir, au bord du lac,

bel appartement de 2 1/2 pièces

avec tout confort, cuisine agencée.
Loyer 405 fr. + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

Vous qui désirez habiter un bel

appartement

de 3 1/2 pièces, grande surface, tout confort, situation tranquille dans cadre de verdure,

téléphonez au (038) 24 61 61, qui vous renseignera.

CERNIER

A louer pour fin juin ou date à convenir, à la rue de la République,

appartement de 3 pièces

avec tout confort, vue et cuisinette agencée.
Loyer 310 fr. + charges.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer pour date à convenir, à la rue des Fahys, dans immeuble avec ascenseur,

studio non meublé

avec tout confort, vue et cuisinette agencée.
Loyer 310 fr. + charges.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

APPARTEMENTS DE VACANCES

La Brévine

A louer, dès le 1^{er} juillet, appartement de 4 pièces (dégagement et dépendances), bien situé. Convientrait comme appartement de vacances.

Tél. (038) 25 21 41 ou (038) 31 36 09.

A louer à

Montana-Village

2 appartements confortables, 5-7 lits, situation tranquille, Fr. 150.— à 350.— par semaine.
Tél. (01) 95 08 17.

CORCELLES

Appartement 1 pièce spacieux, complètement meublé et agencé vaisselle, linge, tout confort, 340 fr., charges comprises.

S'adresser chez Mariotti, Grand-Rue 63, CORMONDRECHE, après-midi ou soir ou tél. (022) 41 95 90.

A louer à Neuchâtel (Prébarreau), dès le 1^{er} juin 1976,

LOCAUX

env. 210 m². Loyer mensuel: Fr. 1700.—, charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40

A louer pour date à convenir, à la Vy-d'Etra,

studio non meublé

refait à neuf, avec tout confort et vue. Loyer 275 fr. + charges.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel (rue des Moulins), immédiatement ou pour date à convenir,

locaux

Fr. 200.—

par mois, sans confort, 1^{er} étage.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel,
tél. 24 42 40

A louer, au centre de la ville, LOCAUX COMMERCIAUX d'environ 340 m² avec ascenseur et monte-charge. Convientrait pour cabinet médical, fiduciaire, assurances, etc.

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 25 17 25 2001 Neuchâtel

Coop-informations

Hit «Weekend»

seulement vendredi 14 mai et samedi 15 mai

Margarine végétale pure bonjour

avec 10% de beurre

500 g
1.95
2.60

ACTION!

jusqu'au 18 mai



Yogourt aux fruits au choix gobelet familial de 500 g 1.15 - .90

Yogourt nature gobelet familial de 500 g seulement .60

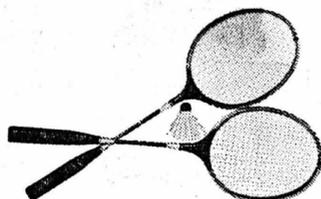
Séré aux fruits fraises, pommes, gobelet de 150 g nouveau abricots >.90 - .70

2 flans Tam Tam chocolat, vanille, caramel 2 gobelets de 125 g >.90 - .65

UP Chocodrink upérisé, 1/2 litre >.70 - .50

Prix-choc Coop

Jeu de badminton 2 raquettes, filet, volant et étui seulement 3.90



Coop compte pour qui sait compter!



W 20/76

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE EBAUCHES SONCEBOZ S.A. Usine d'Hauterive

engage :

un mécanicien de précision

à qui nous pourrions confier notre département « Chassage ».

Pour renseignements ou rendez-vous : Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

Importante entreprise horlogère biennoise cherche une

SECRÉTAIRE

Langues : français, allemand, anglais.

Entrée 1er juillet 1976 ou à convenir.

Adresser offres, accompagnées d'un curriculum vitae et des prétentions de salaire, sous chiffres 80-244 aux Annonces suisses S.A. « ASSA », 2500 Bienne.



Représentant

Nous cherchons, pour la Suisse romande, une personne à qui la promotion des ventes, le contact avec une clientèle déjà existante et les rapports avec nos partenaires commerciaux apporteraient plaisir et satisfaction.

Cette place conviendrait à une personne de 30 à 35 ans, de langue maternelle française, possédant la pratique de l'allemand et jouissant déjà d'une expérience de représentant. Elle devrait en outre posséder une bonne base commerciale tout en étant excellente dans la vente et tenace dans la poursuite de son but.

La tâche à remplir est variée et intéressante puisqu'elle touche à différents domaines : conseiller de vente, instructeur de station-service, assistance dans la gestion administrative de l'entreprise, promotion et vente de nos produits de marque mondialement connus.

Nous sommes à même d'offrir à notre futur collaborateur un salaire en rapport avec nos exigences, le paiement des frais et un dédommagement pour la voiture. En plus, c'est dans notre propre intérêt que ses chances d'avancement ne nous sont pas indifférentes.

Si vous pensez répondre à nos exigences, que la branche station-service et garage vous intéresse et que vous pensiez pouvoir vous intégrer à notre équipe de vente de premier ordre, nous vous prions de bien vouloir soumettre votre candidature par écrit à notre chef du personnel, en y joignant votre curriculum vitae, les copies de certificats et une photo. Notre service du personnel répondra volontiers par téléphone à des renseignements complémentaires.

CHEVRON OIL S.A.

Birmannsgasse 8, 4002 Bâle, (case postale). Tél. (061) 25 92 88.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

Une délégation de l'Office national des forêts de Franche-Comté au Vallon

De notre correspondant :
Le Service cantonal forestier a reçu, mercredi, une délégation de l'Office national des forêts (ONF) de la région de Franche-Comté.

Le Val-de-Travers est le berceau du traitement de la sylviculture, appelé jardiage culturel contrôlé, puisque c'est M. Louis Biolley, inspecteur du district dès 1880, qui a introduit, en 1890, la méthode dite de « contrôle ». Cette méthode est utilisée, comme son nom l'indique, à contrôler l'exploitation et l'évolution des peuplements forestiers.

C'est ainsi qu'accompagnant 42 ingénieurs forestiers d'outre-Doubs, MM. Bourgenot, de Paris, directeur technique de l'ONF, Vignat, chargé de missions auprès du directeur général, et M. Poly, directeur régional de l'ONF Franche-Comté, sont venus se documenter sur cette méthode de traitement et d'aménagement des forêts.

En fin de matinée, après la visite des forêts de la commune de Couvet,

M. Farron, ancien inspecteur cantonal des forêts, a exposé son étude spécialement consacrée à la forêt communale des Verrières, et a présenté des diapositives explicatives.

Après le repas de midi, pris en commun dans le magnifique cadre du Château de Môtiers, les ingénieurs français ont visité la forêt communale des Verrières.

Rappelons que la délégation suisse était composée de MM. de Coulon, directeur de l'Inspectorat fédéral des forêts, Graf et Moreillon, inspecteurs fédéraux, Pleines, représentant de la Société forestière suisse, Jacques Béguin, conseiller d'Etat, chef du département cantonal de l'agriculture, Louis-André Favre, inspecteur cantonal des forêts, de cinq ingénieurs forestiers du canton et de M. Michel Rey, conseiller communal aux Verrières.

Il va, sans dire, que les forestiers français ont manifesté beaucoup d'intérêt au cours de cette visite.

Au tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Malgré une ferme opposition du procureur un pourvoyeur de drogue obtient le sursis

De notre correspondant régional :

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a siégé hier, au collège de Môtiers, sous la présidence extraordinaire de Mme Ruth Schaer-Robert. Les jurés étaient Mme Denise Emery et M. André Dupont, de Couvet. M. Adrien Simon-Vermot occupait le poste de greffier, et M. Henri Schupbach, procureur de la République, celui du ministère public.

L'audience faisait suite à celles tenues en février dernier, au cours desquelles avaient été condamnés, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, trois jeunes de Couvet et Fleurier, à des peines d'emprisonnement avec sursis et à payer à titre de dévolution à l'Etat des montants de plusieurs milliers de francs en raison d'avantages illicites obtenus par les coupables. Un seul inculpé, ressortissant français, avait échappé d'une peine ferme car il avait en le tort de ne pas venir s'expliquer devant la justice.

Pour sa part, C.A., alors à La Chaux-

de-Fonds, s'était présenté devant la Cour. Mais, entre le moment où l'enquête fut clôturée et les débats, il avait récidivé. Aussi, son mandataire avait demandé qu'il soit soumis à une expertise psychiatrique, suggestion à laquelle s'étaient ralliés le procureur général et le tribunal.

Avec C.A., on ne parla que de drogues fortes, héroïne et morphine. Soumis à un long interrogatoire par la présidente, l'inculpé, dont le père fut diplomate, avait fait une maturité commerciale. Il a maintenant l'intention d'entreprendre des études de chimie. Il a été en traitement à Préfargier et à la Rochelle et est entouré d'amis sûrs.

— Vous avez toujours des relations où l'on peut se procurer des stupéfiants, lui fit remarquer la présidente.

— Oh non, j'en ai fini...

— On a aussi dit cela au mois de février et pourtant vous savez quel a été le destin de l'un de vos camarades.

LE DIXIEME DE LA COMMANDE

En somme, si l'on croit C.A., il n'a fait que de rendre des services à des copains. Il était en somme le pourvoyeur de drogues, qu'il allait acheter à Genève chez un individu qui était un trafiquant sous le couvert d'une librairie. Comme lui, C.A., étudiant, n'avait pas d'argent, c'étaient les autres qui lui en fournissaient pour acheter de l'héroïne. Et comme récompense, il touchait un dixième de la commande en nature, et se droguait de cette façon. Il prétend n'avoir jamais réalisé le moindre gain matériel et il

donnait parfois des doses de stupéfiant à ceux qui n'avaient pas d'argent.

Bien entendu, il était assez facile pour C.A. de faire supporter certaines responsabilités par des gens déjà condamnés, par un type qui ne reviendra pas en Suisse, voire par un mort... Et puis, dans les objets saisis par la police, il y avait un couteau à cran d'arrêt. Il le prenait, paraît-il, quand il allait s'approvisionner et aussi pour tenter de mettre fin à ses jours au moment où il fut arrêté.

Les faits, relatés dans l'acte d'accusation, étaient à peu près tous admis, sauf en ce qui concerne quelques questions de détail.

LE PROCUREUR :
PAS DE SURSIS

Le procureur général a d'abord admis que C.A. n'avait pas gagné de l'argent en étant le pourvoyeur de drogues. C'est pourquoi il ne réclama aucune dévolution en faveur de l'Etat.

— Mais, même sans avoir fait du bénéfice, releva M. Schupbach, la gravité des faits à la charge de C.A. est indubitable. Le problème de la drogue est celui d'une jeunesse en perdition parce qu'on a dévalorisé tous les éléments qui créent le bonheur humain. Ce qu'il faut, dans le cas de C.A., c'est l'empêcher de faire du mal à autrui, l'isoler de la drogue, en un mot le mettre en prison, car si ses études doivent être retardées c'est bel et bien de sa faute.

Le procureur a requis une peine de 20 mois d'emprisonnement en s'opposant au sursis ; il a demandé que le sursis pour

une peine de 15 jours d'emprisonnement soit révoqué, que le tribunal ordonne que l'accusé soit soumis à un traitement médical et que les objets saisis lui appartenant soient confisqués et détruits.

Le défenseur, habilement, a fait ressortir la jeunesse passablement agitée de son client pour des raisons indépendantes de sa volonté, les causes de sa toxicomanie qui peuvent être recherchées dans une diminution sur le plan de l'affectivité, les faiblesses de caractère, en proposant que la peine privative de liberté soit interrompue par un traitement ambulatoire.

LE VERDICT

Après une assez longue délibération, le tribunal a rendu le jugement suivant :

Il a considéré que les faits étaient particulièrement graves, que C.A. avait consommé de la drogue et qu'il avait favorisé par son activité des amateurs de paradis artificiels. Et puis il y a eu récidive... Aussi C.A. a-t-il été condamné à 18 mois d'emprisonnement, moins 42 jours de préventive. Avec beaucoup d'hésitation, la Cour a fini par accorder le sursis pour une durée de cinq ans.

Le tribunal a ordonné que C.A. se soumette à un traitement ambulatoire et à des contrôles médicaux réguliers. Il sera soumis à un patronage pendant la durée du sursis. Il paiera 1940 fr. de frais judiciaires et devra quand même purger une peine de 15 jours d'emprisonnement, le sursis prononcé par le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds pour une même infraction ayant été révoqué. G.D.

Les élections communales de Buttes sous la loupe

Cette année, la campagne électorale, à Buttes, contrairement à ce qui s'était passé il y a deux ans, s'est déroulée dans une parfaite correction.

Même si la participation a été moins élevée, elle a néanmoins dépassé 75 %, ce qui est du reste remarquable, comparativement au village de Fleurier.

Dimanche, lors du dépouillement du scrutin, on a dénombré 62 listes radicales-libérales compactes et 42 modifiées, soit un total de 104 listes. En juillet 1974, lors de l'élection complémentaire, il y avait 60 listes compactes et 56 modifiées, soit 116 en tout. Le déchet a donc été de 12 listes chez les radicaux-libéraux. C'est le plus faible par comparaison aux autres partis.

Chez les socialistes, il avait 90 listes compactes et 31 modifiées, ce qui donne 121 listes, alors qu'il y a deux ans, il y avait eu 109 listes compactes et 25 modifiées, d'où un total de 134 listes. La perte est de 13 listes.

L'Entente communale, elle, a eu 61 listes compactes et 15 modifiées, donnant en tout 76 listes, alors qu'en juillet 1972, on avait dénombré 71 listes compactes et 26 modifiées, soit 97 listes. Ici, la perte est de 21 listes.

Lors des deux consultations, les listes sans dénomination ont été de 13 chaque fois.

REPARTITION DES SIEGES
A DETERMINER

Avant les élections, il y avait 201 électeurs et 217 électrices qui avaient le droit de se rendre aux urnes. Sur un total de 418 électeurs et électrices, 178 hommes et 139 femmes se sont rendus aux urnes. En l'espace de deux ans, le corps électoral butteran a diminué de 30 électeurs et électrices. Cette diminution reflète la situation démographique au Vallon.

Maintenant, il reste à fixer quelle sera la répartition des sièges au Conseil communal et de savoir si l'Entente butteranne, rassemblant à peu près le tiers du corps électoral, sera représentée à l'exécutif. Mais cela est de la musique d'avenir, pas très lointain, il est vrai. G.D.

LES VERRIERES

Assemblée du chœur mixte

(c) Le chœur mixte de l'Eglise réformée de la paroisse des Verrières - Bayards a siégé dernièrement sous la présidence de Mme Madeleine Huguenin.

Dans son rapport annuel, la présidente a relevé la bonne activité de la société malgré une période difficile à la suite de nombreux départs qui n'ont malheureusement, pas encore été compensés.

Après dix ans passés à la tête de la société, Mme Huguenin a demandé à être relevée de sa charge, de même que M. Maurice Amstutz qui a exercé pendant 13 ans les fonctions de caissier. Ils ont été remerciés par l'assemblée pour leur travail et nommés membres d'honneurs, ainsi que Mme Jossi pour ses nombreuses années passées au comité.

Voici la composition du nouveau comité, qui aura comme première tâche, de recruter de nouveaux membres : Mmes Simone Matthey, présidente ; Aline Hirschi, vice-présidente ; Landry-Michaud, secrétaire ; Janine Perrenoud, caissière ; Lucette Baumgartner, archiviste ; M. Denis Gysin, directeur.

Tous les amis du chant sont cordialement invités à venir aux prochaines répétitions, les mardis soirs à la salle communale des Verrières. Un repas a clôturé cette assemblée.

ST-SULPICE

Elections : résultats inchangés

(c) A Saint-Sulpice, la participation au vote a été de 45 % (53 % hommes, 37 % femmes). On peut supposer que les Saints-Sulpiciens sont satisfaits des équipes au pouvoir puisque les résultats sont inchangés depuis 1972, soit sept radicaux-libéraux et huit socialistes au législatif.

Les « Saints de glace »

(c) Les « Saints de glace » n'ont pas manqué leur rendez-vous annuel car, depuis lundi, la température s'est sensiblement abaissée au Vallon.

La fête des mères au home

(sp) Ce fut un privilège pour les pensionnaires du home de Buttes d'avoir pu passer la journée des mères dans une atmosphère d'intimité et de gaieté.

Le matin, des croissants chauds furent les bienvenus qui furent suivis d'un excellent repas. Trois jeunes accordéonistes créèrent inlassablement une ambiance de fête que le personnel, la direction et les hôtes ont appréciée.

Concours pour un home

(sp) Un concours public est actuellement ouvert et les suggestions doivent être envoyées à la direction, pour doter d'un nom le home de Possena à Buttes, ouvert, il y a maintenant 18 ans.

Chronique du Val-de-Ruz

Les Hauts-Geneveys: première construction pour les personnes du troisième âge

De notre correspondant régional :

Cette fois c'est décidé. Une première maison pour personnes du troisième âge sera construite aux Hauts-Geneveys.

BOUDEVILLIERS

Cycliste renversé par une voiture

Hier, vers 14 h 15, un vélo, piloté par le jeune Philippe Caprini, âgé de 15 ans, de Neuchâtel, circulait de Valangin à Boudevilliers. Peu avant cette dernière localité, alors qu'il voulait se rendre à Coffrane, il bifurqua à gauche afin de se mettre en présélection. Son véhicule coupa ainsi la route à la voiture, conduite par M. C.R., de Lausanne, qui roulait dans la même direction.

Malgré un brusque freinage, l'automobiliste ne put éviter la collision. Le jeune cycliste a été projeté contre le pare-brise, qui s'est cassé, et s'est retrouvé assis à côté du conducteur. Blessé, le jeune homme a été transporté à l'hôpital de Landehey.

Départ de l'administrateur communal

(c) Après 35 ans de loyaux services, M. Paul Tissot, administrateur communal de Boudevilliers, a demandé à être mis au bénéfice de la retraite anticipée, avec effet au 30 septembre 1976. Sagnard d'origine et de cœur, M. Tissot a fait preuve durant cette longue période de qualités propres aux ressortissants du Haut-Jura : travailleur, dévoué, serviable. En plus de sa fonction d'administrateur, il est chef de section militaire, officier d'état civil, préposé à l'assurance des bâtiments, teneur de contrôle des chevaux militaires, et surtout responsable du réseau électrique communal, en sa qualité de concessionnaire.

Il sera, sans doute, impossible de trouver un nouvel administrateur aussi polyvalent que M. Tissot, et son départ sera unanimement regretté par les autorités et la population.

Ainsi en a décidé le comité de fondation créé récemment et dont font partie MM. Claude-A. Marty (Chézard-Saint-Martin), président ; Marcel Cornu (Fontaines), vice-président ; Mme J.F. Urfer (Malvilliers), vice-présidente ; MM. Jacques Liengme (Fontainemelon), secrétaire ; Auguste Martin (Fenin), trésorier ; Mmes D. Robert (Valangin) ; R.-M. Ruttimann (Dombresson) ; MM. Montandon (Les Loges) et Max Evard (Fontainemelon).

Le comité de la fondation vient d'adresser aux Conseil communaux et aux habitants du vallon qui ont manifesté leur intérêt à une aide aux personnes du troisième âge une lettre dont voici les principaux passages :

« L'année dernière, sous l'impulsion du Dr Cornu, une assemblée a réuni à Fontaines les gens qu'intéressait la question de l'aide aux personnes du troisième âge. » Quelques-uns des participants ont accepté l'idée d'étudier le problème et ont entre autres adressé un questionnaire aux habitants du Val-de-Ruz au bénéfice de l'AVS. Les nombreuses réponses ont fait constater un grand intérêt de plusieurs années, ce qui a incité les responsables à poursuivre leur étude. Des contacts avec l'Office fédéral compétent en matière de maisons pour personnes âgées ont révélé la possibilité de bénéficier de garanties très importantes, moyennant que la société soit constituée en fondation, qu'il s'agisse d'une construction nouvelle et que les normes, directives et prescriptions soient suivies à la lettre. » Certaines banques contactées ont vé-

rifié que l'appui de la Confédération était possible, si bien qu'il est maintenant envisageable de passer à la réalisation, d'autant plus qu'un terrain serait mis à disposition et constituerait les fonds propres de la Fondation. »

AUX HAUTS-GENEVEYS

La fondation a donc été constituée et le choix du terrain s'est arrêté aux Hauts-Geneveys, au sud de la gare. De nombreux avantages militent en faveur de cet emplacement, dont l'accès aux transports publics.

L'accès à l'immeuble de 20 à 35 appartements de une à deux pièces, sera particulièrement bien étudié et le problème du ravitaillement des locataires fera l'objet d'une étude. Par ailleurs, l'immeuble contiendra un ascenseur, une salle de séjour communautaire et les locataires auront la possibilité de recevoir, dans un local ad hoc, des soins médicaux selon les prescriptions fédérales.

D'aucuns comprennent la situation économique actuelle et la phénothèque d'appartements vides avec une nouvelle construction. Il faut toutefois préciser que selon les prescriptions fédérales, les bâtiments pour personnes du troisième âge ne peuvent être comparés à des immeubles locatifs.

UN AVANT-PROJET

C'est le bureau d'étude de M. Max Evard, architecte à Fontainemelon, qui a été chargé de faire l'avant-projet de cette réalisation. Si tout va bien, les travaux pourront commencer à la fin de l'automne. Certes, cette étude ne sera pas facile compte tenu de la configuration du terrain, des exigences fédérales et des problèmes financiers.

Après les récentes réalisations du vallon (piscine, centre scolaire secondaire notamment) la construction d'un immeuble pour les aînés ouvrira un nouveau chapitre dans les annales du Val-de-Ruz. A.S.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, des 18 h 30.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33
Aide familiale : tél. 53 10 03.
DANSE : Les Geneveys-sur-Coffrane : le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

De notre correspondant :

Alors que l'année dernière, le Service de l'électricité de Fleurier pensait réaliser un bénéfice net de 234.000 fr., cette somme a été finalement réduite à un peu plus de 83.000 fr., l'achat de l'énergie s'étant élevé à 118.000 fr., somme qui correspond à peu de choses près aux prévisions. Les frais d'entretien du réseau ont augmenté de plus de 50.000 francs.

COUVET

L'Union chorale... œcuménique

(sp) La société de chant masculine de Couvet, « L'Union chorale », fera preuve d'œcuménisme ces deux prochains week-ends. Dimanche 16 mai, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, elle chantera au culte du matin, au temple, tandis que samedi 22 mai, en début de soirée, elle participera en l'église catholique à une messe, quelques heures avant de prendre une part active au concert en commun des chorales du Val-de-Travers, à Fleurier.

MÔTIERS

Village en fête

(sp) Depuis mardi soir, la cour du collège est occupée par la cantine de l'Union des sociétés locales (USL). En effet, c'est samedi et dimanche prochain que la fanfare « L'Harmonie » recevra « L'Avenir » de Colombey-Muraz. La cité môtisienne sera donc en fête pour recevoir ses hôtes valaisans qui arriveront, samedi en fin de matinée.

Vendredi soir déjà, les sociétés locales défilèrent en cortège avant de se rendre sous la cantine pour présenter une soirée villageoise. Samedi, les deux fanfares donneront un concert de gala, et dimanche sera consacré à fraterniser entre sociétés.

Les soirées de vendredi et samedi se termineront par un bal.

Nouvel administrateur

(sp) Pour remplacer M. Jean-Louis Hadorn, qui quittera son poste le 31 juillet prochain, M. Blaise Emery, actuellement employé dans une entreprise commerciale de Neuchâtel et domicilié à Rochefort, a été nommé administrateur communal de Môtiers où il commencera son travail le 1er juillet.

CARNET DU JOUR

Couvet ; cinéma Collège : 20 h 30 « La fête sauvage » ; 23 h 15 « Pénitencier de femmes » (20 ans).
Môtiers ; château : exposition de peintures et dessins de Daniel Grandjean.
Môtiers ; musée Rousseau : ouvert.
Fleurier ; le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Fleurier ; infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Fleurier ; matériel des samaritains en prêt : tél. 61 13 24 ou 61 38 50.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme : tél. 53 37 20 ou téléphone : (039) 23 79 87.
Les Verrières ; bureau de renseignements : banque cantonale.
FAN ; bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35 280.
Fleurier ; service du feu : tél. 61 12 04 ou tél. 118.
Police cantonale : Môtiers : 61 14 23 ; Fleurier : tél. 61 10 21.

A cela, il y a une explication. L'année passée, la situation économique, encore favorable, a permis à la commune qui disposait de liquidités suffisantes, d'entreprendre certains travaux d'entretien importants, en particulier le contrôle des installations par la Société du Plan-de-l'Eau, l'entretien et la peinture des candélabres, la réfection des portes, des toits et chéneaux, des stations de la Mégisserie, du Grenier et du Pasquier.

BAISSE DE LA CONSUMMATION

La consommation d'énergie, ayant produit un peu plus d'un million de francs pour la cuisson, l'éclairage et les boilers a été conforme à ce que l'on avait prévu.

En revanche, pour les abonnements de la force, une diminution de 387.000 kWh a été enregistrée en raison de la crise dans l'industrie. Cependant, les recettes, par comparaison à 1974, accusent une augmentation d'environ 45.000 francs, provenant d'une majoration des tarifs de 32 %.

C'est du reste en raison du même phénomène que l'on n'a pas enregistré de déchet dans les ventes sur la cuisson, les chauffages et les boilers, bien que la consommation ait diminué, dans ce secteur de vente, de 450.000 kWh en nombre rond.

La commune a accordé des ristournes pour 26.800 fr. à certains usagers et

des escomptes sur factures pour 8000 fr. alors que ce qu'on appelle le produit des installations a régressé d'un peu plus de 70.000 francs.

Au cours de l'année dernière, l'effectif du Service de l'électricité a passé de six à cinq employés à temps partiel et de 15 à 12 à temps complet.

« Opération bouleau »

(c) Mercredi soir, branle-bas de combat, rue de l'Hôpital, à Fleurier. L'échelle des pompiers était dressée, le capitaine et quelques hommes présents. Pourquoi ce déploiement de force ? Simplement parce qu'il fallait abattre un bouleau, dont le diamètre du tronc faisait 40 cm et dont l'une des branches empiétait sur le terrain d'autrui.

On dut faire appel à M. Josef Sandner, ingénieur pour l'environnement, l'opération était plus compliquée que prévu. Expert en ce genre de travail, il a sectionné le bouleau à plusieurs reprises et sur une hauteur de sept mètres. Cela a pris trois heures de temps au clair de lune et sous les feux des projecteurs communaux.

AVIS DIVERS

AVIS DIVERS

Pompes funèbres
du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités
COUVET ☎ 63 23 42
NON-REPONSE ☎ 63 25 65
FLEURIER ☎ 61 15 47

La Grande-Motte Mont-Racine est ouverte

dimanche 17 mai
Rôtir de porc à la broche garni.

Prêt de s'inscrire en
téléphonant au (038) 57 12 04.
Se recommandent les nouveaux
tenanciers : Georgette et Claude.

Jeux et Jardins

Où découvrirez-vous mille et une possibilités de transformer, d'une manière simple, votre jardin en un joyeux paradis de jeux et de détente ?
Chez nous, votre commerce spécialisé.

ROY COUVET
Tél. 63 12 08
Schmutz FLEURIER
Tél. 61 33 33

Samedi 15 mai

Portes 19 h Sous un gigantesque chapiteau chauffé Rideau 20 h 15

GRAND RECITAL avec

TINO ROSSI

en première partie

l'extraordinaire Daisy Auvray

présentation Jean d'Aix
Prix des places 30,—, 25,—, 20,—, danse comprise.
Locations habituelles jusqu'à 17 h le 14 mai
Samedi 15 mai : Billets en vente jusqu'à
16 h au Garage Franco-Suisse (038) 66 13 65
19 h : Ouverture des caisses vers le chapiteau.
dès 22 h 30

grand bal

conduit par l'orchestre français LES « POLY SONS »
Cantine bien assortie, bar Tschip-tschip, bar Coco bello, stand à saucisses.
Prix d'entrée pour le bal, 6.— par personne

Il y aura de l'ambiance !

Organisation : Groupe Scout Trois Etoiles.

médiateur
LA MARQUE DES CONNAISSEURS

Audio et vidéo. Conceptions modernes de l'écoute et de la vision. Appareils audios - radios, HiFi, phonos, recorder - et appareils vidéos - audio-visuels - téléviseurs couleur et noir/blanc Médiateur se trouvent dans les bonnes maisons de la branche.

audio+vidéo

Location

Vente

Crédit



Chez le spécialiste c'est plus sûr, et il répare!

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

HAEFELI PESEUX

Tél. 31 24 84

Grand-Rue 32

Vente — Echanges — Réparations

MEDIATOR DEPUIS 25 ANS



COLOR CENTER AUTO-SHOP

Rue de l'Écluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

Samedi 15 mai
DÉMONSTRATION
gratuite

pour petits dégâts de carrosserie

Veillez vous inscrire au magasin
le matin, de 9 à 11 h,
l'après-midi, de 14 à 16 h

Le programme complet de nos
produits **DUPLI-COLOR**
vous sera démontré

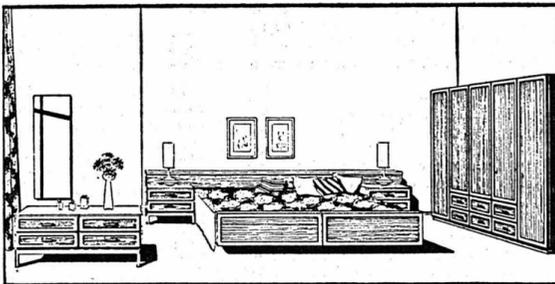
meublorama

C'est moins cher!



ENFIN UN VRAI DISCOUNT DU MEUBLE...

Quelques exemples parmi notre grand choix de mobiliers

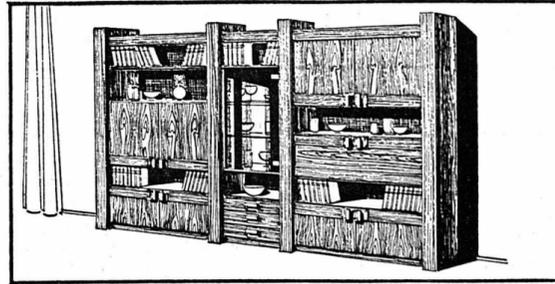


Chambre à coucher

Fabrication suisse de 1^{re} qualité
en magnifique noyer structuré.
Vaste armoire avec 6 tiroirs.

Prix super-discount Meublorama

1970.—

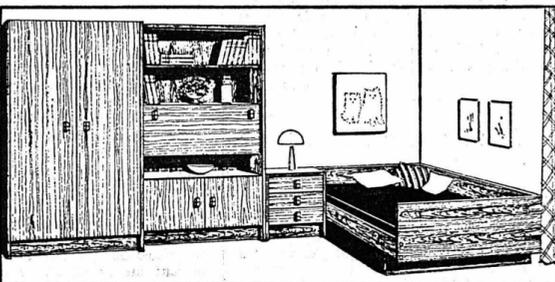


Paroi chêne véritable

Ensemble mural moderne par éléments
à un prix exceptionnel.
Selon cliché.

Prix super-discount Meublorama

990.—

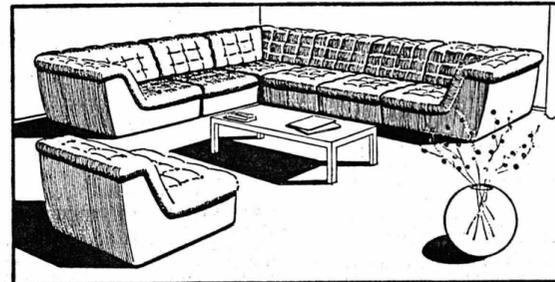


Studio «Jeunesse»

deux tons, complet selon illustration
(armoire, secrétaire, table de nuit à
3 tiroirs, lit avec protège-paroi).

Prix super-discount Meublorama

445.—



Salon moderne par éléments

Tissu ton mode

Angle Fr. 219.—

Prix super-discount Meublorama

157.—

L'élément

- Vente directe du dépôt (8000 m²)
- Sur désir facilités de paiement
- Venez comparer... un choix gigantesque
- Des prix révolutionnaires...

Heures d'ouverture:

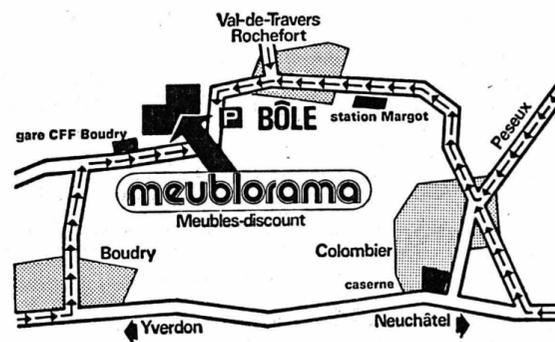
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30

Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Fermé le lundi matin

Automobilistes: dès le centre de Bôle,
suivez les flèches «Meublorama»

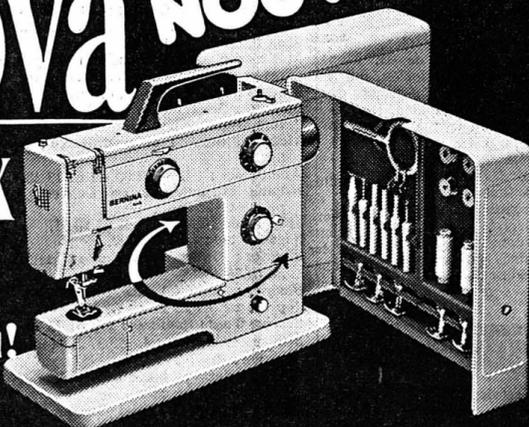
■ Grand parking



meublorama
Meubles-discount 2014 Bôle/NE

Bernina Nova NOUVEAU
en mallette SwingBox

Prête à coudre en un tournemain!



Bernina donne à présent encore davantage d'impulsion à la couture. Car la mallette Swing-Box s'ouvre en un tournemain - et la nouvelle Bernina Nova est toute prête à coudre.

Bien entendu, les multiples avantages auxquels Bernina doit sa renommée mondiale aux quels facilitent grandement tous les travaux de couture.

Par exemple:

- le bras libre
- le régulateur électronique de vitesse
- le crochet-navette CB qui ne se coince jamais (brevet Bernina)
- la fixation simple et rapide de la canette
- la fixation sans vis du pied-de-biche
- l'enfilage qui se fait d'un seul trait
- le dispositif automatique à boutonnières
- le dispositif automatique de sélection rapide de tous les points utilitaires, etc.

Mais il vaut encore mieux venir nous voir. Nous vous ferons volontiers une démonstration de la nouvelle Bernina Nova en mallette Swing-Box.

Votre conseiller: L. CARRARD - CENTRE DE COUTURE BERNINA - Epancheurs 9 NEUCHÂTEL

SKODA



...et le sport
devient économique!
fr. 9750.—

Coupé SKODA: une «sportive»
qui pulvérise les records de prix!

Votre nouvelle SKODA chez:

Neuchâtel, Garage de la Balance,
A. Lugon, tél. (038) 25 29 89
Bevaix, Garage Max Dufey, tél. (038)
46 11 60
Cheyres, Garage du Lac, G. Pedrun,
tél. (037) 63 19 03.

Importateur: A.P. Glättli S.A., 8305 Dietlikon
tél. 01/833 31 31

JURA - JURA

Poursuite des travaux de la Constituante: le Jura doté d'une Cour constitutionnelle Ce sera le premier organisme du genre en Suisse

L'Assemblée constituante a siégé à nouveau hier à Delémont, sous la présidence de M. François Lachat.

Abordant les articles relatifs aux autorités judiciaires, elle a entendu le rapporteur de la commission «ad hoc», Me Jacques Saucy (PDC), présenter les propositions qui se rapportent aux articles 92 à 98 du projet de l'ordre des avocats.

L'article 96 traitant des mineurs et des tutelles est renvoyé à la commission, à la suite des interventions de plusieurs juristes qui s'accordent à dire que le système actuel est totalement insatisfaisant et qu'il convient de laisser par ailleurs aux tribunaux de district le soin de la mise sous tutelle des adultes.

L'article 97 prévoit que les juges pénaux peuvent au besoin être chargés des instructions, mais celles-ci sont en principe conduites par un juge d'instruction. L'institution, proposée, d'un seul juge d'instruction est rejetée, l'assemblée appuyant un amendement présenté par Me Comment (PLR).

L'article 98, accepté sans débat, stipule que la loi règle l'organisation et les compétences des autorités judiciaires, ainsi que la procédure.

Ainsi sont sous toit tous les textes réglant l'organisation des autorités judiciaires, sous réserve du renvoi de l'article concernant l'autorité tutélaire.

LES TACHES DE L'ETAT

Aucun Etat cantonal ne mentionne la protection de l'environnement, mais la commission propose d'innover en incluant quatre alinéas, qui résultent du travail de l'ordre des avocats, des propositions du comité de coordination et des recommandations émises par la Chambre d'agriculture.

1. L'Etat et les communes protègent l'homme et son milieu naturel contre les nuisances. Ils combattent en particulier la pollution de l'air, du sol, de l'eau, ainsi que le bruit; 2) ils sauvegardent la beauté et l'originalité des paysages de même que le patrimoine naturel et architectural; 3) l'Etat protège la faune et la flore, notamment la forêt; 4) il règle la pratique de la chasse et de la pêche.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'article 16, alinéa 1, prévoit que l'Etat et les communes assurent une utilisation judicieuse du sol et une occupation rationnelle du territoire. Il est admis sans discussion.

Les autres alinéas vont provoquer un débat politique important, le premier qui ait effectivement eu lieu depuis le début des sessions de la Constituante jurassienne.

Plusieurs députés du PDC s'opposent à l'énumération des notions restrictives entraînant la réservation de lieux favorables à la santé et aux loisirs, à la prise en considération des intérêts des habitants d'une région et à la sauvegarde d'autres forestières et agricoles.

habitants d'une région et à la sauvegarde d'autres forestières et agricoles. Ils sont suivis par les porte-parole du PLR. Les opposants entendent que les intérêts de l'industrie et du développement économique soient mentionnés, ou que, au contraire, on renonce à des mentions particulières, au risque que celles-ci ne soient pas exhaustives.

M. Stadelmann intervient alors pour souligner avec vigueur qu'il s'agit de questions politiques importantes et de choix qui en découlent, en quoi il s'oppose à M. Etique (PLR), qui regrette la politisation du débat.

Une proposition de renvoi à la commission, faite par M. Geuvray (PDC) est refusée. MM. Béguelin et Frédez soulignent les dangers d'implantations militaires, et recommandent d'accepter le texte de l'article 16, alinéa 2. Au vote, le PCSI, le PSI, trois députés du PLR et cinq du PDC l'emportent sur le reste de l'assemblée.

L'assemblée aborde ensuite l'alinéa 3, qui dit que l'Etat et les communes prennent en considération les intérêts des habitants de la région. Plusieurs amendements, prévoyant notamment de remplacer les termes «intérêts» par «vœux» et «de la région» par «régionaux», furent rejetés après un long débat.

Au début de l'après-midi, l'assemblée adopta un alinéa 4 prévoyant que l'Etat et les communes sauvegardent dans la mesure du possible l'aire forestière et l'aire agricole, où laylviculture et l'agriculture demeurent prioritaires.

Dans le domaine de l'ordre public, il est prévu que l'Etat et les communes assurent l'ordre public, la sécurité et la tranquillité. Un amendement socialiste qui demandait de préciser qu'il s'agissait de la sécurité «des personnes» fut rejeté par 20 voix contre 17.

L'Assemblée constituante reprendra ses travaux le 26 mai. Elle examinera alors le préambule constitutionnel, les rapports de l'Eglise et de l'Etat, la sécurité sociale, les dispositions transitoires entraînant la révision de la Constitution, ainsi que les articles 44 et suivants relatifs à l'organisation de l'Etat.

BIENNE - BIENNE

Fin de la session du Grand conseil bernois Projet de base constitutionnelle accepté pour le canton de Berne après la séparation

La session de mai du Grand conseil bernois a pris fin hier matin par l'acceptation d'un projet de base constitutionnelle pour le canton de Berne dans ses nouvelles frontières et d'une motion prévoyant l'élection des conseillers aux Etats par le peuple.

Le projet de base constitutionnelle, accepté par 148 voix sans opposition précise quels sont les organes, les procédures et les compétences qui seront touchés par les préparatifs de séparation entre l'ancien et le nouveau canton. Les principales dispositions de ce projet concernent le droit de suffrage, le nombre des députés au Grand conseil et le nombre de signatures nécessaires au lancement d'une initiative ou d'un référendum.

domiciliés dans le territoire qui restera dans le canton de Berne après la séparation. D'autre part, il est indiqué que le Grand conseil délibère et prend ses décisions dans les affaires qui concernent uniquement la période suivant la séparation et qui sont de sa compétence selon la Constitution cantonale, sans la participation des députés des cercles électoraux de Delémont, des Franches-Montagnes et de Porrentruy.

PLUS DE SIEGE AUX ETATS ASSURE AUX ROMANDS

La motion prévoyant l'élection des conseillers aux Etats par le peuple a été présentée par la commission qui avait été chargée, en son temps, de traiter une initiative socialiste, rédigée en toutes pièces, demandant également l'élection par le peuple des conseillers aux Etats. La motion, très largement approuvée par les députés, prévoit un tel mode d'élection pour 1979 déjà. Cette décision

du Grand conseil a conduit les représentants socialistes à annoncer le retrait de leur initiative. D'autre part, elle aura pour conséquence de ne plus pouvoir assurer aux Jurassiens un siège au Conseil des Etats, comme cela est le cas actuellement puisque les deux représentants bernois à la Chambre des cantons sont nommés par le Grand conseil.

Enfin, les députés ont rejeté par 93 voix contre 56 une motion présentée par l'Alliance des indépendants demandant que les élections se fassent au système proportionnel dans les communes. La plupart des députés opposés à cette motion estiment qu'une telle décision porterait gravement atteinte à l'autonomie communale.

Observateurs privilégiés du Sud contestés

Au cours de la dernière journée de la session de mai du Grand conseil bernois, un député socialiste de Tramelan a déposé une motion avec 77 cosignataires à propos de la décision de la Constituante du futur canton du Jura d'inviter trois observateurs privilégiés, choisis parmi les séparatistes du Jura bernois, pour assister à leurs travaux avec voix consultative. Cette décision, estime le motionnaire, compromet les relations entre le futur canton et le canton de Berne, heurte la Constitution fédérale et est contraire à l'esprit confédéral. D'autre part, affirme-t-il, elle risque d'influencer négativement la votation fédérale sur la création d'un nouveau canton. Le motionnaire invite le gouvernement bernois à intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il fasse rapporter cette décision et lui demande de prendre toutes les mesures qui sont de sa compétence pour faire annuler ladite décision.

41 licenciements aux Tréfileries réunies

La société des tréfileries réunies de Bienne a licencié une quarantaine de travailleurs. Ces nouvelles mesures touchent 11 hommes et 12 femmes; de plus, huit ouvriers sont mis à la retraite anticipée. Parmi eux, cinq sont domiciliés dans les communes avoisinantes.

Les tréfileries réunies qui fabriquent des articles en acier (fil de fer, clou, vis et boîtes de montres en métal dur) occupaient en 1973, avant la crise environ 1035 personnes. En mars 1975, la rumeur publique faisait état d'une centaine de licenciés. Ce chiffre n'a jamais pu être vérifié, le chef du personnel de l'entreprise assura qu'il informait la presse ainsi que l'Office du travail «des décisions sûres auraient été prises» (voir notre édition du 23 mars 1975). Depuis on parlait dans les milieux

lieux ouvriers et syndicaux de «licenciements silencieux»: chaque mois au compte-gouttes quelques places de travail étaient supprimées. La statistique tenue par l'Office cantonal note un effectif de 760 ouvriers en octobre 1975 et de 700 personnes en mars 1976. De ce chiffre, il faut maintenant déduire encore les 41 personnes licenciées dernièrement.

Chute malencontreuse

(c) Hier au pont du Moulin, une passante, âgée de 34 ans, domiciliée à Bienne, a fait une chute malencontreuse. Elle a été transportée à l'hôpital régional, souffrant d'une fracture de la cheville.

Condamné avec sursis pour escroquerie

(c) Le tribunal de district de Bienne présidé par M. Rolf Haenssler a jugé hier H.H. pour escroquerie, vol, abus de confiance, faux dans les titres et infraction à la LCR. Il l'a condamné à 18 mois d'emprisonnement moins deux jours de préventive, avec un sursis de trois ans et au paiement de 2000 fr. de frais. Il sera mis en outre sous patronage. H.H., peintre en bâtiment, avait tenté d'ouvrir sa propre entreprise. La situation incertaine et précaire du marché du travail l'avait placé dans une situation difficile. En puisant dans la caisse d'une société dont il était le gérant, en revendant des instruments de musique loués préalablement, en volant à des sommières deux porte-monnaie, et en dérochant 100 fr. à sa belle-mère, H.H. avait réussi à se procurer en tout près de 16.000 francs. Avec cet argent, il a offert des vacances à sa femme, loué des voitures afin de garantir un certain niveau de vie à sa famille.

Concert de fanfares

(c) En avant-première de la 26ème Fête fédérale de musique, sept fanfares donnent un concert ce soir à la maison Calvin. Les musiques qui ont ainsi l'intention de répéter leur programme viennent d'Anet, de Longeau, d'Orpund, de Perles, de Bergen, de Saffner et de Zollikofen.

WORBEN

Subvention pour un trottoir

(c) La commune de Worben a reçu une subvention cantonale de 158.000 fr. pour construire un trottoir longeant la route cantonale, du nouveau bâtiment de la poste au foyer Seeland.

CARNET DU JOUR

- CINEMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, «Tarzan, la honte de la jungle».
Capitole: 20 h 15, «Le Cercle rouge».
Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, «Ce film».
Lido: 15 h et 20 h 15, «L'agression».
Métro: 19 h 50, «Le commissaire et le meurtrier - Le dernier train de Gun-Hill».
Palace: 15 h et 20 h 15, «La bataille des Ardennes».
Rex: 15 h et 20 h 15, «Le frère le plus futé de Sherlock Holmes»; 17 h 45, «Fellini - Vitelloni».
Scala: 15 h et 20 h 15, «Le poing de la mort de Cheng-li».
Studio: 15 h et 20 h 15, «Papillon»; 22 h 45, «Sexe en tête».
PISCINE
Piscine couverte, palais des Congrès: de 8 h à 21 h.
THEATRE
Théâtre municipal: 20 h, «Giuditta».
URGENCE
Pharmacie d'office: Meyer, Pont-du-Moulin, tél. 22 77 77.
Médecin: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
FAN-L'Express: rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11.

Le gouvernement bernois et l'aide aux universités

Dans un message au département fédéral de l'intérieur, le Conseil exécutif du canton de Berne prend position au sujet des avant-projets de lois sur la recherche d'une part et sur l'aide aux universités d'autre part. Pour les cantons dotés d'une université, constate le gouvernement bernois, la question financière figure au premier plan. Face à l'augmentation permanente du nombre des étudiants et à la croissance des exigences scientifiques, le développement de l'actuelle législation n'est concevable qu'avec une aide financière de la Confédération fortement accrue. La plupart des cantons dotés d'une université ont déjà des difficultés à maintenir l'état actuel par leurs propres moyens. Le Conseil exécutif accueille donc favorablement les deux projets de loi qui envisagent une plus forte participation financière de la Confédération aux coûts des universités et de la recherche.

Vers une épreuve de force, samedi, à Tavannes?

En date du 12 mai 1976, le mandataire de Jeunesse-Sud a reçu, par pli urgent, réponse du préfet du district de Moutier à propos du recours introduit contre l'interdiction du débat sur la Constitution du canton du Jura prononcée par la commune de Tavannes.

En substance, la réponse préfectorale indique que:

«Le 31 janvier 1976, à la suite de l'intervention d'éléments pro-bernois, la première réunion n'a pu avoir lieu. Si l'on tient compte de la tension politique qui règne actuellement, de graves affrontements sont à nouveau à redouter. Dans ces conditions, tout doit être mis en œuvre pour éviter ces affrontements et il n'est pas accordé l'effet suspensif.»

Dans un communiqué, Jeunesse-Sud constate notamment que:

1. La démocratie n'est plus à même de fonctionner dans le Jura méridional.

2. L'état de droit est remplacé par la loi de la rue.

Par l'intermédiaire de son mandataire, la jeunesse du Jura méridional a informé immédiatement le Conseil exécutif du canton de Berne que: vu la légitimité de l'invitation privée adressée aux hommes politiques du nord du Jura, vu une garantie constitutionnelle que confère la loi, le débat prévu à Tavannes le 15 mai 1976 est maintenu.

Puise-t-il ne pas tourner à l'épreuve de force dans cette ville où le climat est très tendu.

La Fédération du district de Moutier de Force démocratique s'est en effet déclarée pleinement solidaire du Conseil municipal de Tavannes dans la décision qu'il a prise de refuser la location de la salle communale à «Jeunesse-Sud».

L'ordre du jour de cette assemblée comporte, on le sait, une discussion sur l'édification de la constitution du futur canton. Une telle réunion est ressentie comme une provocation par Force démocratique.

3. L'Association des Jurassiens de l'extérieur protestent de l'extérieur protestent

L'Association des Jurassiens de l'extérieur condamne, dans un communiqué, la décision du Conseil municipal de Tavannes qui a refusé de mettre une salle à disposition de «Jeunesse-Sud». «Ce genre de refus, dit-elle, n'est pas un cas unique. Il est systématique depuis le 23 juin 1974. L'AJE rappelle à tous les citoyens suisses épris de liberté que ce genre de refus constitue une violation flagrante des droits élémentaires garantis par les Constitutions fédérale et bernoise. Nulle part en Suisse de tels procédés sont appliqués, sauf dans le Jura-Sud», ajoute l'AJE, qui demande au gouvernement bernois et aux autorités fédérales d'intervenir immédiatement auprès du Conseil municipal de Tavannes pour le faire revenir sur sa décision, «faute de quoi elle rejette sur celui-ci l'entière responsabilité des troubles qui pourraient en résulter le 15 mai».

Les femmes de Force démocratique ne veulent pas des journalistes jurassiens

Le Groupement féminin de Force démocratique (GFFD) vient de signifier aux journalistes, membres de l'Association de la presse jurassienne qu'ils ne sont pas invités à assister au 2ème congrès de ce groupement qui doit avoir lieu samedi à Tramelan. Raison donnée: l'exclusion de Mme Geneviève Aubry, présidente de ce groupement, de l'Association de la presse jurassienne (APJ) et de l'Association de la presse suisse (APS).

Le «Démocrate» a donc informé hier ses lecteurs qu'il ne pensait pas rendre compte du congrès du Groupement féminin de Force démocratique. Il dénonce avec force la mesure discriminatoire prise à l'égard des journalistes jurassiens. Pour notre confrère, cette mesure est «d'autant plus inopportune et ridicule» que:

1) l'écrasante majorité des journalistes professionnels du Jura sont visés par l'attitude du GFFD, puisqu'ils font partie de l'APJ au même titre que l'écrasante majorité des journalistes professionnels de n'importe quelle région de

Suisse sont membres d'une association cantonale ou régionale; 2) Mme Aubry a été exclue de l'APJ, entre autres, et principalement, parce qu'elle avait déjà refusé l'accès de confrères à des conférences de presse ou des congrès organisés par elle;

3) l'Association de la presse suisse, après avoir examiné le dossier de Mme Aubry, a donné raison à l'APJ et à son tour exclu l'intéressée de ses rangs;

4) Force démocratique ne cautionne pas l'attitude du GFFD dans cette affaire, ainsi que nous l'a indiqué le porte-parole du GFFD lui-même;

5) les journaux visés étant dans l'incapacité de rendre compte du congrès en question, c'est le GFFD qui est pénalisé en tout premier lieu.

CORTÉBERT

Issue fatale

En début de semaine, M. Arthur Gauthier, âgé de 65 ans, a été happé par un train de marchandises alors qu'il se promenait avec son chien. Le malheureux est décédé durant son transfert à l'hôpital.

On ne s'explique pas encore les causes de l'accident et l'on suppose que M. Gauthier a eu un moment de distraction.

Agriculteur, la victime a exploité un domaine de la localité. Durant les huit dernières années, il a travaillé dans une fabrique de Bienne. Membre du Conseil de bourgeoisie, le disparu a fait également partie des différentes sociétés de chant de la localité. Avec son épouse, il a élevé trois enfants qu'il avait recueillis après la guerre.

VAUD

Manœuvres du premier corps d'armée

Le corps d'armée de campagne 1 effectuera ses manœuvres du 15 au 19 novembre, dans le secteur lac de Neuchâtel, plateau d'Echallens, Sarine et Berne. Au cours de cet exercice d'envergure, quelque 18.000 hommes seront engagés ainsi que 3.200 véhicules, 300 chars et une centaine d'avions et d'hélicoptères.

GRANDCOUR

Au club des aînés

(c) Mercredi après-midi, à la grande salle de Grandcour, les membres du Club des aînés ont entendu M. E. Bieri, un habitant du village, qui a présenté une centaine de diapositives rapportées d'un voyage aux Etats-Unis et au Canada. Cette séance, fort instructive, a été appréciée des participants.

SAINTE-CROIX

Issue fatale

(c) Le 28 avril, au cours d'une collision entre un camion et le train à Sainte-Croix, M. Pierre Martin, âgé de 61 ans et domicilié dans cette localité, avait été grièvement blessé. Il vient de succomber à ses blessures à l'hôpital de Sainte-Croix.

Contre tout ce qui pique, découpez. Pour vivre et dormir la fenêtre ouverte, il vaut mieux être à l'abri des moustiques et des autres insectes qui piquent. Et laisser au dehors les mouches porteuses de germes. Faites simplement installer chez vous des stores STOPIC. STOPIC laisse passer l'air et le soleil. Pas les insectes. Et STOPIC est résistant: il se baisse et se relève à volonté. Voilà pourquoi STOPIC est garanti par Superhermit, le spécialiste de l'isolation et de la protection. Pour en savoir plus, écrivez ci-dessous vos nom et adresse. Nous vous enverrons sans engagement de votre part notre documentation n°1124. Nom, Prénom: Adresse: No postal Localité: Agences et pose dans toute la Suisse. A retourner à: Dynamex 73, rue de Lyon Case postale 145 1211 Genève 13 Superhermit Le spécialiste de l'isolation et de la protection.

FRIBOURG

Contournement de Morat Octogénaire tué par un camion

(c) Hier, vers 14 h 05, un camion valaisais circulait de Berne en direction de Lausanne. Sur la route de contournement de Morat, à la hauteur du carrefour de Champ-Olivier, il ne put éviter de heurter un vieillard qui traversait la chaussée en courant. Il s'agissait de M. Ernst Hüni, âgé de 87 ans, ancien agriculteur à Champ-Olivier (commune de Morat), qui fut projeté à côté de la route et tué sur le coup. Au moment où s'est produit l'accident, le carrefour n'était pas réglé par les feux, ces derniers étant en réparation.

Les allègements fiscaux devant le Grand conseil

(c) Comme il l'avait promis depuis longtemps, le Conseil d'Etat a présenté un projet de modification de la loi fiscale de 1972. Le gouvernement a choisi de proposer des correctifs par le seul moyen des déductions sociales. Il en résulterait un déchet fiscal de quelque quatre millions: C'est beaucoup trop peu, disent certains. Ces propositions représentent un maximum, a répondu hier M. Arnold Waeber, directeur des finances.

Le combat se déroula sur chaque article de loi à corriger. Hier, au chapitre des déductions sociales, le gouvernement a été battu sur un point, au profit des rentiers de l'AVS-AI dont le revenu net n'atteint pas 11.000 fr. pour le contribuable sans charge d'entretien et 16.000 fr. s'il a chargé d'entretien. Ces contribuables-là pourront déduire intégralement leurs primes et cotisations d'assurance-maladie.

Les déductions sur le revenu du travail de la femme ont été augmentées de 500 fr., comme le Conseil d'Etat le proposait.

D'autres propositions d'allègement doivent encore être examinées.

spengler propose les tout derniers succès jeans!

JEANS NEWS



spengler

Bienne, rue de Nidau 48

Notre maison de mode ouvre à 9 h 30; le lundi à 13 h 30, le samedi à partir de 8 h 30. Chaque jeudi vente du soir jusqu'à 21 h.

Auberge Mont-Gelé,
1914 Iséables,
cherche pour tout de suite ou à
convenir

une sommelière

débutante acceptée. Salaire
garanti. Nourrie, logée. Congés
réguliers.

Tél. (027) 86 26 88.

Entreprise Félix Pizzera, menuise-
rie, Colombier, demande tout de
suite ou pour date à convenir

menuisier

ou ébéniste, destiné au travail de
pose.

Faire offres à l'entreprise,
rue de la Société 5,
tél. (038) 41 24 35.

Nous cherchons

1 mécanicien sur autos

Bon salaire.
Semaine de 5 jours.
Cours spéciaux.
R. Waser
Garage de la Côte, Pesoux.

Chef d'équipe routier

capable, serait engagé tout de
suite.

Se présenter ou téléphoner au
25 30 23, S. Facchinetti S.A.,
Neuchâtel.

Agents libres

sont recherchés pour Vaud, Fri-
bourg, Neuchâtel pour vente ap-
pareils, produits pour commerces,
privés, agriculteurs. Marges inté-
ressantes.

Faire offres à DREP S.A.,
53, ch. de Renens,
1004 Lausanne.

Cercle National, Neuchâtel, cher-
che

cuisinier (ère)

capable, sachant travailler seul.

Se présenter ou téléphoner au
(038) 24 08 22.

Maison d'enfants Pierre Grise
1294 Genthod cherche

enseignant (e)

pour une classe d'adaptation de 8
élèves de 8/10 ans. Date d'entrée
30 août 1976.

Envoyer offres détaillées à la di-
rection.

Petit-Hôtel Chaumont,
cherche

une sommelière

et une sommelière extra pour sa-
medi-dimanche.

Tél. (038) 33 24 10.

Maison de repos pour personnes
âgées
JOLI-BOIS, 1832 Chamby

cherche :

infirmières diplômées

(postes à responsabilités)

infirmières assistantes

garçons de maison

Faire offres écrites à la direction,
avec curriculum vitae, copies de
certificats et prétentions de
salaire.

L'AQUARIUM
cherche une

sommelière

Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 13 55.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons personnes, désireuses de se créer
une nouvelle situation, pour les former en qualité

d'inspecteurs d'assurances

Nous demandons :

personnes dynamiques et persévérantes ayant une
bonne présentation et sachant faire preuve d'initia-
tive

Nous offrons :

place stable avec d'excellentes possibilités de gain
et un soutien constant de l'agence.
Faire offres sous chiffres 28-900127 à Publicitas,
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre client fourreur, à Bienne

1re couturière-vendeuse

pouvant assister le patron et le seconder auprès de
la clientèle. Nous demandons personne de présenta-
tion soignée, dynamique et consciencieuse.

Langue maternelle française ou allemande, avec
bonnes connaissances de la deuxième langue.

Travail stable et intéressant pour qui aime les res-
ponsabilités.

Entrée août ou à convenir, s'adresser :



studio Perrenoud,
Agence-Conseil en publicité
29, rue de Nidau, 2502 Bienne,
(032) 23 30 52.

L'hôpital d'Aigle

cherche à s'assurer la collaboration

d'une infirmière sage-femme

d'une infirmière-veilleuse

(éventuellement à temps partiel, minimum 3 nuits
par semaine);

d'une infirmière diplômée

Ambiance de travail agréable. Self-service. Semaine
de 5 jours. Horaires et rétribution selon les normes
du GHRV.

Adresser offres détaillées à la Direction de l'hôpital
1860 Aigle.

Le Centre hospitalier universitaire vaudois à Lau-
sanne (CHUV)

engagerait tout de suite ou pour date à convenir :

1 infirmière (ier) - chef de maison

pour le service de pédiatrie;

1 infirmière (ier) - monitrice (eur)

en soins intensifs chargé (e) de la formation des in-
firmières (iers) en soins intensifs et réanimation
médico-chirurgicale.

Rétribution selon les statuts des fonctions publiques
cantonales.

Possibilité de logement.

Adresser les offres détaillées ou les demandes de ren-
seignements à Mlle Monge, infirmière-chef générale,
1011 Lausanne.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

L'ex-archimandrite de Lausanne devant le tribunal correctionnel

De notre correspondant :
Si « charité bien ordonnée commence par soi-même », il faut bien reconnaître que Zachary X, 51 ans, ex-archimandrite de l'Eglise orthodoxe grecque de Lausanne, y est allé un peu fort. Parce que, selon les Evangiles, sa main droite a ignoré ce que faisait sa main gauche, cet ex-religieux s'est retrouvé hier devant le tribunal correctionnel de Lausanne, présidé par M. Jean-Pierre Cottier. L'ex-archimandrite est accusé d'escoqueries, subsidiairement d'abus de confiance.

Arrivé à Lausanne de son Amérique natale en 1963, Zachary X. conquit rapidement la confiance de ses paroissiens et, plus encore, de ses paroissiennes. Tout alla bien jusqu'en automne 1973 où des bruits fâcheux se mirent à circuler à Lausanne sur les « indéli-

tes » qu'aurait commises l'archimandrite. L'armateur Georges Lemos, qui résidait alors à Lausanne, l'accusa d'être un homme d'affaires véreux plus qu'un prêtre. Bref, Zachary X. fut interdit par le métropolitain, le 1er mars 1974. Toujours est-il que l'ordonnance de renvoi retient contre l'ex-archimandrite le fait que, profitant de l'état physique et psychique de l'une de ses paroissiennes, Mme Grace Bourguignon, née en 1892, morte en 1975, X. s'est fait confier les pouvoirs sur ses avoirs et valeurs, ceci se passait en 1969. Dès 1972, l'ex-archimandrite se livre à une série d'opérations financières consistant en des transferts de fonds, du compte de Mme B. sur le sien propre, pour un montant de 174.831 francs suisses représentant 100.000 DM et deux mille dollars. Les fonds, qui devaient servir à une fondation pour les pauvres en Grèce,

navigent alors entre Lausanne, Genève, Vaduz, Athènes où ils servent à l'achat de deux terrains sur lesquels on devrait construire un complexe hôtelier. Les terrains sont propriété d'une société anonyme dans laquelle l'accusé possède 8 % du capital-actions. Sur l'emploi de ces fonds, l'accusé donne des explications plutôt embrouillées et, comme il affirme que personnellement il n'avait pas d'argent, le président Cottier lui fait remarquer qu'en juin 1974, l'une de ses paroissiennes lui avait légué par testament, 15 jours avant sa mort, 339.000 francs. Le Dr Yolande B. est citée comme témoin et vient donner à la Cour des précisions sur l'état de Mme B. A la question du défendeur de X., Me Studmann, « Mme B. était-elle capable de se rendre compte de ce qu'elle signait », le praticien répond : « Cela dépendait de la manière dont on lui expliquait ce qu'on voulait d'elle ». Deux autres témoins dont la sœur de Mme B. viennent affirmer que la défunte avait toute confiance en l'accusé.

AUDITION DES TÉMOINS

L'audition des témoins laisse apparaître le fait que la communauté orthodoxe grecque de Lausanne était divisée en deux clans : celui de l'ex-archimandrite et celui de l'armateur Georges Lemos. On ne saura vraisemblablement pas pourquoi ce dernier en voulait tant au Père Zachary X. au point d'intervenir auprès du métropolitain qui réside à Vienne, pour solliciter et obtenir l'interdiction de l'archimandrite. Il semble que M. Lemos ait pris ombrage de la place que le Père X. était parvenu à se faire au sein de la communauté dont l'armateur était le membre le plus influent. Au terme de l'audition de certains témoins, la Cour aura la lourde tâche de dire si Mme Bourguignon jouissait de toutes ses facultés lorsqu'elle signa les pièces qui permirent à l'ex-archimandrite de transférer et de manipuler des fonds de Mme B. C'est là, nous semble-t-il, tout le procès. Zachary X. pouvait-il se croire autorisé à disposer, selon sa volonté, des fonds et avoirs à lui confiés par les pouvoirs que lui consentait Mme B. ?

AUDIENCE UN PEU SURVOLTEE

Audience quelque peu survoltée que celle de l'après-midi, survoltée parce qu'au bout de deux heures d'audition d'un témoin venu d'Athènes, tout est si bien embrouillé dans l'affaire des terrains que le président Cottier qui « en a plein le dos » élève la voix pour dire qu'à moins de voir les plans du complexe hôtelier prévu, il croira toujours que toute cette affaire n'est que du vent...

L'audience est interrompue quelques instants pour que la Cour puisse jeter un coup d'œil sur les plans que les témoins ont apporté.

On reste toutefois surpris en apprenant qu'en Grèce, pour constituer une œuvre philanthropique, il faut d'abord pouvoir justifier d'un revenu de un million de francs suisses. C'est pourquoi, avec les fonds transférés par le Père X., on a acheté des terrains dans l'île de Crète pour y édifier ce complexe touristique qui doit rapporter des revenus qui permettront de constituer l'œuvre de bienfaisance souhaitée par Mme B. Comme on le voit, si les voies de Dieu sont insondables, celles de son serviteur, le Père X., ne le sont pas moins.

On est en droit de se demander pourquoi, avec l'argent qui se trouvait en Suisse, on n'a pas constitué, dans notre pays, une fondation destinée à aider par exemple des étudiants grecs dans le besoin ! L'audience s'est prolongée fort avant dans la soirée et le jugement sera rendu aujourd'hui en fin de matinée.

M.

Le scrutin fédéral du 13 juin Nouvelle conception de l'assurance-chômage

Trois objets sont soumis au scrutin fédéral du 13 juin prochain : la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, l'octroi d'un prêt de 200 millions de francs à l'Association internationale de développement (IDA) et un nouvel article 34 novies de la Constitution sur l'assurance-chômage. Ce dernier paraît le moins controversé des trois ; aucune opposition organisée ne s'est encore manifestée.

Il faut pourtant se demander s'il est nécessaire de changer la Constitution à ce sujet. Au moment où la récession et le chômage sont apparus en Suisse, après de nombreuses années de prospérité et de plein emploi, des critiques furent adressées au régime en place. D'abord, on a constaté qu'une proportion très faible des salariés était assurée ; puis on s'en est pris aux faiblesses du financement. Ces reproches étaient en partie excessifs : il était bien normal qu'en temps de pénurie aiguë de personnel, les caisses publiques, les caisses syndicales et les caisses paritaires d'assurance-chômage, n'étant plus sollicitées, se soient contentées de survivre grâce à des cotisations dérisoires.

Face aux nécessités nouvelles, le cadre juridique n'a pas empêché les adaptations indispensables. Un nombre appréciable de salariés s'assurent spontanément. Les organisations professionnelles exercèrent leur action en vue d'une généralisation de l'assurance et de la prise en charge d'une partie des cotisations par les

employeurs. De nombreux cantons rendirent l'assurance-chômage obligatoire dans une série de secteurs. Les caisses adaptèrent progressivement le montant de leurs cotisations à l'importance croissante de leurs prestations. Les dispositions légales furent révisées de manière à favoriser le recrutement, augmenter le montant des indemnités et prolonger la durée de l'indemnisation.

LES INNOVATIONS

Quelles sont les principales innovations apportées par l'article constitutionnel proposé ? La plus importante découle de l'obligation faite à tous les salariés de s'assurer, sauf exceptions définies par la loi ; aujourd'hui, les cantons ont la faculté de décréter l'assurance obligatoire ; ils ont fait usage de cette compétence selon leur propre appréciation des nécessités économiques et sociales. L'uniformité est-elle indispensable sur le plan fédéral ?

Le nouvel article 34 novies prévoit aussi la garantie d'une « compensation convenable du revenu », le financement par les cotisations des assurés et la prise en charge par les employeurs de la moitié des cotisations dues pour leurs salariés. La disposition constitutionnelle précise : « La loi fixe le montant maximum du revenu soumis à cotisation, ainsi que le taux de cotisation maximum ». Cela implique la perception d'une cotisation en pour cent du revenu assuré ; et c'est probablement à cette fin qu'une révision de la

Constitution est entreprise. Mais comment cette cotisation proportionnelle serait-elle perçue et par qui ?

Il a été envisagé de confier l'encaissement soit à l'AVS-AI, soit à la Caisse nationale d'assurance-accidents. Mais l'AVS-AI, qui prélève une « cotisation-impôt » proportionnelle, sans limitation de revenu, ne pourrait pas sans difficulté percevoir un supplément sur des revenus limités par un maximum. La Caisse nationale fixe un « plafond » à ses cotisations et à ses prestations ; mais son champ d'application ne s'étend pas à toutes les professions et ne se prête donc pas à l'intervention systématique et générale prévue par le nouvel article sur l'assurance-chômage. L'idée apparemment simple d'une perception centralisée des cotisations d'assurance-chômage n'est peut-être pas une bonne idée ; elle débouche vraisemblablement sur la création d'un office de plus. C'est ce qu'on fait depuis deux ou trois générations.

De plus, il faut le rappeler, les nouvelles règles constitutionnelles réduiraient les caisses syndicales et les caisses paritaires au rôle de guichets de paiement d'une institution fédérale. Leurs comités, déchargés du soin d'obtenir les contributions des assurés, n'assureraient plus aucune responsabilité véritable.

En définitive, les raisons d'hésiter ne manquent pas, entre le perfectionnement empirique du régime actuel et la probabilité d'un nouveau système plus centralisé et plus étatique. G. P. V.

Crime des Mousquines : arrestation de l'assassin

LAUSANNE (ATS). — Le crime commis le 21 avril dans le bureau de poste du quartier des Mousquines, à Lausanne, est élucidé. L'assassin de la jeune Lucrèce Marguerite Portmann, 22 ans, employée postale, a été arrêté, a annoncé jeudi la police cantonale vaudoise, qui donnera des précisions sur le déroulement de l'enquête au cours d'une conférence de presse, vendredi matin à Lausanne.

Rappelons que la jeune employée, qui était seule au bureau, avait été découverte le 21 avril à 13 h 15, gisant dans les toilettes de la poste. Portant trois blessures causées par une arme à feu, elle succomba peu après son hospitalisation. Une somme de 27.000 fr. fut volée.

L'enquête de la police a été difficile, le crime n'ayant pas eu de témoin.

VALAIS

Nominations au Grand conseil

De notre correspondant :
La journée de jeudi au Grand conseil valaisan fut la plus monotone de la session. Aucun objet majeur n'est venu animer le débat. Les députés ont poursuivi — on serait tenté de dire cahin-caha — l'étude de la gestion financière de l'Etat, laquelle boucle sur un déficit de 14 millions de francs.

Signalons cependant qu'à l'occasion de l'étude des comptes touchant le département de l'instruction publique, certains députés notamment M. Bernard Morand s'en prirent vertement à la méthode Petit adoptée par le Valais pour l'étude de l'allemand dans les écoles primaires. M. Morand fit ressortir le côté ridicule voire intolérable de cette méthode. M. Antoine Zufferey, chef de département, prit la défense de la méthode en insistant surtout sur ses avantages pédagogiques même si certains textes pouvaient prêter à sourire parfois.

Au cours de cette séance, le parlement a élu le deuxième vice-président de l'assemblée, à savoir l'homme qui sera à la tête du Grand conseil dans deux ans. Le choix s'est porté sur M. Milly Ferrez, président de Bagnes, PDC. M. Ferrez est à la tête de la

plus vaste commune de Suisse. Il est ingénieur de formation.

Le parlement a fait appel d'autre part à Me Victor Gilloz, actuellement au service militaire, pour occuper le poste de juge cantonal suppléant. M. Gilloz va succéder ainsi à M. Jean-Maurice Gross, élu juge cantonal lors de la retraite de M. Luc Produit de Leytron.

M. Ferrey a obtenu 96 voix sur 112 bulletins valables et M. Gilloz 103 voix.

La journée de vendredi sera marquée par un important débat sur le passage de l'autoroute à Saint-Maurice. M.F.

Plus de 600 hommes rendent leur drapeau

(c) Jeudi en début d'après-midi plus de 600 hommes soit les soldats du bat. Vis. mont. 1, commandés par le major Victor Gilloz, de Riddes et de Sion, ont rendu leur étendard après les trois semaines de cours de répétition passées dans l'élite.

Ces hommes — des Valaisans pour la plupart — étaient cantonnés à Martigny, Charraz, Evionnaz et dans la vallée des Dranses. La cérémonie de remise du drapeau a eu lieu à Sembrancher en présence des autorités, d'une partie de la population et de divers officiers supérieurs.

Ce cours s'est déroulé dans d'excellentes conditions mise à part la dernière semaine qui fut marquée par la pluie. C'était hélas la semaine des manœuvres.

Le chef de l'aérodrome de Sion s'en va

Celui que l'on appela dans les milieux romands de l'aviation « le Guillaume valaisan » en le comparant à l'inoubliable camarade de Saint-Exupéry à savoir le chef de l'aérodrome civil de Sion, M. Albert Thomas va prendre sa retraite et quitter le canton.

Agé en effet de 65 ans, M. Thomas après avoir dirigé durant douze ans environ le place de Sion va s'en aller. Albert Thomas a exécuté des milliers d'atterrissages sur glacier et compte plus de 7000 heures de vol. Il a formé plus de 350 élèves-pilotes.

Albert Thomas est arrivé relativement tard dans l'aviation. A l'âge de 37 ans en effet il s'écria en voyant passer un appareil dans le ciel de sa région : « Jamais je ne mettrai le pied dans un avion ». C'est lors d'un vol en Afrique qu'il décida au seul de la quarantaine de faire carrière dans le ciel. Albert Thomas devint bientôt un as de l'aviation, métier qu'il pratiqua en marge de sa profession de boulanger tout d'abord. Il fut deux fois champion suisse d'aérobatie.

C'est en 1966 qu'il fut appelé par la commune de Sion à diriger l'aérodrome de la capitale valaisanne qui connut sous son influence un essor inattendu. Albert Thomas quittera sa place en automne, date à laquelle le nouveau directeur non encore nommé entrera en fonction.

Automobile: 1976 devrait marquer la fin de la crise en Suisse

BERNE (ATS). — L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) estime que les ventes de voitures neuves progresseront de quelque 5 % en 1976, et que ce taux pourrait même être dépassé si la reprise économique intervient dans notre pays durant la deuxième partie de l'année avec plus de vigueur que l'on espère aujourd'hui.

Réunis jeudi à Berne en assemblée ordinaire, les professionnels de l'automobile espèrent ainsi qu'avec ses 6,1 % ou ses 12.282 unités de moins qu'en 1974, l'année 1975 aura marqué la fin de la baisse des immatriculations des voitures neuves. Baisse commencée avec l'inflation en 1973, et amplifiée par la crise pétrolière et par la récession qui a suivi. Ce renversement de tendance est confirmé par les résultats encore provisoires des quatre premiers mois de 1976, selon lesquels les immatriculations ont augmenté de 6,5 %. Dans le secteur utilitaire, on estime que le creux de la vague est atteint. Après la forte chute

des ventes en 1975 (moins 43,6 %) les résultats du premier trimestre 1976 montrent une certaine stabilisation qui ne permet cependant pas de compter sur une amélioration cette année, estiment les professionnels suisses de l'automobile.

D'AUTRES PREOCCUPATIONS

L'Union professionnelle suisse de l'automobile est préoccupée par la série de mesures qui visent à baisser le bruit des véhicules à moteur et les normes régissant les gaz d'échappement. Le Conseil fédéral doit prendre une décision dans le courant de juin prochain, et selon les données des constructeurs, si les propositions de la division fédérale de police sont acceptées, 42 % des véhicules actuellement vendus dans notre pays, ne pourraient plus y être importés. Les professionnels de l'automobile espèrent donc que le Conseil fédéral n'admettra pas telles quelles les propositions de l'administration fédérale.

Conférence des directeurs de conservatoires

BERNE-GENÈVE (ATS). — Réunie récemment à Berne et à Genève, la conférence des directeurs de conservatoires suisses a salué avec satisfaction l'introduction de la musique comme branche à option des diverses maturités fédérales et cantonales. Les directeurs estiment que les conservatoires doivent jouer un rôle déterminant dans la formation des maîtres de musique dans l'enseignement public. Ils veilleront à harmoniser les programmes d'études en ce domaine, tout en tenant compte de la situation spécifique de chacun de leur canton.

Dans un communiqué, la conférence déclare que les directeurs se sont ralliés unanimement aux principes suivants : la formation des maîtres de musique doit être axée avant tout sur la pratique musicale — responsables de l'orientation de leurs étudiants, les conservatoi-

res s'efforceront de faciliter et d'améliorer le recrutement des maîtres de musique de l'enseignement public — les conservatoires collaboreront étroitement avec les responsables de l'enseignement de la musique à l'école et les institutions (universités, écoles normales, etc.) qui s'emploient à la formation des maîtres de musique de tous les ordres d'enseignement — à tous les degrés de l'école publique, l'enseignement musical doit bénéficier des dotations horaires suffisantes et être soumis au même système de contrôle que les autres disciplines — l'importance dorénavant accordée à la musique dans la culture générale appelle certaines réformes dans les programmes de formation des instituteurs — les directeurs de conservatoires demeurent prêts à assister les autorités scolaires dans leurs efforts en ce domaine, conclut le communiqué.

Près de 10 millions de subventions fédérales pour la protection des eaux

BERNE (ATS). — Le département fédéral de l'intérieur a octroyé des subventions fédérales d'un montant global de 9.808.070 francs, destinées à des installations d'assainissement des eaux usées.

Cette subvention est destinée aux communes de l'association « SIEG l'évey-Montreux » (VD) (communes Vevey, La Tour-de-Peilz, Corseaux, Corsier, Chardonne, Jongny, Saint-Légier, Montreux, Blonay, Veytaux) 3.240.805 francs ; au service intercommunal d'épuration des eaux usées d'Eclagnens et environs (VD) (commune s'Goumoens-la-Ville, Eclagnens, Oulens-sous-Echallens) 484.684 francs ; à l'association pour l'épuration des eaux usées de Pully-Paudex-Belmont S/L (VD) 443.350 francs ; à l'association

pour l'épuration des eaux usées d'Unter-klettgau (SH) (communes de Gächlingen, Hallau, Neunkirch, Oberhallau, Siblingen, Wilchingen) 271.865 francs ; au canton de Genève et aux communes de Cologny, Collonge-Bellerive, Choulex, Vandœuvre (GE) 215.695 francs ; ainsi qu'aux communes d'Aigle (VD) 804.040 francs (subvention complémentaire) ; Boudevilliers (NE) 562.483 francs ; Muttenz (BL) 539.700 francs ; Pratteln (BL) 393.600 francs ; Pully (VD) 386.149 FRA1 Paudex (VD) 356.768 francs ; Saint-Maurice (VS) 295.650 francs ; Boningen (SO) 269.420 francs ; Belmont-sur-Lausanne (VD) 264.520 francs ; Realp (UR) 250.925 francs ; Arbon (TG) 250.920 francs ; Sargans (SG) 189.448 francs ; Doerflingen (SH) 187.340 francs ; Randogne (VS) 152.048 francs ; Vernier (GE) 137.700 francs et Gisikon (LU) 110.960 francs.

Assez de places d'apprentissage

BERNE (ATS). — Des milliers de jeunes gens qui viennent de quitter l'école ne trouvent pas, ce printemps, de places d'apprentissage dans le métier qu'ils désirent apprendre, remarque le conseiller national Waldner (soc-BL) dans une question ordinaire où il demande au Conseil fédéral ce qui est prévu pour trouver une solution satisfaisant à ce problème.

Dans sa réponse, le gouvernement rappelle que le groupe de travail « les jeunes et le marché de l'emploi », créé l'an dernier par l'OFIAMI, a proposé une série de mesures propres à accroître l'offre de places d'apprentissage. Les enquêtes menées au cours des dernières semaines par les cantons, ajoute-t-il, ont montré qu'au printemps 1976, il y a en général assez de places d'apprentissage. Ce résultat réjouissant peut être largement attribué au fait que malgré la récession, les entreprises sont tout aussi disposées qu'avant à promouvoir la formation des jeunes gens. Dans certains cantons, d'autres solutions sont prévues, telles que formation de base, introduction d'une année préprofessionnelle et 10^{me} année scolaire. La Confédération leur apporte son soutien sous forme de subventions. D'autre part, le Conseil fédéral a pris les dispositions nécessaires afin d'augmenter le nombre de places d'apprentissage dans l'administration fédérale et, tout en suivant avec attention l'évolution de la situation, il estime que d'autres dispositions spéciales ne s'imposent pas pour le moment.

Légère diminution du chômage partiel dans le canton de Berne

BERNE (ATS). — Par rapport au mois précédent, le nombre de chômeurs partiels a légèrement diminué dans le canton de Berne en mars, passant de 20.542 à 20.278 personnes (-1,3 %). Le nombre d'heures perdues a diminué de 9,5 % pour atteindre 670.652 heures. Les branches les plus touchées par le chômage partiel sont la métallurgie (7907 personnes), l'horlogerie et bijouterie (4447 personnes) et le personnel technique (2214 personnes) et le commerce et administration (1700 personnes).

Congé militaire pour participer à la fête fédérale de musique

BERNE (ATS). — Comme pour d'autres manifestations nationales, la réglementation concernant les congés est applicable aussi pour la fête fédérale de musique, qui aura lieu du 11 au 13 et du 18 au 20 juin prochains. Les militaires qui désirent participer activement comme musiciens, experts ou membres du comité d'organisation de la fête fédérale de musique 1976 seront mis en congé selon le programme des concours d'exécution ou les tâches au sein du comité d'organisation, si les nécessités du service le permettent. Le congé peut être accordé sur demande, présentée par la voie ordinaire et attestée par la société, à l'indiqué jeudi le département militaire fédéral.

Augmentation des commandes dans l'industrie

BERNE (ATS). — Au cours du 4^{me} trimestre 1975, les commandes enregistrées par l'industrie ont augmenté de 11,9 % au regard du trimestre précédent. L'amélioration est particulièrement sensible dans l'industrie des machines et métaux, l'horlogerie et l'industrie chimique. Les chiffres d'affaires ont progressé dans une proportion plus forte encore, soit de 21,3 %.

Les résultats du 4^{me} trimestre ont été de 9 % inférieurs seulement à ceux du trimestre correspondant de 1974, alors que le recul avait été de 22,1 et de 24,1 % au cours du second et du troisième trimestres. A la fin du 4^{me} trimestre, les chiffres d'affaires avaient de nouveau atteint ceux de l'année antérieure. Les résultats du second et du troisième trimestre avaient encore été inférieurs de 10,3 et de 11,4 %.

78 entreprises industrielles ont cessé leur activité pendant le 1^{er} trimestre 1976. C'est le chiffre maximum enregistré depuis 1971 pendant les trois premiers mois. De 1971 à 1975, le nombre des fermetures a varié entre 38 et 66. En 1975, 159 infractions à la loi sur le travail ont fait l'objet de poursuites pénales. Elles concernent : l'hygiène et la prévention des accidents (18), la durée du travail et du repos (44), l'emploi de jeunes travailleurs (84), l'emploi de femmes (5), la violation de diverses prescriptions (8). Les amendes ont totalisé 34.000 fr.

QUINZAINE COMMERCIALE
Jusqu'au 22 Mai

20 Mai GALA
ANNIE CORDY

21 Mai soirée dansante
A. VERCHUREN

22 Mai
BAL de CLOTURE
PONTARLIER
PARKINGS GRATUITS CENTRE VILLE

Hit parade de la Radio romande
Enquête No 19

1. Save your kisses from me (Brotherhood of man) ;
2. Les oiseaux de Thaïlande (Kingo) ;
3. Julia (The Rubettes) ;
4. Fernando (Abba) ;
5. Michèle (Gérard Lenorman) ;
6. Love is all - Toutes les mêmes (Butterfly Ball - Sacha Distel) ;
7. Requiem pour un fou (Johnny Hallyday) ;
8. Fais un mariage d'amour (Jean-François Michael) ;
9. Avant de nous dire adieu (Jeane Manson) ;
10. Sorrow (Mort Shuman) ;
11. Toi (Daniel Guichard) ;
12. 1, 2, 3 (Catherine Ferry) ;
13. La ballade de Johnny Jane (Bande originale, Serge Gainsbourg) ;
14. Maine Montparnasse (Marie Laforêt) ;
15. Un prince en exil, Sheila ;
16. Jolie Milady (Frédéric François) ;
17. Cindy (C. Jérôme) ;
18. Ça va pas change le monde (Joe Dassin) ;
19. Le chat (Weyman Corporation) ;
20. Elle sortait de l'ordinaire, Eric Charden.

(En gras, les nouveaux venus).

PROBLEME

* Le Conseil d'Etat genevois a décidé de présenter au Grand conseil un projet de loi allouant une subvention de 200.000 francs à la Croix-Rouge suisse pour sa campagne de secours en faveur des victimes des tremblements de terre en Italie du nord.

* Le conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies (CIPAT), qui a son siège à Lausanne, organise deux importants colloques internationaux, l'un sur la prévention et le traitement de l'alcoolisme, qui aura lieu à Vigo (Espagne), du 7 au 11 juin prochain, l'autre sur la prévention et le traitement des toxicomanies (drogues, médicaments, alcool), à Hambourg, du 28 juin au 2 juillet.

Au Super-Centre,
développement
des films négatifs
de toutes marques

Papier semi-mat ou brillant

Développement seul 2⁵⁰-

Développement avec copies 2.-

Copies 7 x 10 9 x 9 9 x 12 9 x 13 et bonus -70

Agrandissements

10 x 15 13 x 13 240 13 x 18 260 20 x 20 520
20 x 25 620 28 x 28 1560 28 x 35 1620 30 x 40 3120



Rayon HI-FI

Super-Centre

Portes-Rouges

Tout pour la photo

«Avec airtour suisse, à peu de frais, de belles vacances.»

Car nous voudrions que, cette année aussi, vous passiez de belles et agréables vacances. Et les prix: petits et sympathiques!

Tunisie
8 jours dès Fr. 420.-*

Israël
8 jours dès Fr. 690.-***

Roumanie
8 jours dès Fr. 395.-***

airtour suisse

Maroc
8 jours dès Fr. 595.-**

Bulgarie
8 jours dès Fr. 395.-**

Egypte
9 jours dès Fr. 895.-***

Yougoslavie
8 jours dès Fr. 395.-**

* à partir de Genève
** à partir de Zurich
*** à partir de Genève et Zurich
**** vol seul

Voire chance pour de bonnes vacances

airtour suisse — le conseiller de vos vacances dans plus de 400 agences de voyages.

Neuchâtel
AVY-Voyages L. Baggjolini
☎ 038 244686

Wagons-Lits//Cook
☎ 038 244151
Ernest Marti SA ☎ 038 258042

Wittwer & Cie ☎ 038 258282
Voyages TCS ☎ 038 241531
Popularis Tours ☎ 038 240202

La Chaux-de-Fonds
Voyages TCS ☎ 039 231122
Couvret
Wittwer & Cie ☎ 038 632737

BAIGNOIRES

Rénovations et réparations de l'émail

Vos baignoires sont réparées sur place par nos soins, sans grands frais.

Tous les travaux sont exécutés avec garantie.

LEMO, 5600 LENZBOURG, case 59
Tél. (064) 51 77 58.

**A DISPOSITION POUR SOCIÉTÉS
HALLE DE FÊTE**

500, 1000, 1800 places
Pont de danse, tables de fête

BAUMANN S.A., Cudrefin
Tél. (037) 77 14 26



**SUPER-DISCOUNT
DU MEUBLE**

Prébarreau 15
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 82 92

ON PEUT MÊME VISITER LE SOIR
AVEC PAPA!...

... Téléphone vite au

(038) 25 82 92

pour un rendez-vous!

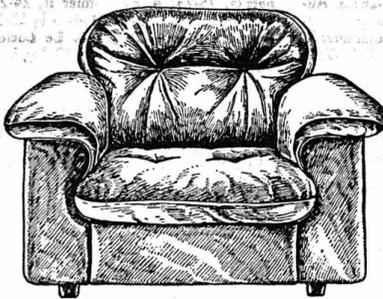
IL Y A DES PLACES DE P

CRÉDIT SUR DEMANDE

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

GGK

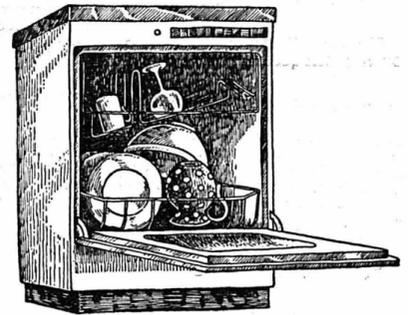
Savez-vous qu'il existe maintenant
une assurance-vie dont vous et votre famille
touchez périodiquement de l'argent?
Et qui pourvoit néanmoins à la sécurité de votre famille.



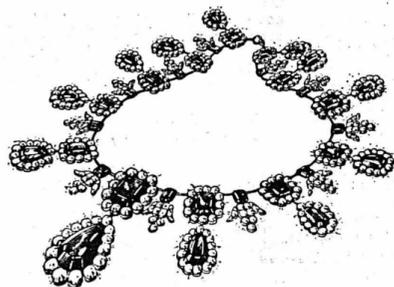
Il est bien agréable de pouvoir, avec l'argent versé à l'assurance-vie, meubler confortablement son intérieur. Et de rester néanmoins pleinement assuré.



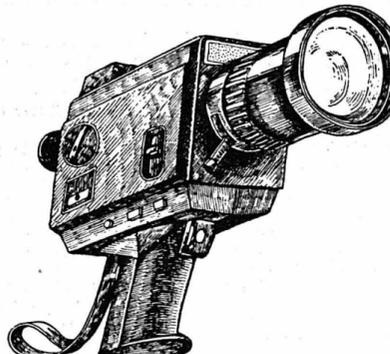
Il est bien agréable de pouvoir, avec l'argent versé à l'assurance-vie, s'acheter une voiture dernier modèle. Et de rester néanmoins pleinement assuré.



Il est bien agréable de pouvoir, avec l'argent versé à l'assurance-vie, épargner à sa femme quelques besognes ménagères. Et de rester néanmoins pleinement assuré.



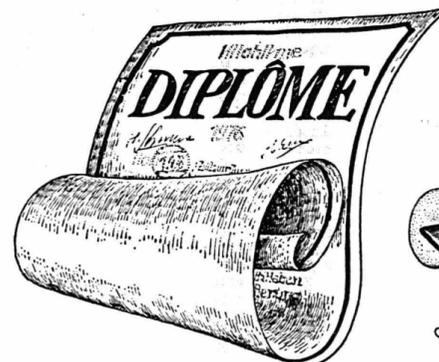
Il est bien agréable de pouvoir, avec l'argent versé à l'assurance-vie, offrir à sa femme une jolie preuve de la tendresse que l'on éprouve pour elle. Et de rester néanmoins pleinement assuré.



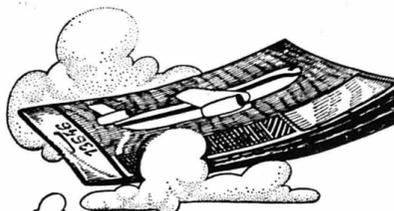
Il est bien agréable de pouvoir, avec l'argent versé à l'assurance-vie, saisir au vol une foule d'instantanés heureux pour les revivre un jour. Et de rester néanmoins pleinement assuré.



Il est bien agréable de pouvoir, avec l'argent versé à l'assurance-vie, faire une ravissante surprise à sa femme. Et de rester néanmoins pleinement assuré.



Il est bien agréable de pouvoir, avec l'argent versé à l'assurance-vie, accorder à ses enfants une instruction supérieure. Et de rester néanmoins pleinement assuré.



Il est bien agréable de pouvoir, avec l'argent versé à l'assurance-vie, changer d'horizon et voir le monde. Et de rester néanmoins pleinement assuré.

Je suis d'accord qu'il doit être bien agréable d'avoir une assurance-vie qui facilite la vie. Et qui vous assure néanmoins sans restrictions. Veuillez m'envoyer des renseignements détaillés.

Nom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Envoyer à La Bâloise-Vie,
Service marketing, Case postale,
4002 Bâle.

FAN

La Bâloise
Compagnie d'Assurances sur la Vie

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront



Profitez d'une promenade à la campagne

(loin des bruits de la grande circulation) pour acheter votre nouvelle voiture neuve ou d'occasion, vous pourrez l'essayer vous-même sur les magnifiques routes du Jura neuchâtelois et conduire sans souci.



Vous trouverez à coup sûr la voiture de vos rêves.

Il est préférable d'annoncer votre visite. Ouvert tous les jours, tél. (038) 66 13 55.

**GARAGE - CARROSSERIE
FRANCO-SUISSE
LES VERRIÈRES**

ACEG
L'anglais en Angleterre
L'Anglo-Continental Educational Group (ACEG) vous offre un enseignement de l'anglais de premier ordre dans 11 écoles, avec 26 genres de cours différents, à Londres, à Bournemouth et dans d'autres localités. Documentation détaillée sans engagement pour vous par ACEG Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse, téléphone 01/477911, Télex 52529
Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ No postal: _____ Domicile: _____

Une place au soleil pour les « sans grade » neuchâtelois



NOCTURNE. - Marin a profité d'une belle soirée pour se sauver face à un Couvet jouant en roues libres... malgré la détermination de Haemmerli I, aux prises avec le « stopper » Waelti, sous l'œil du gardien Sirugue. (Avipress Baillod)

III^e Ligue neuchâteloise Espoirs pour les uns, calvaire pour les autres Revers incompréhensible d'Etoile

Encore un mois, plein d'espoir pour les uns, de calvaire pour les autres, et tout sera dit du championnat 1975-1976. Au chapitre des hauts faits de la saison, on ne retiendra pas particulièrement la journée du dernier week-end dans le groupe I. Tout au moins en ce qui concerne les trois équipes de tête car si Serrières n'a eu aucune pitié pour le dernier du classement, tout comme Floria pour Dombresson, Comète a trouvé suffisamment de ressources pour remporter le derby qui l'opposait à Auvernier. De telle sorte qu'on est resté sur ses positions, ce qui n'est pas pour déplaire au chef de file qui ainsi fait un pas de plus vers le titre. Certes il lui manque encore cinq points à acquérir en quatre matches pour être certain de cet honneur mais comme il n'est pas prouvé que ses poursuivants fassent le plein de points jusqu'à la fin de la saison, on peut admettre qu'il a déjà plus d'un pied en deuxième ligue.

lui permet de respirer quelque peu. Mais son avenir n'est pas encore assuré car les autres luttent pour échapper au couperet. Ainsi Superga II, en tenant Colombier en échec, a obtenu un point qui pourrait s'avérer précieux lors du décompte final. L'équipe de Tachella qui se bat pour la quatrième place a ainsi concédé une longueur à celui qui la détient et on peut même se demander si quelqu'un parviendra à rejoindre Le Landeron, surtout au vu du « carton » qu'il a réalisé face à Ticino (1-6).

quartier à Chantemerle. Quant au Landeron qui paraît particulièrement en verve, il devrait imposer sa loi à Lignières en émettant quelques réserves vu la situation encore précaire de son visiteur et le fait qu'il y va du prestige régional.

que ce dernier a droit à quelques excuses - il affrontait tout de même le chef de file - l'équipe du Vallon, par contre, doit s'interroger à la suite de ce revers face au Parc. La pente devient savonneuse. Bien que mathématiquement il reste encore une chance à Espagnol de se sauver, il est tout de même permis de croire qu'il pourrait bien avoir signé sa condamnation face à Gorgier avec lequel il n'a pu que partager l'enjeu. Aux Ibériques de nous prouver que nous nous trompons.

DES SUPPOSITIONS

Va-t-on assister à une nouvelle compression de la fin du classement? Une éventualité qu'il ne faut pas exclure d'emblée si l'on tient compte de la nette défaite subie par Ticino face au Landeron. Est-ce l'indice d'une nette baisse de forme? Helvétia pourrait en tirer plein profit et se débarrasser ainsi de la dernière place. Mais si l'on en juge uniquement aux résultats du dernier week-end, il faut bien admettre alors qu'il existe également une sérieuse possibilité pour l'avant-dernier d'améliorer son sort. Dombresson qui rendra visite à Superga II paraît, lui aussi, quelque peu... au bout du rouleau. Ces suppositions si elles devaient devenir réalités ont-elles des raisons d'inquiéter Colombier et Auvernier qui se retrouveront au Bied? Pas trop, bien qu'un point ne serait pas à dédaigner pour les « Perchettes ».

UNE SEULE ÉQUIPE

Même les plus fervents amateurs de « suspense » ont de quoi être pleinement satisfaits en consultant le déroulement des opérations du groupe II. A quatre journées de la conclusion, une seule équipe - sur douze - connaît son sort: Le Parc, sans ambition et sans souci. Toutes les autres luttent pour s'octroyer les honneurs ou pour éviter le pire. En tête, Deportivo s'accroche à sa place de « leader » qu'il conservera de toute manière à l'issue du prochain week-end. Mais il n'est cependant pas exclu qu'il se voie contraint de le partager avec Cortaillod dont on peut attendre un succès face à son visiteur Gorgier. Par contre, il n'est pas impossible - après Le Parc et Etoile - que La Chaux-de-Fonds II réussisse la passe de trois face au chef de file. C'est dire que dans cette éventualité, Etoile et Béroche vont se livrer une farouche bataille dans l'espoir de se rapprocher, eux aussi, de la tête du classement.

LA SURPRISE

Tous n'ont pas eu le sourire dans le groupe II. Certes on pouvait s'attendre à ce qu'Etoile connaisse quelques difficultés en affrontant son rival local, La Chaux-de-Fonds II. Mais de là à penser qu'il laisserait dans l'aventure la totalité de l'enjeu! Les Steliens risquent de payer cher ce revers car pour sa part le chef de file a fêté une victoire de plus aux dépens de Pal Friul. Désormais l'écart entre le « leader » et les protégés du président Degen est de trois points et il y a également le fait que plusieurs formations sont venues s'intercaler entre les deux équipes de la métropole horlogère. En premier lieu Cortaillod qui, vainqueur de Béroche, se retrouve à égalité - au nombre de points perdus - avec sa victime, d'autre part Les Geneveys-sur-Coffrane qui, à la suite de leur victoire contre Fleurier, restent fort bien placés pour le sprint final.

PENTE SAVONNEUSE

La victoire de La Chaux-de-Fonds II n'aura certainement pas eu, non plus, l'heur de plaire aux autres mal lotis. Nous pensons à Travers qui se voit hériter de l'avant-dernier rang en compagnie de Pal Friul. Si on peut admettre

A DOUBLE TRANCHANT

Les Geneveys-sur-Coffrane restent également bien placés pour l'ultime coude-à-coude et c'est pourquoi on n'accordera que peu de chances à leur visiteur Espagnol d'améliorer leur sort dans le Val-de-Ruz. De là à dire que les Ibériques risquent d'être quasiment condamnés après cette rencontre... Par contre, bien malin est celui qui peut désigner ceux qui les accompagneront. Pour l'instant, Travers et Pal Friul vont se retrouver dans une rencontre dont l'importance va les inciter tous deux à se surpasser. D'autant plus qu'une victoire peut permettre de dépasser non seulement Gorgier dont on a parlé plus haut mais éventuellement encore Fleurier qui n'est guère certain de s'imposer dans la Métropole horlogère. N'oublions pas que Le Parc qui l'attend pourra évoluer en toute décontraction. Il est vrai qu'il s'agit là d'une arme à double tranchant. Ca

D'UNE PIERRE BLANCHE

Par contre dans la lutte contre la relégation, Lignières marquera peut-être d'une pierre blanche cette journée qui lui a permis en réussissant pas moins de... six buts de venir à bout de son visiteur Sonvilier. Le vainqueur voit trois équipes moins bien placées que lui ce qui

PAS DE QUARTIER

Serrières va-t-il se retrouver dimanche soir à un point de titre? Il faudra tout d'abord que le chef de file empoche la totalité de l'enjeu dans son déplacement à Sonvilier. Ce qui n'est apparemment pas au-dessus de ses possibilités mais on appellera pourtant qu'au premier tour les deux adversaires s'étaient quittés sur un 0-0. Puis pour que le « leader » voie le titre à sa portée, il faudrait également que Comète lui vienne en aide en battant Floria. Le match le plus important du week-end car de son issue peut dépendre l'attribution de la deuxième place, rang fort important puisqu'il peut valoir éventuellement d'accéder à l'étage supérieur en fin de saison. C'est dire qu'il n'y aura pas de

IV^e Ligue neuchâteloise Beaucoup d'incertitudes Châtelard II A, premier finaliste

Le pensum des équipes de quatrième ligue tire à sa fin. A trois journées de la conclusion un finaliste est déjà connu: Châtelard II A (groupe 2). Pour le reste, il faudra encore attendre quelque peu.

Dans le groupe 1, deux formations paraissent rester en lutte pour le titre: Cortaillod II A et Saint-Blaise II A. Avec 26 points en quatorze rencontres, ces deux équipes sont pratiquement hors d'atteinte de leurs poursuivants. Dans le groupe trois, le « leader » Neuchâtel Xamax III a réalisé une mauvaise opération en perdant devant Centre portugais. A deux journées de la fin, l'équipe de la Maladière n'est pas certaine de s'imposer, Audax II (16 matches-25 points tout comme le chef de file) et Coffrane (17-24) restent à l'affût.

Dans les groupes quatre et cinq c'est le statu quo: Fleurier II, Buttes, Noiraigue I A (groupe 4), Etoile II A et Floria II (groupe 5) occupent toujours les positions de tête. Enfin, dans le groupe six, la lutte est toujours aussi intense en tête de classement, trois équipes pouvant encore prétendre au titre: Le Parc II, Les Ponts I A et Les Brenets I A.

La situation

Groupe 1. - 1. Cortaillod II A, 14 matches et 26 points; 2. Saint-Blaise II A, 14-26; 3. Auvernier II, 14-21; 4. Comète II A, 14-14; 5. Le Landeron II, 14-12; 6. Colombier II, 14-11; 7. Bôle II, 14-9; 8. Gorgier II, 14-7; 9. Lignières II b, 15-2.

Groupe 2. - 1. Châtelard II A, 15 matches et 26 points; 2. Béroche II, 16-20; 3. Cortaillod II b, 16-20; 4. Boudry II, 16-19; 5. Comète II b, 16-19; 6. Cressier, 16-17; 7. Cornaux 16-12; 8. Serrières II, 16-10; 9. Lignières II a, 16-7; 10. Saint-Blaise II b, 15-5.

Groupe 3. - 1. Neuchâtel Xamax III, 16 matches et 25 points; 2. Audax II, 16-25; 3. Coffrane, 17-24; 4. Hauterive II, 16-23; 5. Marin II, 16-20; 6. Centre portugais, 15-14; 7. Châtelard I b, 15-12; 8. Salento, 16-9; 9. Corcelles II, 16-5; 10. Espagnol II, 17-3.

Groupe 4. - 1. Fleurier II, 18 matches et 31 points; 2. Buttes 19-31; 3. Noiraigue I A, 18-28; 4. Môtiers, 19-22; 5. Saint-Sulpice I A, 18-21; 6. Couvet II 18-20; 7. Blue Stars I A, 18-18; 8. Saint-Sulpice I b, 19-17; 9. Travers II, 17-11; 10. Noiraigue I b, 18-3; 11. L'Areuse 17-6; 12. Blue Stars I b, 17-3.

Groupe 5. - 1. Etoile II A, 14 matches et 23 points; 2. Floria II, 14-23; 3. La Sagne II, 13-21; 4. Fontainemelon II, 13-19; 5. Le Locle III b, 13-12; 6. Les Brenets I b, 13-10; 7. Les Bois I a, 15-10; 8. Les Ponts I b, 14-4; 9. Ticino II, 13-0.

Groupe 6. - 1. Le Parc II, 15 matches et 25 points; 2. Les Ponts I a, 16-24; 3. Les Brenets I a, 15-23; 4. Saint-Imier II, 14-20; 5. Dombresson, 15-13; 6. Etoile II b, 15-13; 7. Centre espagnol, 15-12; 8. Le Locle III a, 15-12; 9. Sonvilier II, 15-5; 10. Les Bois I b, 15-3.

II^e Ligue neuchâteloise Des certitudes « Générale » pour Superga

Le championnat touche à sa fin et grâce au temps favorable, on terminera vraisemblablement dans les délais prescrits. Six équipes ont déjà joué 21 matches. C'est pourquoi elles seront au repos ce prochain week-end.

SAINT-BLAISE Y CROÏT

Deux certitudes sont acquises depuis dimanche, Superga, en battant Saint-Imier par 2-0, n'a pas manqué l'occasion de fêter le titre au terme d'une saison où sa suprématie ne fut jamais mise en doute, malgré deux faux pas de suite à Couvet et Corcelles. Félicitons le nouveau champion qui étrennera son titre dans dix jours lors de la première finale de promotion à Portalban.

La Sagne, encore battue, ne possède plus d'espoir. En gagnant ses trois derniers matches, les Sagnards n'obtiendraient que 15 points, soit un de moins que les deux avant-derniers actuels. Vaincue par Saint-Blaise, la formation de la Vallée a connu une nouvelle journée où rien ne marchait. Les visiteurs, grâce à ce succès, peuvent espérer un sauvetage de dernière minute. Les autres matches avaient moins d'importance à l'exception de ceux du Locle et de Fontainemelon. Corcelles a été stoppé dans sa progression en partageant l'enjeu. Ce point pourrait provoquer le salut du Locle II tandis que Neuchâtel Xamax II a laissé une excellente impression dans le Val-de-Ruz, risquant d'obtenir lui aussi un match nul qui aurait été mérité.

CORCELLES LUTTERA

Bôle a battu Hauterive et consolide son 5^{ème} rang alors que Marin a profité du fait

que Couvet terminait en roue libre pour fêter un succès dans ses terres et se mettre ainsi hors d'affaire définitivement.

Dimanche, trois matches seulement sont à l'affiche. Ainsi, tout le monde sauf La Sagne et Saint-Imier atteindra la cote des 21 matches avant la journée du 23 mai, décisive pour connaître le second relégué. Voici le programme réduit: Saint-Imier - Corcelles; La Sagne - Couvet; Superga - Fontainemelon.

Corcelles fera tout pour s'imposer en Erguel car la deuxième place pourrait éventuellement en dépendre. Mais, après ses succès contre Superga et Fontainemelon, l'équipe d'Egli paraît marquer un peu le pas. Saint-Imier voudra aussi s'accrocher et tient à terminer vice-champion.

ADVERSAIRE IDÉAL

La Sagne qui n'a plus rien à perdre reçoit Couvet lui aussi moins intéressé au débat qu'il y a une quinzaine encore. Décontractés enfin, les Sagnards fêteront-ils enfin un succès sur leur terrain? On le leur souhaite. Fontainemelon lorgne aussi vers une place plus élevée. Mais, se heurtant au champion de groupe, sa progression sera difficile. Ce sera la dernière mise au point pour Debrot et sa troupe avant le premier match de finale. C'est dire que les Chaux-de-Fonniers ne se laisseront pas bercer par l'euphorie du titre. Contre un adversaire de la valeur de Fontainemelon, c'est une excellente « générale » pour le chef de file.

Journée donc calme et tranquille, les trois matches ne jouant aucun rôle pour la tête ou la queue du classement. On pourra donc porter l'effort sur la qualité du jeu. We.

Association cantonale neuchâteloise de football

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 30

AVERTISSEMENTS

PARENTI Jacques, Marin jun. A, récl.; FERNANDEZ Julio, Cortaillod jun. A, récl.; REBETZ Fabian, Comète jun. B, récl.; BRUHLARDT Pierre-Alain, Comète jun. B, récl.; ROSSIER Claude, Cornaux jun. D, jeu dur; HUMAIR Thierry, Le Parc jun. B, antisp.; WEHRLY Pierre-Yves, Corcelles jun. B, antisp.; ROTHENBUHLER Edy, Couvet I, jeu dur; SAO FACUNDIO José, Couvet I, jeu dur; RAFFAELI Clive, Coffrane I, récl.; BUHLER Pierre, Marin II, récl.; MUSSINI Jean-Pierre, Comète I, jeu dur; LIONEL Mi-vele, Béroche I, jeu dur; SCHICK Jean-Marcel, Cortaillod I, jeu dur; GONZALES José Maria, Travers I, jeu dur; LAUFFER Egon, Le Landeron II, récl.; PELTIER Pierre-André, Saint-Blaise II a, antisp.; RÖTLISBERGER J.-Claude, Cortaillod II b, récl.; LOPEZ Juan, Espagnol II, jeu dur; SOARES Francisco, Centre Portugais I, antisp.; CAMOZZI Claude, Couvet II, récl.; BESOMI Mario, Ticino II, récl. après le match; SCHWAB Georges-André, Les Ponts I a, récl.; MEIER Jacob, Hauterive II, récl.; SANDOZ Roger, Hauterive II, récl.; VUITEL Hervé, Helvétia I, antisp. récl.; MELLET Denis, Marin II, récl. récl.; DUFAUX Donato, Auvernier I, jeu dur cap.; BOEHM Jean-Daniel, Cortaillod I, jeu dur récl.; LOHRI Jean, Lignières II a, jeu dur récl.; TRUPIANO Aldo, Etoile II b, récl. récl.; FACCHINETTI Jean-Claude, NE Xamax II, récl. récl. match

5.5.76; BOURQUIN Jacques, Chx-de-Fonds II, jeu dur récl. cap.

AMENDE DE FR. 75.-

FC Noiraigue I b: forfait match Blue- Stars I a - Noiraigue I b.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

FRIGERIO Denis, Marin jun. A, jeu dur récl.; POIRIER Christian, Bôle jun. C, jeu dur récl.; CAMOZZI Bernard, Couvet II, récl.; LONGARETTI Michel, Auvernier I, jeu dur 3^{ème} avert.; GUYAZ Jean-François, Floria II, récl. 3^{ème} avert.; BISCHOFF Michel, Superga I, récl. 3^{ème} avert.

DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

MINA Blaise, Comète II a, antisp. envers l'arbitre; KOHLY Thierry, Châtelard I a, antisp. envers l'arbitre.

Résultats complémentaires des 8 et 9 mai 1976

Juniors interrégionaux C: Reconvilier - La Chaux-de-Fonds 5-0; Bettlach - Moutier 4-1. Juniors A: La Sagne - Hauterive 1-8. Juniors B: Les Ponts - Béroche 4-2. Juniors C: Colombier - Les Geneveys-sur-Coffrane 2-5; La Sagne - Dombresson 1-2. Juniors D: Les Geneveys-sur-Coffrane - Audax 4-3; Le Parc - Saint-Imier 2-7; Les Bois - Etoile II 2-1; Couvet - Fontainemelon, pas repu; Les Ponts - Comète II 4-3; Cornaux - Saint-Blaise 1-3. Vétérans: Le Parc - Ticino 0-1; Fontainemelon - Le Locle 1-2. Juniors E: La Chaux-de-Fonds - Ticino I 1-3; Etoile I - Etoile II 5-1; Le Parc I - Sonvilier 1-3; Dombresson - Saint-Imier 4-7; Cortaillod II - Marin I 0-15; Boudry 11 - Béroche 4-3; Colombier I - Gorgier 1-5.

Résultats complémentaires des 4 et 5 mai 1976

Juniors A: Boudry - La Sagne 3-3. Vétérans: Superga - Le Locle 1-2.

JUNIORS INTERRÉGIONAUX C

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. 1. Reconvilier 16 13 2 72-20 28, 2. Audax 19 12 4 3 76-20 28, 3. Bettlach 19 12 4 3 64-28 28, 4. Le Locle 17 10 4 3 49-20 24, 5. NE Xamax 18 10 4 4 33-24 24, 6. Moutier 18 11 1 6 48-23 23, 7. Bienne 17 6 3 8 27-30 15, 8. Granges 17 5 4 8 39-30 14, 9. Lyss 18 5 3 10 21-39 13, 10. Bévillard 18 3 1 14 17-67 7, 11. Chaux-de-Fonds 16 1 2 13 12-66 4, 12. Fontainemelon 17 - 2 15 2-88 2

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

BARBEZAT Patrick, Noiraigue jun. C, voie de faits; ALMEDIA Manuel, Deportivo I, malhonnêteté env. l'arbitre; PENAJOIA Mario, Centre Portugais I, voie de faits après le match; FERREIRA Rui, Centre Portugais I, voie de faits après le match.

SIX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

SEGARD Alain, Floria II, antisp. grave.

HOMOLOGATION DE RÉSULTAT

Selon jugement du Tribunal Sportif de l'ASF du 14.4.76, qui déclare le recours irrecevable, le match Le Locle II - La Sagne I est enregistré par 3-0 en faveur du FC Le Locle II.

MATCHES DE CHAMPIONNAT II^{ème} LIGUE DU 23 MAI 1976

Les matches: Saint-Imier I - Le Locle II; Saint-Blaise I - Fontainemelon I; NE Xamax II - Bôle I sont fixés au dimanche 23 mai 1976 à 9 h 45. Les clubs qui désirent disputer ces matches avant cette date peuvent le faire sous leur propre responsabilité.

CAUSERIE POUR TOUS LES ARBITRES

Tous les arbitres sont convoqués pour une causerie obligatoire à La Chaux-de-Fonds, le vendredi 21 mai 1976 à 20 h au Collège des Gentianes, rue des Ormes 3 b. Les arbitres ne pouvant assister à cette causerie pour raison spéciale doivent écrire à M. Raymond Grobéty avant la causerie.

ACNF COMITÉ CENTRAL

Le Secrétaire: M. TSCHANZ Le Président: J.-P. BAUDOIS



DEVINETTE. - Où est le ballon? Question que semblent se poser les joueurs de Deportivo (maillot uni) et de Pal Friul. (Avipress Baillod)

automobilisme FAVORI INCONTESTÉ DU GRAND PRIX DE BELGIQUE

Lauda sacré champion du monde avant l'heure?

Il y a de très fortes chances pour que Niki Lauda soit couronné champion du monde des conducteurs à la fin de cette saison.

Voilà une affirmation que l'on peut généralement émettre en août-septembre, lorsque la ronde des Grands prix tire à sa fin. Cette année la situation est sensiblement différente de ce qu'elle est d'habitude; déjà l'Autrichien semble presque assuré de se succéder à lui-même!

LES POSITIONS

En effet, en quatre courses, Lauda a marqué 33 points sur un maximum de 36! Il a remporté trois victoires et a fini une fois deuxième. Certes, il reste onze Grands prix à courir, mais il apparaît déjà que le pilote autrichien dispose d'une solide avance. Pour être rattrapé, Lauda ne devrait jamais finir parmi les 6 premiers au cours des trois prochains Grands prix et Dépailler (10 points), Regazzoni (9) ou Mass (7) devraient remporter ces épreuves. Voilà qui semble invraisemblable, à moins évidemment d'un accident toujours possible.

Dans tous les cas, sur le circuit de Zolder, une fois encore, les Ferrari seront en point de mire. Cependant, au fil des courses, l'opposition se renforce. Il y a d'abord les McLaren

(celle de Hunt a été disqualifiée à Jarama) qui sont parfaitement à même de damer le pion aux bolides italiens. D'autant plus que tant Hunt que Mass ont à cœur de démontrer qu'avec des voitures conformes aux prescriptions, ils sont à même d'égaliser les meilleurs.

COMPTER AVEC LOTUS

Il y a aussi les Tyrrell. Dépasser l'a dit tout de go: « La P 34 (voiture à 6 roues) dispose d'un potentiel extraordinaire. Cette voiture peut me permettre de gagner; il suffit de quelques semaines encore pour qu'elle soit tout à fait au point! »

A ce propos, il sera intéressant de suivre le comportement de Jody Scheckter qui, à Zolder, étrennera lui aussi une version P 34. Enfin, il faudra toujours compter avec les Lotus. Non seulement ces bolides ont considérablement progressé - notamment sur le plan de la tenue de route - mais encore Gunnar Nilsson est un pilote enthousiaste qui se dépense sans compter. En lui Colin Chapman a peut-être retrouvé l'homme de la victoire. Et les autres?

PROBLÈMES HUMAINS

Chez March les problèmes sont surtout d'ordre humain. Non seulement la rivalité

entre Peterson et Brambilla est vive (et c'est un euphémisme), mais, de plus, il y a une certaine mésentente entre Robin Herd (le technicien) et Max Mosley (directeur sportif). Cela nuit évidemment au climat qui règne dans l'équipe, corollairement les résultats s'en ressentent.

Shadow est à la recherche d'argent. Pour l'heure Don Nichols, patron de la marque aux bolides noirs, sacrifie sa fortune personnelle au maintien de l'écurie qui ne dispose plus des meilleurs moteurs comme ce fut le cas un certain temps.

Quant aux Brabham Alfa, elles sont encore handicapées par un excès de poids et des problèmes de tenue de route, mais la troisième place de Reutemann à Jarama est encourageante.

La Ligier aussi est en progrès constant. Cependant, toute l'équipe doit encore être rodée, l'expérience de la formule 1 faisant défaut à la marque française. Seul le temps peut remédier à cet état de fait. Ligier a néanmoins démontré qu'il était de plus en plus « dans le coup ». L'équipe Copersucar de Wilson Fittipaldi (pilote son frère Emerson) compte aussi sur cette année de transition avant d'être en mesure de jouer les rôles de premier plan.

Enfin, à Zolder, Watson pilotera une toute nouvelle Penske (type PC 4); elle

devrait permettre à cet Irlandais de 30 ans de faire parler de lui car il ne manque pas de talent. Et puis, chez Williams, si les voitures ne font pas partie des meilleures, il n'en est pas moins vrai qu'Ichk aura à cœur de se mettre en exergue devant son public tandis que Michel Leclère poursuit son apprentissage en formule 1.

Tout comme à Jarama, un deuxième Suisse est inscrit: Loris Kessel avec une Brabham-Ford, portant les couleurs de l'écurie RAM-Tissot.

« Pour une demi-seconde j'ai manqué ma qualification en Espagne », dit Loris Kessel. « A Zolder, où le circuit devrait mieux me convenir, j'espère bien être de la partie. Ma principale difficulté: trouver les bons réglages... c'est tout un art! »

Et comment! Un exemple: avant le Grand prix d'Afrique du Sud, Goodyear - il équipe toutes les voitures de formule 1 - a procédé à des essais de pneumatiques. En tout il n'y avait pas moins de 56 sortes différentes! C'est ça l'embaras du choix... et dans ces conditions, lorsqu'on manque d'expérience, il est très difficile de choisir le juste pneu. Sans parler des réglages de suspension, des rapports de la boîte de vitesse... On pourrait multiplier les exemples! Ch. WENKER

Advertisement for Ceylor condoms, featuring the slogan 'C'est merveilleux l'amour' and listing various product benefits like hygiene and lubrication.

football

Coupe d'Europe: les éloges de la presse française à Saint-Etienne

Bayern fustigé par les Britanniques

Les quotidiens parisiens du matin commentent la rencontre Saint-Etienne - Bayern Munich, à Glasgow, finale de la coupe d'Europe des champions.

« L'Equipe » (quotidien sportif) écrit notamment: « Les Stéphanois ont donc, s'ils ont perdu cette première finale, apporté une preuve de plus de leur talent et de leurs possibilités. »

d'une possibilité et comme un simple passage dans son ascension ».

EXPOIRS

« Dans le fond, notait de son côté « L'Aurore » (droite radicale), c'est surtout le métier plus que la classe intrinsèque qui l'a emporté à Glasgow (...)

Pour « l'Humanité » (communiste), ce fut « une leçon de football enrichissante ».

rance après des essais de buts contre-carrés quand la barre renvoya leurs espoirs, dans leurs réactions à l'infortune du but encaissé, par leurs qualités techniques et morales.

LA PRESSE BRITANNIQUE

« La coupe du Bayern: un larcin » (Daily Mail); « Bayern garde la coupe sous les huées » (Daily Express); « Bayern vole la coupe aux Français » (Sun); tels étaient quelques-uns des titres de la presse britannique après la finale de Glasgow.

également triples vainqueurs du trophée européen ».

Pour le « Daily Mail », le trophée suprême appartenant à des parasites, à une équipe qui se contente de dérober la victoire dans des bouts de terrain laissés libres par des adversaires plus aventureux...

LA PRESSE ALLEMANDE

La troisième victoire consécutive du Bayern n'a pu faire les manchettes de la presse de RFA en raison de la grève des employés d'imprimerie, qui empêche la sortie des grands journaux.

Le « Kicker » soulignait par ailleurs l'esprit offensif du Bayern: « On ne peut que féliciter cette grande équipe et son entraîneur Detmar Cramer, qui a su, à nouveau, enthousiasmer et se hisser parmi les formations européennes de pointe ».

Pas de surprise dans la sélection de Hussy

Il n'y a pas eu de surprise dans la sélection suisse qui a été retenue pour le match international contre la Finlande, le 19 mai à Kuopio.

avait été suspendu pour un match pour raisons disciplinaires, et Jeandupeux font leur réapparition.

Par rapport au cadre de quinze joueurs de la rencontre contre la Polo-

gné à Bâle, seul manque à l'appel le Bâlois Markus Tanner, lequel évoluera avec la Suisse « B » à Saint-Gall.

LES DIFFÉRENTES SÉLECTIONS

Match international Finlande - Suisse (19 mai à Kuopio): Umberto Barberis (Grasshoppers), Lucio Bizzini (Servette), René Botteron (Zurich), Jakob Brechbuehl (Young Boys), Erich Burgerer (Lausanne), Marcel Cornioley (Grasshoppers), Rudi Elsener (Grasshoppers), Pius Fischbach (Zurich), Gilbert Guyot (Servette), René Hasler (Bâle), Daniel Jeandupeux (Bordeaux), Hans Kung (Neuchâtel Xamax), Kurt Mueller (Servette), Peter Risi (Zurich), Joerg Stohler (Bâle), Serge Trincherro (Sion).

Match Suisse B - Finlande B (18 mai à Saint-Gall): Peter Burkhardt (Young Boys), Jean-Marie Conz (Young Boys), Karl Engel (Servette), Karl Grob (Zurich), Christian Gross (Grasshoppers), Jean-Michel Guillaume (Neuchâtel Xamax), Fernand Luisier (Sion), André Mundwiler (Neuchâtel Xamax), Thomas Niggli (Grasshoppers), Marcel Parietti (Lausanne), Marc Schnyder (Servette), Markus Tanner (Bâle), Peter Traber (Lausanne), Jean-Yves Valentini (Sion), Hilmar Zigerlig (Zurich).

Match espoirs Suisses - Bade du sud (19 mai à Granges): Yves Débonnaire (Vevey), Jean-Marie Dortho (Fribourg), Jean-Noël Dumont (Chênos), Patrick Gavillet (Vevey), Roger Haegi (Aarau), Remo Hitzel (Young Fellows), Pius Imboden (Karogge), Christian Labhart (Saint-Gall), Christian Papilloud (Sion), Olando Pestoni (Bellinzone), Heinz Risi (Fribourg), Roland Schoenenberger (Bâle), Claudio Sulser (Vevey).

divers

Golf miniature Neuchâtelois en évidence

Le tournoi de Lausanne s'est déroulé par une chaleur étouffante, ce qui ne facilita pas le déroulement de la compétition; plus il fait chaud, plus les balles deviennent roulantes ce qui exige beaucoup plus de concentration de la part des joueurs, afin d'atteindre la direction voulue.

- CLASSEMENT: Catégorie messieurs: 1. Jean-François Duruz (Fribourg) 112 points; 2. Jean-Pierre Sorg (Neuchâtel) 118 points; puis 6. Jean Piller (NE) 124 pts; 9. Michael Seher (NE) 126 pts; 10. Claude Le coultre (NE) 126 pts; 12. Jean-Pierre Berset (NE) 128; 20. Max Hediger (NE) 131 pts.

boxe

Championnat d'Europe

Kakolewicz sur la route d'Adinolfi

Le palais des sports de Rome rouvrira ses portes à la boxe avec le championnat d'Europe des poids mi-lourds, opposant deux anciens adversaires du Suisse Eric Nussbaum, l'Italien Domenico Adinolfi, tenant du titre, à son challenger officiel, l'Allemand Leo Kakolewicz.

Le Berinois est en revanche un pugiliste robuste, frappant des deux mains, qui peut être très dangereux dans la première partie du combat.

Ce championnat d'Europe sera dirigé par l'arbitre Wally Thom (GB), assisté par les juges Aimé Leschot (S) et Paul Talleyrach (Fr).

Entre les cordes

Agé de 30 ans, Adinolfi, devenu l'une des vedettes italiennes autant par son caractère fantasque que par sa classe, n'a plus de temps à perdre et il nourrit pour l'an prochain l'ambitieux projet de s'attaquer au titre mondial de la catégorie, détenu par le Britannique John Conteh (WBC) et l'Argentin Victor Galindez (WBA).

Champion national depuis son succès sur Ruediger Schmidtke (K.O. au 8me) le 12 septembre 1975, Kakolewicz (26 ans) possède en effet un palmarès très honorable - seize victoires sur 21 combats disputés chez les « pros » depuis 1973. S'il n'est pas un véritable styliste,

olympisme

Déficit à Montréal

Les fumeurs paieront les Jeux

Les fumeurs paieront les Jeux... telle est la réaction du public et de la presse du Québec à l'annonce par le ministre provincial des finances, M. Raymond Garneau, d'une nouvelle taxe sur les tabacs destinée à financer le déficit de 1 milliard de dollars des Jeux olympiques de Montréal.

comme les recettes provenant de la loterie olympique, au remboursement du capital et au paiement des intérêts sur les emprunts qu'elle devra faire.

La taxe sur les cigarettes est ainsi doublée (de 8 à 16 cents pour le pa de 20 et de 10 à 20 cents pour le paquet de 25), tandis que le prix de vente des cigares et du tabac est majoré de 20 à 25 pour cent.

Selon ses plus récentes estimations, la Régie prévoit que le parc olympique, une fois terminé, aura nécessité des investissements globaux de 987 millions de dollars, auxquels s'ajoutent 85 millions de dollars pour le village olympique et 141 millions pour les autres installations sportives construites par la ville de Montréal.

cyclisme

Tour d'Espagne

Joseph Fuchs passe à l'attaque

Nouveau changement de « leader » au Tour d'Espagne: le Hollandais Henrie Kuiper, champion du monde, s'est installé en tête du classement général à la faveur de la seizième étape, Cangas de Onis-Reinosa (156 km), détrônant le Portugais Joaquim Agostinho, lequel a rejoint l'arrivée avec 3'50" de retard sur un groupe de huit coureurs réglé au sprint par l'Allemand Dietrich Thurau.

der» Luis Ocana, lequel franchit détaché le troisième col avant d'être à son tour repris dans les deux ultimes ascensions par sept autres coureurs, dont Kuiper qui s'installait en tête de l'épreuve.

Le Suisse resta seul en tête de la course durant trente kilomètres et il compta, à un certain moment, plus d'une minute d'avance avant d'être rejoint puis dépassé par son « lea-

- CLASSEMENTS 16me étape, Cangas de Onis-Reinosa (156 km): 1. Thurau (RFA) 4 h 38'20"; 2. Nazabal (Esp) 78 h 18'41"; 3. Lopez-Carril (Esp) 78 h 18'47"; 4. Nazabal (Esp) 78 h 18'47"; 5. Loos (Be) 78 h 19'18"; 6. Lopez-Carril (Esp) 78 h 19'24"; 7. Thurau (RFA) 78 h 20'44"; 8. Torres (Esp) 78 h 21'18"; 9. Fuchs (S) 78 h 21'36"; 10. Agostinho (Por) 78 h 21'40".



DÉTERMINATION. — Bayern (à l'Image de Roth — à droite — contré par Larqué) a tout de même mis une certaine détermination afin de s'imposer. (Photopress)

Don de cinq millions de dollars à la FIFA

Lors de conférences de presse qui ont eu lieu simultanément à Londres et à New-York, la FIFA et la maison « Coca Cola » ont parachevé un accord portant sur la somme de cinq millions de dollars, destinée au développement du football dans le monde entier.

pays durant les trois premières années, et l'organisation d'un tournoi mondial juniors, dont la première édition aura lieu en Tunisie en 1977 et qui se répétera tous les deux ans jusqu'en 1983.

De ce montant de cinq millions de dollars, trois millions sont destinés à la FIFA directement pour mettre en voie deux projets: un programme de développement visant à élever le niveau du jeu dans les pays en voie de développement et qui s'appliquera à près de 100

Au moment d'annoncer cet accord, le Dr Joao Havelange (Bré), président de la FIFA, a notamment déclaré: « Je crois que la FIFA a la responsabilité d'utiliser les connaissances et les ressources de ses membres les plus forts pour les offrir aux pays en voie de développement au point de vue football, afin de permettre l'amélioration du niveau du jeu partout. Le football a un rôle important dans le monde. C'est le seul langage universel parmi les nations. Nous espérons donc être en mesure de donner à tous les pays la possibilité d'augmenter leur intérêt pour le football et aussi de le comprendre mieux ».

athlétisme

Deuxième réunion à La Chaux-de-Fonds

Lauener: premier Neuchâtelois à 7 m ?

La deuxième réunion de l'Olympic à La Chaux-de-Fonds a malheureusement été rafraîchie par une nouvelle saute d'humidité de la température, ce qui peut expliquer une participation assez réduite.

6,02 m du junior chaux-de-fonnier L. Favre et, surtout, les 6,57 m de René Lauener de la SFG Fontainemelon dont l'un des bonds a été effectivement mesuré à 6,80 m, mais à quelques cm au-delà de la poutre! Ce n'est que partie remise! Et, sous peu, le record neuchâtelois détenu depuis 1967 par André Bânteli et se situant à 6,88 m sera battu... A. F.

1. F. Bauer 1961 Olympio 40'5. 300 m cadets A: 1. Yann Engel CS Les Fourches 40'6. 300 m juniors: 1. G. Bauer Ol. 38'8. 300 m seniors: 1. W. Aubry Ol. 37'7; 2. R. Lauener SFG Fontainemelon 38'3; 3. O. Agostino Olympio 38'9. 1000 m cadets B: 1. Y.-A. Dubois Olympio 3'16"0. 1000 m cadets A: 1. G. Cuenat 1959 Olympio 2'57"3. 1000 m Juniors: 1. B. Roth 1958 Olympio 2'44"4. 1000 m seniors: 1. L. Lederrey Olympio 2'44"4. 3000 m cadets A: 1. Jean-Marc Haussener 1962 CS Les Fourches 10'57"2. 3000 m juniors: 1. G. Paratte 1958 Courtelary 10'05"0. 3000 m seniors: René Germainier CEP 9'42"2. Longueur cadets B: 1. Ph. Matthey CADL 4,61 m. Longueur juniors: 1. L. Favre Olympio 6,02 m. Longueur seniors: 1. R. Lauener SFG Fontainemelon 6,57 m; 2. S. Dick SFG Fontainemelon 6,22 m; 3. Haldimann CADL 6,04 m. Poids Cadets B (5 kg): 1. M. Goubian 1961 Olympio 8,08 m. Poids cadets A (6,250 kg): 1. R. Jenni 1959 Olympio 12,88 m. Poids juniors: 1. C. Haemmerli Berne 9,43 m. Poids seniors: 1. G. Sangue Olympio 11,04 m.

Principaux résultats

FILLES: 100 m Ecoières: 1. N. Marion 1964 Olympio 15"2. 100 m Cadettes B: 1. V. Walker 1962 CADL 14"4. 100 m Seniors: 1. I. Boehm Olympio 14"4. Longueur cadettes B: 1. M.-C. Feller 1963 Olympio 4,46 m. Poids cadettes A (4 kg): 1. D. Mettraux 1960 CADL 6,14 m. Poids Juniors Dames (4 kg): 1. M.-F. Blanc 1959 CADL 7,16 m. HOMMES: 110 m haies Cadets: 1. A. Widmer 1959 Courtelary 16"7. 100 m cadets: 1. A. Widmer 12"4. 100 m juniors: 1. G. Bauer 1957 Olympio 11"8. 100 m seniors: 1. Willy Aubry Olympio 11"5. 300 m cadets B:

basketball

Championnat suisse juniors

Le dur apprentissage des Fleurisans

Pour couronner leur brillante saison et leur titre de champion cantonal, les juniors A de Fleurier s'alignaient pour le titre national face à quelques-uns des meilleures formations du pays.

nario face aux Suisses allemands de Wetzikon, alors que Fribourg Olympio fut manifestement « un os » trop dur à croquer pour les Vallonniers. Si les jeunes Fleurisans firent preuve d'un beau bagage technique, ils eurent à faire face à des problèmes de taille insoluble sous les paniers.

Groupe B: Vevey - Porrentruy: 134-52; SP Lugano - Martigny: 110-59; Porrentruy - SP Lugano: 46-150; Martigny - Vevey: 40-123; Vevey - SP Lugano: 74-72 (apr. prol.); Porrentruy - Martigny: 65-87. SP Lugano s'étant défait de Aire-Lignon et Vevey ayant battu Fribourg en demi-finales, Tessinois et Veveysans se retrouveront en marches aller-retour pour le titre de champion suisse junior A.

RÉSULTATS Groupe A: Aire-Lignon Jonction - Fleurier: 79-43; Fribourg Ol - Wetzikon: 93-67; Aire-Lignon Jonction - Wetzikon: 99-52; Fleurier - Fribourg Ol: 65-83; Aire-Lignon Jonction - Fribourg Ol: 72-59; Wetzikon - Fleurier: 61-51.

gymnastique

Sélection suisse

Peter Rohner et Philippe Gaille feront leur rentrée en équipe nationale pour le match international Suisse - RDA, qui aura lieu les 21 et 22 mai à Wollerau. Les équipes annoncées: Suisse: Michel Ranaboldi, Ueli Bachmann, Robert Bretscher, Philippe Gaille, Bernhard Locher, Peter Rohner, Armin Vock. RDA: Rainer Hanschke, Bernd Jaeger, Lutz Mack, Jurgen Nikolai, Roland Brueckner, Wolfgang Klotz et Bernd Jensch.

dernière SPORTS dernière

FOOTBALL

Sur le terrain de Serrières, Neuchâtel a battu Genève par 6 à 3 (2-1) en match comptant pour le championnat suisse universitaire.

L'ancien gardien du FC Bâle (33 ans) évoluera comme joueur-entraîneur avec le FC Langenthal (2me ligue) la saison prochaine.

AUTOMOBILISME

La commission nationale d'appel désignée par la Fédération automobile d'Espagne a confirmé les disqualifications de James Hunt et Jean-Pierre Lafitte découlées à l'issue du Grand prix de formule un, le 2 mai dernier.

et non pas sur le Nurburgring. Les constructeurs de formule un ont confirmé qu'ils aligneraient leurs voitures sur le « ring » pour la dernière fois cette année. Pour qu'ils y reviennent ensuite, il faudra que le circuit soit réduit à 9 km (au lieu de 22,8 actuellement) et que de nombreuses mesures de sécurité soient prises.

HALTÉROPHILIE

Dans le cadre des championnats d'URSS, à Karaganda (Kazakhstan), Valeri Smirnov (23 ans) a établi deux nouveaux records du monde de la catégorie des poids moyens. Valeri Smirnov a réussi 192 kg 500 à l'épaulé-jeté et a totalisé 342 kg 500 aux deux mouvements, battant ainsi les précédents records de son compatriote Vartan Millitossian (respectivement 191 et 342 kg).

Logal logo and text: Maux de tête Rhumatisme Lumbago Sciatalgie Goutte Grippe Soulagement rapide par

Vos rêves de vacances à l'agence de voyages. Vous reconnaîtrez à l'emblème ci-contre le professionnel membre de la Fédération Suisse des Agences de Voyages.

Visitez le VOLVO SHOW!

Vous n'avez jamais vu autant de voitures Volvo différentes présentées en une seule exposition!

Ce sont la toute nouvelle petite Volvo 66, la grande Volvo 244, la toute grande Volvo 264, le combi pratique Volvo 245 et le nouveau et luxueux combi Volvo 265 équipé d'un moteur 6 cylindres (2,7 litres).



Hej!
VOLVO
Soyez les bienvenus!

DU 13 AU 15 MAI 1976

DE 9 H A 20 H

GARAGE M. SCHENKER ET C^{ie}

2068 HAUTERIVE Tél. 33 13 45

OFFRES D'EMPLOIS



cd **SUPERDISCOUNT** Peseux
cherche son

REPLAÇANT DU GÉRANT

Etes-vous vendeur, avec une certaine expérience dans les denrées alimentaires? Voudriez-vous prendre des responsabilités et profiter des avantages sociaux d'une grande maison moderne?

Nous vous prions de bien vouloir envoyer votre offre détaillée. Merci d'avance.

Mercure S.A., Fellerstrasse 15, 3027 Berne.

L'armoire par éléments...

ménage votre budget
vous fait gagner de la place
résout vos problèmes
de rangement
embellit votre intérieur

...c'est
notre affaire!



Choix énorme de possibilités, finition miroirs, acajou, laqué blanc, vert, noyer ou chêne structuré, etc., etc... Pour chambres à coucher, choix immense de lits capitonnés. Sur désir, facilités de paiement.

A saisir:
armoire 4 portes,
face miroirs cristal véritable,
long. 200 cm, haut. 196 cm,
intérieur équipé (penderie et rayons).
Notre prix:

895.-

Livraison et installation gratuites.

meubles MEYER neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

CHAUFFEUR

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un chauffeur, en possession du permis D. Personne connaissant le système de livraison d'huile de chauffage par camion-citerne aurait la préférence.

HORAIRE RÉGULIER, semaine de 5 jours, pas de longs déplacements.

Place stable et bien rétribuée, avantages sociaux.

Etranger hors contingent pourrait convenir.

Faire offres sous chiffres 28-950065 à Publicitas, L.-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Beau choix de cartes de visite

On cherche **couple**

employée de maison-femme de chambre aide jardinier-aide maison, légumes et parc.

cuisinier/ère

cuisine familiale, 30 personnes. Nourris, logés.
Le Pré Carré,
1399 Corcelles-Chavornay
Tél. (024) 51 11 19.

AUBERGE COMMUNALE
1261 Le Vaud

serveur - serveuse

2 services, ainsi que

fille de maison

sont cherchés pour le 1er juin ou date à convenir.

Se présenter ou téléphoner :
(022) 66 13 10
famille Gilliéron-Piquet

Fabrique de bijouterie joaillerie de la place de Genève cherche pour entrée immédiate

sertisseur en joaillerie

place stable, horaire libre, salaire fixe, plus intéressement par pièce, plus intéressement par pierre.

Faire offres sous chiffres E 61055-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

Nous cherchons pour

SUPERMARCHÉ

un chef responsable très dynamique

Nous demandons :

- une formation commerciale
- une parfaite connaissance de la branche
- capacité de commander les produits frais
- les aptitudes nécessaires pour animer la vente et diriger le personnel
- l'entregent pour assurer les contacts avec la clientèle
- le sens des responsabilités, de l'initiative

Nous offrons :

- une activité intéressante et variée
- une rémunération adaptée aux responsabilités
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Veuillez adresser vos offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats sous chiffres 28-950069 à Publicitas, 2300 La Chaux-de-Fonds.

GAZNAT S.A., Société pour l'approvisionnement et le transport du gaz naturel en Suisse romande, cherche, pour son Centre de surveillance d'Aigle,

1 OPÉRATEUR

qui aura la responsabilité du contrôle du transport du gaz naturel. Cette fonction exige un esprit d'analyse et de synthèse, de bonnes connaissances d'allemand, la mise au courant de la manipulation d'un ordinateur, une aptitude pour un travail d'équipe.

Adresser offres de service détaillées et manuscrites, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, à GAZNAT S.A., Centre de surveillance les Isles, 1860 Aigle.

CABLES CORTAILLOD

Nous cherchons **INGÉNIEUR ETS TECHNICO-COMMERCIAL L'ÉLECTRONIQUE**

pour

Nous demandons formation complète, de l'expérience pratique, le goût des contacts humains, connaissances d'allemand et d'anglais souhaitées.

Nous vous confierons, dans le cadre d'un département électronique distinct, le développement d'adaptations en fonction des désirs des clients, la liaison avec le client et les fournisseurs pour la gamme de produits considérés.

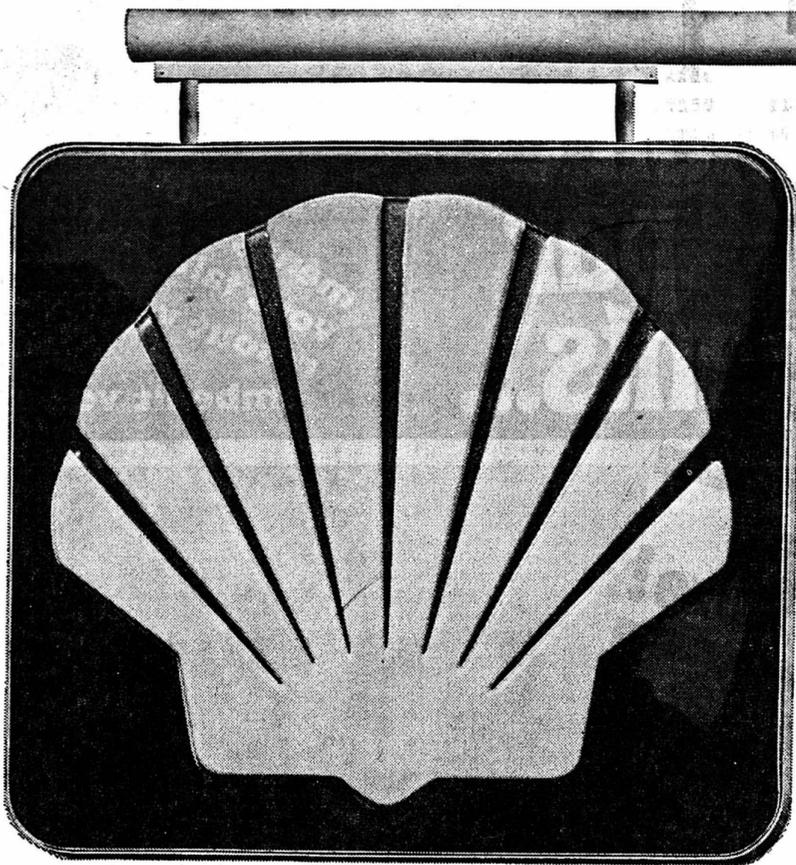
Faire offres écrites à Câbles Electriques, 2016 Cortailod.

CABLES CORTAILLOD

Entreprise de Neuchâtel engagerait, pour son département personnel, une

employée de bureau

Faire offres sous chiffres SO 1127 au bureau du journal.



L'essence Shell augmente le rendement kilométrique. Vous économisez jusqu'à 4 centimes par litre.

Des ratés dans le moteur? Une consommation d'essence excessive? Votre carburateur est sûrement encrassé.

L'additif détergent ASD que contient l'essence Shell dégrasse les carburateurs et diminue du même coup la consommation de carburant. Des tests ont été faits dans plusieurs pays et prouvent que cette diminution peut atteindre jusqu'à 4%. Un carburateur propre

contribue à de meilleures performances. ASD nettoie le système d'admission, du carburateur aux soupapes. Donc, plus de dépôts et le mélange est distribué régulièrement.

Résultat: carburateur et soupapes propres, frais d'entretien diminués, performances kilométriques accrues... c'est-à-dire: économie sur toute la ligne.

Mais ce n'est pas tout!

Nouveau: Dès le mois de mai, l'essence Shell contiendra en outre de l'isomerisat, composant très volatil à indice d'octane élevé. Il permet un réchauffement rapide (donc économique) du moteur froid et augmente la sensibilité à l'accélération.

Shell - Pour rouler à bon compte.

A LOUER

A louer à MARIN près de la gare

BEL APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces (107 m²), cuisine agencée, grande loggia, cave et ascenseur, pour le 1^{er} juillet ou date à convenir. Box disponible dans garage souterrain.

Tél. 33 17 15.

VÉHICULES À MOTEUR

Particulier vend:

TOYOTA COPAIN
Expertisée, 15.000 km.
Tél. (038) 53 14 48.

A vendre
VW K 70 L
1973, 63.000 km, 6500 fr. ou expertisée 7000 fr. Impeccable.
Tél. 31 64 95.

AUDI
1973,
80 L
6 CV, orange.
F. Emery, automobiles.
Tél. 33 50 77.

OPEL
1972,
MANTA
8 CV, rouge.
F. Emery, automobiles.
Tél. 33 50 77.

Occasion unique

Ford-Transit. Expertisé, 70.000 km, peinture neuve, toit haussé, pour transports de personnes, de meubles ou à installer en caravane.

Prix 12.000 fr.

paiement comptant.
Tél. (038) 53 16 72, dès 19 heures.

A vendre

ALFA 1750 B
1969, blanche, moteur 30.000 km, état impeccable.

FIAT 500 D
1967, bleue.
Voitures expertisées, assurances et plaques payées jusqu'à fin 1976.
Tél. 33 22 25.

A vendre
motoscycle léger
Suzuki
A 50
1000 km.
Tél. (038) 31 50 89, soir.

A vendre
445
dériveur léger, bien équipé.
Tél. 42 27 96.

AUTOS
dès
Fr. 100.—

par mois.
Expertisées, 1976, 3 mois de garantie.
Tél. (032) 23 74 47.

Voitures préparées avec soin
DATSUN
120 Y
1974, 6200.—
DATSUN
120 Y Combi
1975, 9900.—

FIAT 128 Rallye
1972, 5400.—
MAZDA 616
1972, 5900.—

TOYOTA CARINA
1972, 5600.—
Expertisées, très bon état, Echange - Crédit
Garage des Sablons S.A., Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

Occasions uniques expertisées

AUSTIN Allegro 1300
11.000 km, 1975.

MINI 1100 Clubman
11.000 km, 1975.

ALFA ROMEO 1750
1970, radio, 4 pneus neige, 3800 fr.

AMI 8 BREAK
34.000 km, 1972, 4 pneus neige en plus, 3900 fr.

VW 1300 L
1971, 46.800 km, 1972, 4 pneus neige en plus, radio, 3100 fr.

OPEL KADETT
70.000 km, 1969, 4 roues montées neige en plus, 2900 fr.

Reprises. Facilités de paiement.

Garage du Pré, F. Sauser, Fleurier.
Tél. (038) 61 34 24.

A vendre
FIAT 124
Sport, 1969, 83.000 km. Expertisée, radio, cassette neuve, 2 pneus d'hiver avec jantes, 2900 fr.

Tél. 47 10 56, heures repas.
A vendre
2 CV 4
1973, bon état. Expertisée, 3500 fr.
Tél. 41 16 73.

A vendre
Simca 1100 S
1975, 25.000 km. Expertisée.
Tél. 31 10 10.

Ford Escort Ghia 1600 GT

1975, couleur: bronze, 19.000 km. Parfait état.

Fr. 11.400.—



Mécanicien particulier vend

Taunus 1600 GXL
1975, 46.800 km. Prix: Fr. 6900.—
Coupe 2 portes, gris métallisé. État impeccable. Expertisée, avec garantie.
Tél. 31 77 78, heures des repas.

OCCASIONS

2 CV 6
2 CV 4
DYANE 6
ID BREAK
23
Garage de la Station 2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.



OCCASIONS OK

OPEL Recrod Favorit 1975 12.700 fr.
CHEVROLET Malibu 1975 32.000 fr.
OPEL Commodore 1969 4.200 fr.
CHRYSLER 1800 56.000 km 5.500 fr.
OPEL Kadett 4 portes 1975 9.400 fr.
SIMCA Rallye 2 1975 10.200 fr.
OPEL Record Luxe 1900 1974 8.900 fr.
SIMCA 1100 TI 5 portes, 1974 8.900 fr.
OPEL Ascona 1200, 1973 7.200 fr.
SIMCA 1300 S 1970 3.900 fr.
EXPERTISÉES - GARANTIE
Facilités de paiement avec crédit GMAC
Tél. (038) 66 13 55

A vendre

Mercedes 220-8
1969, Fr. 8500.—

Opel Kadett Caravan
Fr. 2800.—

Fiat 124, break
1968, Fr. 2600.—

Chevrolet Impala
1968, Fr. 4500.—

Honda 750
révisée, Fr. 5500.—

Tebag vélomot.
Fr. 350.—

Tous véhicules expertisés - Echange - Crédit.
Tél. 51 39 29, entre 12 et 13 heures et dès 18 h 30.

A vendre

voilier long. 8 m

coque et pont aluminium, 4 couchettes; complètement équipé.

Téléphoner au (066) 21 12 81, interne 37.

A vendre

Toyota Corona

de Luxe, 1974, 22.000 km. Expertisée; 5 vitesses, radio-cassette stéréo, 9900 fr.
Tél. (038) 33 49 85.

A vendre

MINI-BUS

1972, 15 places
Transit, 80.000 km, permis voiture.
F. Emery, automobiles.
Tél. 33 50 77.

A vendre
FORD MUSTANG Mach 1, 8 cylindres, version de luxe; toit en vinyl, 1975, radio.
PEUGEOT 504 TI Injection, radio, 1973, 55.000 km, toit ouvrant.
ALFA ROMEO 1600 Super Nuova, version luxe, vert olive métallisé, 1975, radio, 21.000 km.
ALFASUD TI 1975, 27.000 km, radio.
ALFASUD 1974-75, 23.000 km.
SIMCA 1100 GLS 1972.
A. Schweizer, concessionnaire Alfa Romeo, Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel.
Tél. 25 80 04 ou 25 69 16.

OCCASIONS



ROBERT

Tél. 25 31 08
CHAMP-BOUGIN 34-36

RENAULT 16 TX	1975
RENAULT 16 TS	1973
RENAULT 16 TS	1973
RENAULT 12 TL	1974
RENAULT 12 TL	1972
RENAULT 6 TL	1972
RENAULT 5 TL	1976
RENAULT 5 TL	1974
MINI 1275 GT	1973
MINI ESTATE	1973
FORD CONSUL 2000	1973
ALFA ROMEO 1600	1971
SIMCA 1000	1972
MGB GT	1973

AUTOMOBILISTES

Pour tout polissage et petites retouches de carrosserie, une seule adresse:

ANDRÉ AESCHLIMANN
polissage autos

Entrée Prébarreau 12, Neuchâtel.
Tél. atelier 25 90 55.
Tél. domicile 33 35 78

HONDA 1200 AUTOMAT. , 3 portes, 1975, orange, 10.000 km, Fr. 8.800.—
LANCIA FULVIA 1971, beige, 66.000 km, Fr. 4.500.—
FORD CONSUL COMBI 2300 , blanche, 11.000 km. Etat de neuf Fr. 13.200.—
AUTOBIANCHI A 112 , 1970, peinture neuve, bleue Fr. 3.800.—
AMI SUPER BREAK 1974, 14.000 km, Fr. 8.100.—
LADA 1200 , 1973, blanche Fr. 4.300.—
OPEL ASCONA 16 S , 1971, 58.000 km, bleu mét., Fr. 5.900.—
ALFA 2000 BERLINE , 1973, 42.000 km, rouge Fr. 11.700.—
AUSTIN 1300 , 1972, 35.000 km, Fr. 4.500.—
CITROËN GS , 1972, beige Fr. 4.100.—
DYANE 6 , 1974, beige Fr. 5.400.—
COUPE FIAT 850 rouge Fr. 3.800.—
PASSAT COMBI 1974, 20.000 km Fr. 10.400.—
2 CV-4 1972 Fr. 4.200.—
FORD GXL 2000 1973, automat. Fr. 7.900.—
GS 1220 CLUB 1973, beige Fr. 7.900.—
VW 1600 TL 1970, gris métal. Fr. 3.500.—
AUDI 100 LS 1971-72 Fr. 8.500.—
PASSAT L 1973, 30.000 km Fr. 9.300.—
FORD 2000 GT 1971 Fr. 5.800.—
RENAULT R4 1970 Fr. 4.000.—
RENAULT R6 1973 Fr. 6.200.—
MANTA SR 7500 km Fr. 12.200.—
FOURGON H CITROËN bleu, expertisé. Bon état. Fr. 5.900.—

CITROËN HONDA
Fr. 9870.—
Apollo
Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

GRÂCE AU GRAND SUCCÈS DE NOS NOUVEAUX MODÈLES

(regardez autour de vous, vous le constaterez)

Nous avons la voiture d'occasion que vous cherchez

☎ 25 94 12 GARAGE HIRONDELLE ☎ 24 72 72

Alfa Romeo 2000 1971 Fr. 7900.—	Autobianchi A 112 E 2 p. 1973 Fr. 6800.—
Alfasud 4 p. 1974 14.500 km	Aubobianchi A 112 A 1972 Fr. 4400.—
Autobianchi A 112 E 1974 Fr. 6300.—	Austin 1300 1970 Fr. 2900.—
Austin Mini 1000 1975 15.400 km	Austin 1300 1971 Fr. 3500.—
Austin 1300 GT 1972 Fr. 4900.—	Citroën Dyane 6 1971 Fr. 4700.—
Citroën D Spécial 1975 22.000 km	Citroën 2 CV 6 1975 19.300 km
Datsun 140 J 1974 Fr. 8400.—	Fiat 128 Rallye 1971 Fr. 4300.—
Ford Taunus 1600 L 2 p. 1972 Fr. 8200.—	Fiat 128 2 p. 1973 5.800 km
Mazda RX3 coupé 1972 Fr. 7800.—	Fiat 127 2 p. 1972 18.900 km
Opel Ascona 1600 S 4 p. 1973 Fr. 7700.—	Ford Cortina 1600 GT 4 p. 1970 Fr. 5700.—
Opel Kadett SR coupé avec accessoires 1973 Fr. 9900.—	Peugeot 304 S 1970 Fr. 3900.—
Renault 6 TL 1971 Fr. 5800.—	Simca 1100 LS 4 p. 1973 Fr. 6900.—
Renault 16 TS 1972 Fr. 5900.—	Simca 1000 S 1972 Fr. 5300.—
Renault 16 TS 1972 Fr. 6500.—	Simca 1100 Ti 4 p. 1974 Fr. 9300.—
Renault 5 LS 1975 17.500 km	Simca 1301 Spécial 1974 20.000 km
Renault 15 TL 1975 12.800 km	VW Coccinelle 1967 Fr. 2200.—
Simca 1100 S 1971 Fr. 5700.—	VW 1200 1971 Fr. 4500.—
Simca 1100 S 1974 Fr. 7900.—	VW 1302 1971 Fr. 4600.—
Audi 100 L 4 p. 1972 Fr. 4900.—	VW 1303 avec accessoires 1972 Fr. 6700.—
Audi 80 GL 2 p. 1973 Fr. 7400.—	VW 1600 Variant 1972 Fr. 5300.—
Audi 80 LS 2 p. 1973 Fr. 9800.—	VW Golf LS 1975 27.000 km
VW Passat N 2 p. 1974 Fr. 8300.—	VW Pick-up avec bâche 1973 28.000 km
VW Golf L 4 p. 1975 20.700 km	

Tous ces véhicules sont expertisés et la plupart livrés avec garantie

N'ACHETEZ PAS AVANT D'AVoir VU CE GRAND CHOIX CHEZ PIERRE SENN

OCCASIONS

OPEL Ascona 1600 S
1974, 4 portes, rouge, 30.900 km

FORD Capri 1700 GT
1970, 2 portes, grise, 55.300 km

FIAT 128
1972, 4 portes, blanche, 53.000 km

VW 1200
1970, 2 portes, bleue, 56.800 km

CITROËN GX Série GA
1973, 4 portes, rouge, 50.500 km

CITROËN Ami 8,
1971, 4 portes, grise, 34.500 km

DATSUN 120 Y
1974, 4 portes, jaune, 51.700 km

OPEL Manta 1900 SR
1974, 2 portes, rouge, 50.200 km

OPEL Record 1900 S
1972, 2 portes, bleue, 28.200 km

OPEL Record 1900 L
1969, 2 portes, bleue, 51.600 km

OPEL Record 1900 S
1972, 4 portes, beige, 32.150 km

OPEL Record 1900 S
1973, 4 portes, jaune

OPEL Kadett 1200 SR
1973/12, 2 portes, rouge, 32.500 km

OPEL Kadett 1200 S
1974, 2 portes, bleue, 35.500 km

OPEL Ascona 1600 L
1974, 4 portes, verte, 16.900 km

OPEL Ascona 1200
1974, 2 portes, ocre, 30.100 km

OPEL Ascona 1600 S
1975, 4 portes, jaune, 35.100 km

OPEL Ascona 1600 S
1972, 4 portes, gold

GARAGE DU ROC
ENTRÉE - NE DISTA. GENERAL MOTORS TEL. 24111

BUS VW

9 places, vert, 1973, 19.000 km

BUS TRANSIT

14 places, gris, 30.000 km

Garage du Château
M. Richard
Agence Peugeot - Alfa Romeo
2520 La Neuveville
Tél. (038) 51 21 90

OCCASIONS

VOLVO 144 S	1970
FIAT 124 Sport	1970
TRIUMPH Spitfire M3	1969
FIAT 128	1973
FIAT 128	1973
CHEVROLET Turbo	1964
AUSTIN Mini 1000	1970

Tous ces véhicules sont expertisés

Garage des Poudrières
Antonio MICCO
Poudrières 10. Tél. 24 45 44.



la grande bière belge

AUSSI BONNE QUE SÛRE: MGB GT.



Coupé 2 places, avec hayon. Moteur 1,8 litre, 93,5 CV DIN. Boîte à 4 vitesses, avec overdrive. A dossier AR rabattu, grand coffre à bagages. Nouveau: pare-chocs de sécurité conformes aux prescriptions de sécurité US. Associe parfaitement l'élégance classique à la sécurité. Fr. 17.000.-

Multigarantie 3 ans kilométrage illimité

R. WASER
Garage de la Côte
Pesieux Tél. 31 75 73

POUR MONSIEUR

Le beau vêtement de peau

s'achète chez le spécialiste

JUTZELER

Hôpital 3 NEUCHÂTEL



Votre électricien

Williomenet
ELECTRICITE NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

RESTAURANT DE PERTUIS

à deux km des Vieux-Prés
Fam. Chappuis - Tél. (038) 53 24 95
Vendredi et samedi ouvert jusqu'à 3 h.

DANSE: 2 ambiances
Bar - Discothèque
Restaurant: musique variée
ENTRECÔTE «PERTUIS»
arrangements pour repas d'entreprise - sociétés ou familles

Entreprise de nettoyages
Molliet - E. Maille
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.



Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste

MEILLARD & GLAUS
électricité.

Cortaillod - Tél. (038) 42 11 52

TV COULEUR

Gratuitement 5 jours à l'essai

dès Fr. **1090.-**

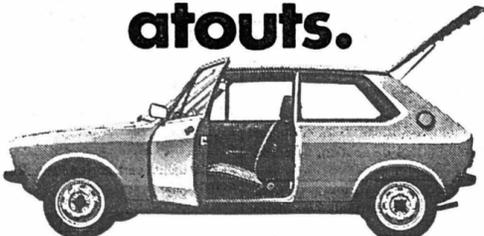
Location dès Fr. **59.-** par mois

Le plus grand choix à des prix sans commentaires
Chez les spécialistes

Jeanneret & C^o sa

Seyon 26-28-30 Au Confort Ménager Téléphone 24 57 77
Neuchâtel

VW Polo 76:
Faites l'essai de ses 100 atouts.



La Polo a maintenant gagné encore en séduction: pour une mini-dépense, vous recevez un maximum d'équipement en série.

Par exemple: vitre arrière chauffante, grand hayon arrière, pneus à carcasse métallique, ceintures de sécurité automatiques, appuis-tête, système de freinage antidérapage, etc.

Il serait trop long de vous énumérer ses 100 atouts. Le mieux est que vous veniez les découvrir vous-même. En faisant un essai.

Nous avons toujours une Polo à disposition pour l'essai des 100 atouts.



Garage Hironnelle, Pierre Senn

2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvernier: Garage du Port, F. Sydler 31 22 07
Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36
La Côte-aux-Fées: Garage Brügger 65 12 52
Fleurier: Garage L. Duthé & Fils 61 16 37
Montmollin: Garage de la Croix, F. Stübi 31 40 66.

MATCHES DES 15 ET 16 MAI 1976

Ligue nationale A

Chx-de-Fds - St-Gall 18 h 15 Sam. 15

Ligue Nationale C:

Chaux-de-Fonds - Granges 16 h 15 Sam. 15

Ire ligue:

Audax-Monthey 10 h 15 Dim. 16

Boudry - Bulle 16 h Dim. 16

Interrégionaux A1:

Chaux-de-Fonds - Servette 16 h 05 Dim. 16

Interrégionaux B1:

Hauterive - NE-Xamax 15 h Dim. 16

Chaux-de-Fds - Biberist 14 h 30 Dim. 16

NE-Xamax - La Chaux-de-Fonds 20 h Mercr. 19

Interrégionaux B2:

Etoile Sporting - St-Imier 15 h Dim. 16

Talents Juniors LN:

Chx-de-Fds - Lausanne S. (JC) 14 h 45 Sam. 15

Interrégionaux C:

1. Chaux-de-Fds - Bévillard 13 h 20 Sam. 15

2. Audax - Le Locle 14 h Sam. 15

3. NE-Xamax - Bettlach 16 h Sam. 15

4. Lyss - Reconviiler

5. Bienne - Fontainemelon

6. Grenchen - Moutier

Ile ligue:

7. St-Imier I - Corcelles I 15 h Dim. 16

8. La Sagne I - Couvet I 14 h 30 Dim. 16

9. Superga I - Fontainemelon I

IIle ligue:

13. Helvétia I - Ticino I 10 h Dim. 16

14. Le Landeron I - Lignièrès I 15 h 30 Dim. 16

15. Comète I - Floria I 15 h Dim. 16

16. Colombier I - Auvernier I 10 h Dim. 16

17. Sonvilier I - Serrières I 14 h 30 Dim. 16

18. Superga II - Dombresson I

19. Etoile I - Béroche I 16 h 45 Sam. 15

20. Le Parc I - Fleurier I 20 h 15 Vendr. 14

21. Cortaillod I - Gorgier I 17 h 45 Sam. 15

22. Deportivo I - Chaux-de-Fds II 15 h Dim. 16

23. Geneveys s/ Cof. I - Espagnol I 15 h 30 Sam. 15

24. Travers I - Pal Friul I 9 h 45 Dim. 16

IVe ligue:

25. Comète IIa - Auvernier II 9 h 45 Dim. 16

26. Le Landeron II - Cortaillod IIa 13 h 30 Dim. 16

27. St-Blaise IIa - Bôle II 9 h 45 Dim. 16

28. Gorgier II - Colombier II 15 h Dim. 16

29. Châtelard Ia - Comète IIb 9 h 30 Dim. 16

30. Boudry II - Lignièrès IIa 9 h 45 Dim. 16

31. Cornaux I - St-Blaise IIb 14 h Dim. 16

32. Béroche II - Serrières II 16 h Dim. 16

33. Cortaillod IIb - Cressier I 13 h 30 Dim. 16

34. Audax II - Espagnol II 14 h Dim. 16

35. Coffrane I - Châtelard Ib 15 h Dim. 16

36. Centre port. I - Salento I 15 h Sam. 15

37.

38. NE-Xamax III - Marin II 8 h 45 Dim. 16

39. Travers II - Couvet II 20 h 15 Ven. 14

40. Môtiers I - Noiraigue Ia 17 h Dim. 16

41. St-Sulpice Ib - Blue-Stars Ia 9 h 45 Dim. 16

42. Fleurier II - Blue-Stars Ib 20 h Jeudi 13

43. Noiraigue Ib - St-Sulpice Ia 9 h 45 Dim. 16

44. L'Areuse I - Buttes I 9 h 45 Dim. 16

45. Fontainemelon II - Le Locle IIIb

46. Ticino II - Floria II 10 h Dim. 16

47. Les Bois Ia - Les Brenets Ib 15 h 40 Dim. 16

48. Les Ponts Ib - La Sagne II 14 h Dim. 16

49. Centre espagnol I - Le Parc II 15 h Dim. 16

50. Les Bois Ib - Les Brenets Ia 14 h Dim. 16

51. Les Ponts Ia - Dombresson II 16 h Dim. 16

52. Etoile IIb - Sonvilier II 9 h Dim. 16

53. Le Locle IIIa - St-Imier II 9 h 30 Dim. 16

Juniors A (2 x 45 min.)

54. NE-Xamax - Hauterive 16 h Sam. 15

55. La Sagne - Béroche 14 h Sam. 15

56. Etoile - Boudry 13 h Dim. 16

57. Marin - Corcelles 16 h 30 Sam. 15

58. Fleurier - Les Brenets 9 h 45 Dim. 16

59. Floria - Dombresson 16 h 15 Sam. 15

60. Colombier - Superga 15 h 15 Sam. 15

Juniors B (2 x 40 min.)

61. Cortaillod - Le Landeron 16 h Sam. 15

62. Le Locle - L'Areuse 14 h 15 Sam. 15

63. Audax - Floria 1

64. Béroche - St-Blaise 14 h Sam. 15

65. Les Ponts - Le Parc 15 h Sam. 15

66. Corcelles - Fontainemelon 16 h 30 Sam. 15

67. Ticino - Hauterive 15 h Sam. 15

68. Châtelard - Comète 15 h 30 Sam. 15

69. Floria 2 - Les Bois 14 h 30 Sam. 15

70. Cornaux - Lignièrès 14 h 30 Sam. 15

71. Cressier - Auvernier 15 h Sam. 15

72. St-Sulpice - Couvet 15 h 15 Sam. 15

1. Le Parc - St-Blaise 20 h 15 Mercr. 19

2. NE-Xamax - Béroche 20 h Mardi 18

3. Corcelles - Les Ponts 19 h 30 Mercr. 19

Juniors C (2 x 35 min.)

73. St-Imier - Le Parc 15 h Sam. 15

74. Bôle - Comète 1 14 h Sam. 15

75. Cortaillod - St-Blaise 14 h 15 Sam. 15

76. Gen. s/Coffr. - Le Landeron 14 h Sam. 15

77. Comète 2 - Colombier

78. Fleurier - Marin 15 h 15 Sam. 15

79. Cressier - Gorgier 13 h 30 Sam. 15

80. Corcelles - Boudry 14 h 45 Sam. 15

81. St-Sulpice - Noiraigue 13 h 30 Sam. 15

82. Dombresson - Sonvilier 14 h 30 Sam. 15

83. Etoile - Les Bois 13 h 30 Sam. 15

Juniors D (2 x 30 min.)

84. NE-Xamax 1 - Gen. s/Coffr. 14 h 30 Sam. 15

85. Le Landeron - Etoile 1 14 h 30 Sam. 15

86. Audax - Ticino 14 h 30 Sam. 15

87. Marin 1 - Cortaillod 15 h Sam. 15

88. Le Parc 1 - Hauterive 14 h 45 Sam. 15

89. Colombier - Le Locle 13 h 45 Sam. 15

90. Le Parc 2 - Chaux-de-Fonds 13 h 30 Sam. 15

91. Deportivo - Etoile 2 13 h Sam. 15

92. St-Imier - Les Bois 13 h 30 Sam. 15

93. Hauterive 2 - Béroche

94. Comète 1 - Boudry 13 h 30 Sam. 15

95. Corcelles - NE-Xamax 2 13 h 30 Sam. 15

96. Fleurier - Les Ponts 13 h 45 Sam. 15

97. Châtelard - Couvet 14 h Sam. 15

98. Fontainemelon 1 - Comète 2

99. Fontainemelon 2 - Lignièrès

100. Marin 2 - Cornaux 13 h 45 Sam. 15

101. St-Blaise - Auvernier 18 h 30 Vendr. 14

Vétérans:

102. Etoile - Ticino 15 h Sam. 15

103. Fontainemelon - Floria

104. Le Parc - Chaux-de-Fonds 16 h Sam. 15

Juniors E:

Chx-de-Fds - Etoile 2 9 h 30 Sam. 15

Etoile I - St-Imier 10 h 30 Sam. 15

Le Parc I - Ticino I 9 h 30 Sam. 15

Le Locle 2 - Sonvilier 10 h 30 Sam. 15

Dombresson libre

Auvernier - Comète 2 9 h 30 Sam. 15

Bôle - Ticino 2 10 h 30 Sam. 15

Fleurier - Geneveys 9 h 30 Sam. 15

Le Parc 2 - Le Locle I 10 h 30 Sam. 15

Boudry 2 - Comète I 9 h 30 Sam. 15

Châtelard 2 - Béroche 10 h 30 Sam. 15

Colombier I - Marin I 9 h 30 Sam. 15

Cortaillod 2 - Gorgier 10 h 30 Sam. 15

Boudry I - NE-Xamax 9 h 30 Sam. 15

Colombier 2 - Marin 2 10 h 30 Sam. 15

Cortaillod I - Landeron 9 h 30 Sam. 15

Cressier - Hauterive 10 h 30 Sam. 15

J'APPRENDS

TOUT de PARTOUT

sur TOUT

GRACE A LA FAN-L'EXPRESS

Grande **VENTE** de maillots de football

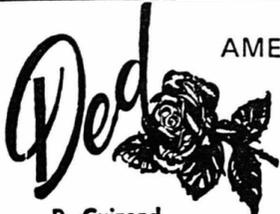
d'équipes anglaises comme:

LEEDS - UNITED - MANCHESTER UTD - COVENTRY - ENGLAND - SHEFFIELD, etc., de la marque ADMIRAL dès Fr. **15.-**

NOTRE OFFRE: À L'ACHAT D'UNE PAIRE DE SOULIERS SIMLAM EUROPEAN, nous offrons 1 maillot!!!

GILBERT SPORT

Route cantonale - Tél. 55 26 24 - SAINT-AUBIN (NE)



AMEUBLEMENT

P. Guinand
LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE
Boulevard des Eplatures 44
à proximité de l'aéroport
Tél. (039) 26 60 60

CE SOIR: OUVERTURE SPÉCIALE

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR VISITER NOTRE EXPOSITION COMPLÈTEMENT RENOUVELÉE
VENDREDI 14 MAI EXPOSITION OUVRETE JUSQU'À **22 HEURES** SAMEDI 15 MAI JUSQU'À 17 HEURES

ACTUELLEMENT RABAIS

10%

LA PLUS GRANDE SURFACE D'EXPOSITION
DE MEUBLES DU CANTON

(Exposition autorisée par la Préfecture)

ACCORDÉ SUR TOUT ACHAT DE MEUBLE

naturellement



Eptinger contient les substances minérales et les oligo-éléments efficaces, dont l'organisme a autant besoin que de protéines, d'hydrates de carbone et de vitamines.
Eau minérale naturelle sulfatée calcique, avec ou sans acide carbonique

MONTET (Broye) près d'Estavayer

Vendredi 23 juillet 1976, dès 20 h 30

Grand gala des Compagnons de la Chanson

Suivi d'un bal gratuit conduit par «**LES GAULOIS**»

Prix d'entrée: Fr. 22.—, 20.— et 18.—

Location:
Fribourg, Office du tourisme, tél. (037) 22 11 56;
Avry-Centre, bureau d'informations, tél. (037) 30 91 11.
Poste Montet (Broye), tél. (037) 65 10 20.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées dans le garage. Benzine 93-97. H. Comtesse. Draïzes 69, Neuchâtel. Tél. 31 38 38.

Judo-club HAUTERIVE

Tél. 33 13 21

Début du nouveau cours de judo pour junior, 4 soirs au choix, par semaine, débutants, technique, compétition.

Dettes

nous les régions rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables. Mise sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années.

Bofli-Treuhand AG

Stadthausstrasse 39
8405 Winterthur
Tél. (052) 22 84 18

Bon pour service rapide.

Nom: _____

Rue: _____

NPA, Lieu: _____

FdN

LAVE-VAISSELLE

GROS RABAIS

un choix prestigieux
Les meilleures marques

cash Fr. **890.-**

Facilités de paiement
chez le spécialiste

Jeanneret & C^{ie} sa

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel
Téléphone 24 57 77

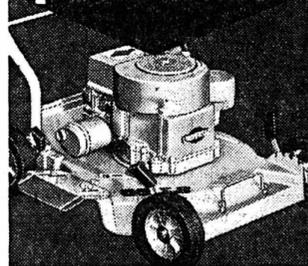
AVIS aux propriétaires de bateaux et autos

Station ESSO

à nouveau ouverte à Auvernier

Un cadeau à chaque client.

La tondeuse construite pour durer



Avec le modèle 53 LS UNIVERSAL vous aurez une tondeuse qui durera des années, même si vous l'utilisez dans les pires conditions. Moteur 4 temps, 3,5 CV, avec silencieux spécial. Vous devez absolument la voir! Demandez le prospectus des 14 tondeuses suisses avec moteur à essence ou électrique de marque



A. Rochat

Quincaillerie
rue de l'Épervier 13
2053 Cernier
Tél. (038) 53 35 32.

Service après vente assuré

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DEMANDES A LOUER

DAME SEULE cherche appartement 2 ou 2 1/2 pièces, confort, Serrrières et environs. Tél. 24 14 26.

CHALET OU APPARTEMENT MODESTE, week-end, bord du lac ou campagne. Tél. (038) 24 70 85.

QUELLE DAME SEULE louerai chambre meublée ou non, au soleil, à dame tranquille? Recherche rapport amical. Région Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à OL 1124 au bureau du journal.

DAME cherche pour septembre, à Neuchâtel, appartement 2 à 3 chambres, cuisine, balcon, confort. Adresser offres écrites à GD 1116 au bureau du journal.

CLUB CHERCHE LOCAL pour usage sportif, avec W.-C., si possible douche, minimum 100 m², région Hauterive. Adresser offres écrites à HE 1117 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE cherche appartement tranquille de 4 pièces, pour début septembre, région Marin-Pesaux. Adresser offres écrites à IF 1118 au bureau du journal.

4 PIÈCES avec jardin potager pour le 1^{er} octobre 1976. Région: entre Boudry et Saint-Blaise. Tél. 24 47 05.

APPARTEMENT 4-4 1/2 PIÈCES avec jardin et vue, pour fin août-septembre, région Pesaux-Corcelles-Cormondrèche. Adresser offres écrites à GA 1091 au bureau du journal.

DEMANDES A ACHETER

UN POTAGER à bois. Tél. 24 20 09.

TRICYCLES en bon état. Tél. (038) 24 37 30.

ACHÈTE CARTES POSTALES anciennes et timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

GRAMOPHONES, disques 78 tours, tous genres. Tél. 24 66 90 de 8 h à 10 h.

A LOUER

A BEVAIX, 2 pièces, confort, 240 fr., plus charges. Tél. 46 11 95.

BEVAIX, 4 pièces, cuisine, cave, balcon, 487 fr., charges comprises, tout de suite, garage 50 fr. Tél. 46 15 43.

COLOMBIER, appartement modeste, tranquille, 3 pièces, libre. Tél. 41 18 15.

POUR LE 24 juillet, appartement 4 pièces, 430 fr., charges comprises, au centre. Tél. 24 17 29.

STUDIO MEUBLÉ, proximité centre, bain, cuisine, à démouler. Tél. 24 57 33.

SAINT-BLAISE, chambre indépendante avec douche. Tél. (032) 23 16 55.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée. Téléphone 24 12 33.

BOUDRY, 3 pièces, tout confort, 320 fr. + charges; fin mai. Tél. 42 30 89, dès 18 heures.

COLOMBIER, 2 pièces, cuisine, bain, dans villa locale, vue et tranquillité. Tél. 41 18 30, dès 17 heures.

COLOMBIER, 31 juillet, 3 1/2 pièces, 402 fr., chauffage et charges comprises. Tél. (038) 57 11 61.

SAINT-BLAISE, au centre du village, appartement de 3 pièces, sans confort, libre immédiatement. Loyer mensuel 140 fr. Tél. 25 66 86, heures de bureau.

A REMETTRE, rue du Château, joli studio bien aménagé, ensolleilé et tranquille. Libre 15 juillet. Tél. 24 36 79, dès 18 h 30.

AU BORD DE LA MER, en France, du 20 au 30 août 1976, appartement seul à 30 m de la plage; jardin; tranquillité assurée (Vendée). Tél. 24 28 60.

LOCAL 26 m², rez-de-chaussée, vitrines, installation électrique, téléphone, toilettes, lavabo. Quartier Stade. Tél. 25 16 70.

BEAU LOCAL à usages divers, 36 m² + W.-C., chauffage, eau chaude, force, La Coudre, 180 fr. Tél. 33 34 84.

AU CENTRE, chambre indépendante meublée, cuisine, salle de bains. Tél. 24 12 12.

PETIT STUDIO meublé, centre, 260 fr., cuisinette, frigo, douche attenante, à employée, pour le 1^{er} juin. Tél. 24 32 24.

CHAMBRES INDÉPENDANTES MEUBLÉES près de l'université, Loyer 155 fr., charges comprises. S'adresser à M^{me} R. Claudio, Gibraltar 20, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 68.

BEL APPARTEMENT 4 pièces, vue, confort, angle Beaux-Arts - J.-J.-Lallemand. Libre 1^{er} août. Tél. 25 26 53.

VAL-DE-RUZ, 2 pièces mansardé, boisé, cuisinette agencée, tapis tendus, tout confort. Tél. 57 11 05.

APPARTEMENT en ville (Poudrières), 4 chambres, confort, libre immédiatement. Tél. (038) 24 18 42.

AROLLA, chalet 2 chambres, cuisine, 4 personnes, linge fourni, juillet, 500 fr. Tél. (027) 31 14 04.

AROLLA, chalet 1 chambre, 4 lits, 1 cuisine, août, 320 fr. Tél. (039) 23 30 27.

LES HAUDÈRES, appartement 3 chambres, cuisine, 5 personnes, juillet, 500 fr. Tél. (027) 31 14 04.

CENTRE VILLE, chambre indépendante meublée, possibilité de cuisiner, part à la douche. Tél. 24 06 60, 33 52 60, de 9 à 12 heures.

2 1/2 PIÈCES, cuisine spacieuse, trois balcons ensolleillés, ascenseur, aux Charmettes. Libre dès le 24 juin 1976. Loyer 425 fr., charges comprises. Tél. 31 78 06, dès 12 heures.

CHAMBRE MEUBLÉE avec cuisinette, pour jeune fille, 160 fr. Tél. (038) 25 45 78.

STUDIO, confort, douche, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

EST DE NEUCHÂTEL, 3 pièces, balcon, cave, galets, 350 fr. + charges. Tél. 31 43 63, aux heures des repas ou le soir.

CENTRE NEUCHÂTEL, appartement modeste 2 pièces, cuisine, douche, 180 fr. Tél. 25 95 21.

A LOUER A L'OUEST de Neuchâtel, magnifique appartement de 4 pièces, tout confort, vue, pour fin juin 1976, 627 fr., charges comprises. Tél. (038) 31 10 23, heures des repas; bureau (038) 31 14 45.

STUDIO d'ambiance, poutres apparentes, cuisine et bain, 280 fr. + charges. Tél. 25 21 64.

BÔLE, 3 1/2 PIÈCES, petit jardin, tranquillité; libre dès le 24 juin ou date à convenir. Place de parc, 444 fr., charges comprises. Tél. 41 34 08 dès 19 heures.

A HAUTERIVE, Beaumont 24, appartement 3 1/2 pièces, légèrement mansardé, équipement moderne complet; vue imprenable. Location 460 fr., charges comprises. Tél. 33 13 59, heures des repas.

AUVERNIER, studio meublé dans maison ancienne rénovée. Tél. 31 43 14.

OFFRES D'EMPLOIS

QUI DONNERAIT LEÇONS de soutien, à garçon 10 ans? Tél. 33 13 21.

JEUNE SUISSE allemande cherche leçons de français le soir, région Saint-Blaise - Hauterive - Marin - La Coudre. Tél. 33 50 75.

HOMME pour petits travaux jardin, vendredi après-midi, tout l'été. Tél. 42 12 96, le soir.

POUR TENIR MÉNAGE d'un monsieur âgé, à Neuchâtel, on cherche personne bien élevée et compétente. Adresser offres écrites à PM 1125 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE (de Suisse allemande) ayant diplôme de vendeuse, cherche place à Neuchâtel afin de perfectionner ses connaissances en français. Adresser offres écrites à DA 1113 au bureau du journal.

EMPLOYÉE DE BUREAU, 24 ans, cherche emploi. Tél. 42 29 79.

JEUNE FILLE cherche emploi 2 ou 3 après-midi par semaine; ménage ou garde d'enfants. Tél. 33 54 50, après 13 heures.

RETRAITÉ cherche n'importe quel travail pour la matinée. Tél. 25 31 68.

A VENDRE

TV PHILIPS noir et blanc, 1974, bon état, cédé à 500 fr. Tél. (038) 24 35 77 le soir.

AGRANDISSEUR Dürst M 600, avec objectif Componon 1:4.50. Tél. 41 15 43.

SUPERBES COLLIE (Lassie) mâles, 8 mois, vaccinés, couleurs: bleu-merle et tricolore. Tél. (038) 41 38 92.

TENTE 3 PLACES. Tél. 55 22 66.

REMORQUE camping Jamet, 5 places. Tél. 24 27 37.

POUSSE-POUSSE, capote et tablier, écossais. Tél. 33 36 82.

DÉRIVEUR 445, plaisance et compétition, équipement complet. Tél. 24 12 81.

ROBE DE MARIÉE, taille 36. Tél. 25 51 13 ou 24 75 93.

MOTOCYCLE LÉGER, modèle ancien. Prix à discuter. Tél. 31 41 06.

JEUNES PERRUQUES, belles couleurs, 12 fr. pièce. Tél. (038) 33 38 72.

SALLE À MANGER Henri II, buffet de service sculpté, desserte, table avec 6 rallonges, 8 chaises. Tél. (038) 31 73 47.

PEINTURE huile (U. Thanasy). Tél. (038) 31 73 47.

TV COULEUR PHILIPS, état de neuf. Tél. 46 10 58.

FRIGO Bosch, 100 litres. Tél. (038) 31 73 47.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Le Réve, 3 plaques. Tél. (038) 31 73 47.

ARMOIRE vaudoise XVIII^e, tableaux, cadres, cristaux, porcelaines, argenterie, nappes, dentelles, etc. Tél. 24 34 40.

LIVRES anciens, modernes, français, allemand, italien, romanche. Tél. 24 34 40.

TENTE (Jamet) 5 places, 2 chambres, parfait état, 380 fr. Tél. (038) 42 34 02.

CUISINIÈRE À GAZ 4 feux, employée 3 mois, valeur 680 fr., cédée à 300 fr. Tél. 41 33 60, heures repas.

VÉLOMOTEUR Peugeot, état de neuf, 400 fr.; ancienne radio, 50 fr. Tél. 41 33 60, heures repas.

MOTEUR BATEAU Johnson 25 CV, 1973, 25 heures de marche, 3200 fr. Tél. (038) 25 13 41.

CARAVANE NOTIN résidence luxe, 2-3 places, 1000 kg, auvent, 3500 fr. Tél. (038) 31 25 02.

SALON style Old Colonial, 1 canapé, 3 fauteuils, 1000 fr. Tél. (038) 42 34 02.

6 CHAISES en bois à l'état de neuf, 90 fr. Tél. 25 53 69.

1 BANC D'ANGLE, 3 chaises, divan à lattes, lits gigognes. Tél. 41 33 64.

RÉCHAUD À GAZ neuf, cédé à bas prix. Tél. 25 46 24 (repass).

MOTEUR HORS-BORD Evinrude 4 CV, arbre extra-long, presque neuf. Tél. 42 12 96, soir.

TÉLÉVISION noir-blanc, Suisse-France, tube neuf, révisée, cause double emploi. Tél. 36 13 44.

SOLEX-FLASH accidenté, pour pièces détachées. Tél. 31 29 87.

SOULIERS FOOTBALL Adidas, peinture 41, très bon état, 20 fr. Tél. 31 29 87.

CUISINIÈRE tout gaz, 100 fr.; grande table bois, 80 fr. Tél. 25 05 93.

BERGER ALLEMAND 2 ans, vacciné, chiots 2 mois, belle couleur, sans papiers. M. Chevalier, rue du Temple 1, 2024 Saint-Aubin.

200 FR. longue robe de mariée + accessoires, taille 38. Tél. 25 44 38.

MATÉRIEL PHOTO amateur et professionnel. Tél. 25 24 23.

1 PHOTOCOPIEUR S.C.M. Coronastat 55. Parfait état. Prix à discuter. Tél. 25 24 23.

AUTO-TRANSFORMATEUR 220/2000 W, 200 fr.; 2 spots de vitrine, 40 fr.; 1 spot tournant, 50 fr. Tél. 25 24 23.

VÉLOS: 2 pour dame et 2 pour homme, en bon état. Tél. 42 13 16 (heures des repas).

POULES EN PONTE et à bouillir, poulets, lapins. Prix avantageux. Tél. (038) 42 27 63.

BEAUX LAPINS de 2 à 3 1/2 mois, croisés NZ/ch. noir et blanc, santé garantie. Tél. (038) 53 37 17 ou 53 26 36, Dombresson.

3 OISEAUX (moineaux du Japon) avec cage 56/38/29. Tél. 31 90 47.

FAUTEUIL NAPOLÉON, état de neuf. Tél. 25 61 34.

D'OCCASION, chambre à coucher, literie parfait état, prix modéré, et divers meubles. Tél. (038) 31 75 67.

COURS D'ALLEMAND avec disques et livres. Prix neuf 990 fr., cédé à 400 fr. Tél. 42 28 95.

MOTEUR HORS-BORD Chrysler 4,5 CV, arbre long, année 1972, 600 fr. Tél. 42 28 49.

MOTEUR BATEAU Seagull 5 CV, entièrement révisé; garantie d'usine; peu d'heures. Tél. (038) 41 11 17.

4 PNEUS avec jantes spéciales Firestone Cavallino radiaux 185 x 13, utilisés 1 mois, 960 fr. Tél. 25 81 98.

DEUX FAUTEUILS (bon état). Tél. (038) 41 38 63.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU canari vert, région Parcs. Tél. 25 53 84, récompense.

DIVERS

MONSIEUR SIMPLE, sérieux, célibataire, désire rencontrer damoiselle ou dame, trentaine, pour amitié durable. Ecrire à KH 1120 au bureau du journal.

MONSIEUR, 30 ANS, célibataire, situation stable, cherche gentille fille 25-30 ans, aux goûts simples, en vue d'amitié. Mariage si convenance. Ecrire à EB 1114 au bureau du journal. Numéro de téléphone s.v.p.

ON CHERCHE PERSONNE donnant leçons de français, Bôle ou environs. Tél. 41 27 04.

ROBES DE MARIÉE et accessoires en location chez M^{me} Geuggis, Beau-Site 3, Cortailod. Téléphone 42 30 09.

ÉCRITEAUX
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

PRIX INATTENDU



Conseils
Beauté
Esthétique du corps
Santé
Cuisine

pour vous
madame

La dentelle neuchâteloise: un art bien vivant

Pendant un siècle et demi «l'industrie» de la dentelle aux fuseaux a fait la richesse du canton, au Val-de-Ruz, à la Sagne, à la Brévine, aux Ponts-de-Martel. Les dentellières neuchâteloises rivalisèrent avec succès celles de Lille et de Bruxelles. Elles se spécialisèrent notamment dans la confection des «blondes», ces dentelles aux fuseaux, faites de soies si fines, que pour éviter de casser leur fil, les ouvrières devaient travailler dans des caves humides.

Une partie du fil utilisé se filait à Lille et était blanchi à Anvers. Mais, à côté de cela, grâce à la culture du lin et à l'élevage du ver à soie, on filait aussi des produits du pays. Vers 1752, il y aurait eu pas moins de 183 fileuses, spécialisées dans le fil à dentelle: fil de coton, de lin ou de soie caractérisé par une torsion moyenne. On parle encore d'un mûrier de la région de Bevaix qui témoigne de l'élevage des vers à soie. Ce travail fut florissant au temps où la dentelle l'était aussi, et disparut lorsque l'introduction de la dentelle mécanique eut raison de celle à la main.

D'où nous vient la dentelle?

Mais d'où nous vient la dentelle? On raconte qu'au début du XVI^e siècle, des pêcheurs vénitiens, trouvant leurs filets emmêlés eurent bien de la peine à les étaler. Ils remarquèrent alors les dessins formés par les fils emmêlés et tentèrent de les imiter. Ils firent alors les premiers fuseaux de bois au bas desquels ils coulèrent de petites masses de plomb ou utilisèrent ceux de leurs filets. La légende n'est-elle pas bien jolie?

En fait, on sait que Colbert, ministre de Louis XIV, fit venir des dentellières de Venise, en France, pour apprendre cet art aux Françaises et fabriquer ces parures

dont la cour faisait grande consommation. Il semble que quelques Vénitiennes se soient arrêtées en Gruyère et y aient enseigné leur art dès le XVII^e siècle. On sait aussi qu'une première manufacture de dentelles en Suisse, s'ouvrit à Genève dès 1572. Mais à la même époque d'innombrables dentellières travaillaient déjà à domicile dans le canton de Neuchâtel. C'est à peu près à cette date, selon l'historien Savary que la dentelle aux fuseaux aurait pris pied dans notre région. A la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes le retour des Françaises apporta un renouveau à la dentelle.

Il y avait, en 1752, 2793 dentellières recensées. Ce nombre a passé, en 1814, lors de l'apogée de cette industrie à 5 ou 6000.

A la fin du XVIII^e siècle, le chiffre d'affaires, relevant de la dentelle neuchâteloise, vendue d'Angleterre en Russie, atteignait annuellement 1.500.000 fr. (150 millions de nos jours). L'aune (1 m 20) coûtait de dix centimes à 70 francs. L'ouvrière touchait un salaire journalier de quarante centimes.

Particularités

La dentelle neuchâteloise possède sa spécificité. La dentelle à un fil dont on trouve déjà des vestiges dans des tombeaux égyptiens, devint la tresse à quatre brins de Venise et donna ensuite naissance à de nombreux points.

Les Neuchâteloises, grâce à leur esprit inventif, en créèrent toujours de nouveaux, alors qu'en Gruyère par exemple, chaque dentellière n'exécutait qu'une seule ou quelques dentelles au mètre, sa vie durant.

La variété des motifs réalisés dans le canton est énorme. Un album trouvé à Couvet ne totalise pas moins de 2241 dessins différents.



On peut pratiquer la dentelle à tout âge, du plus jeune au plus vieux. (Avispress-Baillood)

La pratique de la dentelle ne s'est jamais perdue dans le canton depuis la mort de son «industrie».

M^{me} Alfred Godet enseigne, elle, la dentelle depuis plus de trente ans dans le canton. Il existe une quantité de formes de fuseaux, en bois (noyer, poirier, merisier, ébène), en ivoire, en os...

De ces innombrables piquées, M^{me} Godet, possède une collection très intéressante. Son mari collabore en redessinant les piquées et en composant les angles. Ce n'est pas aussi insolite que cela paraît au premier abord. A l'époque, les dessinateurs étaient nombreux. La dentelle fut enseignée à l'école et des élèves illustres l'apprirent, notamment Jean-Jacques Rousseau.

Au début les femmes seules en firent. Par la suite, la demande croissant, des dentellières toujours plus jeunes furent mises au «cousin». Les montagnards neuchâtelois, à la fin de leur journée, virent se joindre à leurs femmes, travaillant les fonds, tandis que leurs épouses faisaient les motifs.

Que faut-il pour faire de la dentelle?

Parlons un peu à présent de «l'atelier» de la dentellière. Le «cousin» a été cité. La dentelle aux fuseaux se fait effectivement au cousin. Le cousin devenu typiquement neuchâtelois est un coussin plat avec au milieu trois caissons ou «bolets» interchangeables. Ils facilitent la formation des angles.

Les paires de fuseaux sont retenues sur le coussin aux endroits indiqués sur le patron ou «piquée» par des épingles. Ces piquées en carton, doivent être entièrement dessinées. La dentellière doit apprendre à la lire pour savoir où placer ses épingles. La grosseur du fil sera aussi adaptée au travail à faire. Qui peut faire de la dentelle? Tout le monde; des plus jeunes aux plus vieux.

Cette technique s'apprend aisément en prenant des cours avec des spécialistes, l'habileté fera le reste. La dentelle aux fuseaux neuchâteloise a fait, un temps, la fortune du canton. Elle était connue au-delà des frontières. Sa spécificité est une des richesses artisanales de nos régions. En fait elle n'a jamais disparu ainsi que le prouve l'enseignement de M^{me} Godet. Effectivement cette spécialité était l'une des disciplines de son brevet d'enseignement de la broderie.

Nous avons rencontré M^{me} Alfred Godet, au milieu d'un groupe de dames du Costume neuchâtelois, travaillant sous sa direction à leurs coussins. On n'imagine pas leurs robes sans de telles parures comme le veut la tradition.

La dentelle aux fuseaux est bien vivante

On parle de l'implantation à Neuchâtel d'une école de dentelles dont le siège serait au Puy, en France. Il est bon, à ce propos, de se souvenir que chaque région possède ses secrets propres pour la fabrication de la dentelle. La dentelle neuchâteloise, elle, est un trésor régional que l'on doit par conséquent conserver.

Le regain d'intérêt auquel on assiste en France pour la dentelle ne doit pas faire oublier que sa pratique est une affaire de mentalité et non de mode...

Caractère, persévérance, goût pour le beau, faculté d'invention aussi, la dentelle développe toutes ces qualités en plus de l'habileté manuelle.

La dentelle aux fuseaux neuchâteloise conserve du reste son caractère d'art décoratif.

N'oublions pas qu'il y a dans le canton beaucoup plus de personnes qu'on ne pense qui pratiquent aujourd'hui la dentelle. C'est un trésor régional, hérité de traditions régionales, ainsi la dentelle aux fuseaux neuchâteloise trouve et trouvera toujours des passionnées de sa pratique.

Peut-on pratiquer sans crainte l'équitation?

Les origines de la conquête du cheval remontent à l'Antiquité. De nos jours, l'équitation est devenue le sport favori de nombreux citadins.

Hier encore réservé à une élite aisée, ce sport élégant est désormais à la portée de tous.

L'équitation est un sport de compétition avec ses trois disciplines olympiques: dressage, concours complet, concours de sauts d'obstacles. On peut y ajouter deux disciplines moins connues: la voltige et le polo.

L'équitation est un des rares sports où il n'existe aucune limite d'âge. La grande condition à remplir est d'aimer les chevaux et plus encore d'être disposé à un réel contact cavalier-cheval.

Un bon cavalier doit pouvoir, d'instinct, comprendre les réactions de sa monture, guider, s'imposer à un animal au caractère parfois difficile.

On peut faire débuter un enfant à partir de 10 ou 12 ans minimum. Commencer plus tôt ne servirait pas à grand-chose sinon à risquer des déformations principalement des jambes chez les enfants à calcification lente.

Pour faire de l'équitation, il ne faut pas être gros, avoir les jambes longues, les hanches fines, les cuisses minces, avoir du sang-froid, de l'autorité et aimer les animaux.

Les bienfaits de l'équitation se placent au niveau de la musculature mais aussi de la souplesse, de la tenue, de l'élégance.

Ce qu'on peut reprocher à l'équitation: autrefois on lui reprochait d'arquer les jambes, ce qui est faux sauf si l'on fait débuter un enfant trop tôt. Les chutes? Elles font partie de l'équitation. Un cavalier doit tomber mais la bombe est là pour lui amortir la tête et en manège, le débutant verra le choc amorti par l'épaisse couche de sciure jetée sur le sol. A l'extérieur, le cavalier aguerri «saura» tomber: les chutes réellement graves sont heureusement rares ou dues à une imprudence du cavalier (...).

On sait aussi désormais que l'équitation n'est pas nuisible à l'organisme féminin: la cavalière qui souffre des secousses d'une séance de manège a probablement une musculature trop faible ou des organes génitaux anormalement fragiles.

Les contre-indications: musculature abdominale faible, organes génitaux fragiles, hypernervosité, faiblesses osseuses, déviations vertébrales.

(Tiré de
La santé et
les sports
Flash Marabout)

Conseils pratiques

Si vous découvrez des taches grasses sur votre tapis, après une réunion d'amis, ou une «boum» organisée par votre fille, ne faites pas de drames. Passez dessus de la poudre absorbante, genre terre de Sommières, puis passez l'aspirateur. Mais n'attendez pas.

Le café et le thé, par ailleurs, disparaîtront si vous les imbibe d'un mélange composé d'une partie d'alcool pour trois parties d'eau.

Les poches sous les yeux attristent un visage: dissimulez-les avec un fard bistré appliqué au pinceau. Les simples cernes se masquent au fard blanc.

Petitement logée, vous êtes obligée de placer votre réfrigérateur dans le living? Ne vous désolerez pas: collez dessus le même papier peint que les murs. Il «disparaîtra» littéralement...

Surveillez les petits enfants lorsqu'ils vont au jardin. De nombreuses plantes peuvent les rendre malades: le narcisse par exemple dont le bulbe ingéré provoquera des vomissements; le delphinium dont les graines, s'ils les avalent, contiennent un poison violent; et surtout le laurier-rose dont la sève, extrêmement dangereuse (elle agit comme le curare) peut même entraîner la mort.

Les poux envahissent les maternelles et les écoles. Si votre enfant se gratte le cuir chevelu, passez à l'action: appliquez un mélange de xylol, d'éther et d'alcool que vous préparera le pharmacien. Passez le liquide, le soir, et enveloppez la chevelure dans une serviette que l'enfant gardera toute la nuit. Le lendemain, shampooing et peigne fin. Recommencez dix jours après, afin de tuer les lentes qui auraient échappé au traitement. Tout ce que l'enfant a touché devra enfin être lavé séparément.

L'oignon a un grand pouvoir purificateur. Il active les fonctions rénales. Pour se débarrasser de son odeur parfois désagréable laissez-le macérer quelques jours dans de l'huile de table.

Les vertus de l'huile sont infinies. On dit qu'un mélange d'ail, d'huile d'olive et de persil a un pouvoir amaigrissant.

Pour vous soulager de vos cors et durillons, préparez un cataplasme d'ail cru mélangé à un peu d'huile d'olive.

Évitez les rayures verticales aux murs d'une pièce très haute. Cela l'agrandit encore.

Un masque à base de fraises et d'oranges convient à toutes les peaux, surtout délicates. Il éclaircit le teint et raffermi les muscles.

Plus l'on est occupé, plus il importe de prendre de grands bains.

Une simple bougie, allumée dans une pièce, suffit à absorber les odeurs de cigarette.

Une fois par semaine, brossez-vous les dents avec du jus de citron: elles deviendront merveilleusement blanches.

Il ne vous en coûte rien de coller un ruban adhésif sur vos bouchons de flacons de parfum ou d'eau de toilette. Surtout quand vous voyagez.

Évitez les housses en nylon. Elles gardent l'humidité à l'intérieur.

On a remarqué que les vêtements d'angora cessent de perdre leurs poils quand on les a enfermés au réfrigérateur.

Un truc pour les pêcheurs sans glacière. Enveloppez vos plus belles prises dans un linge vinaigré après avoir saupoudré de sel vos poissons. Ils se conserveront très bien au moins deux jours.

Les ustensiles en fonte supportent bien la poudre à récurer et la laine d'acier. Rincer et bien sécher.

Les «Cincinnati», seule noblesse américaine

Il n'a jamais existé de noblesse aux Etats-Unis. Née pour mettre en pratique la «Déclaration des droits du 4 juillet 1776», la première à proclamer au monde que «les hommes naissent libres et égaux en droits», la République américaine n'a jamais connu et voulu connaître que des citoyens. Et pourtant, les USA possèdent une caste aristocratique extrêmement fermée, héréditaire, présentant toutes les caractéristiques d'un «Ordre de chevalerie» médiéval, avec en plus la particularité de recevoir en son sein, selon le même processus nobiliaire, des étrangers: c'est la «Société des Cincinnati», fondée en 1783.

Une «Société d'amis»

Le 13 mai de cette année-là, moins d'un mois après la fin des hostilités avec l'Angleterre, le général Washington recevait les principaux chefs des forces ayant combattu pour l'Indépendance, avec, à leur tête, le général prussien Steuben. La Fayette et les autres Français étaient, à son grand regret, absents: ils avaient déjà regagné la France... Ces militaires venaient lire, à Washington, la charte fondamentale d'une «Société d'amis», rassemblant tous les officiers de haut grade américains ou étrangers, qui s'étaient distingués dans le conflit — du côté américain s'entend — et à laquelle seraient admis, après la mort des titulaires, «l'aîné de leur postérité ou à défaut celui des branches collatérales qui sera jugé digne d'en devenir représentant ou membre». Et il proposait, en tant qu'émules de l'illustre Romain Lucius Quintus Cincinnatus — qui, rappelons-le était retourné cultiver son champ après avoir sauvé la patrie — de se nommer eux-mêmes «Société des Cincinnati».

On accepta les principes, on approuva les statuts, véritable code d'honneur et de fraternité, et Washington accepta, sur proposition de Steuben, d'être le premier président général de l'association. On notera, au passage, que depuis lors deux Français ont accédé à ce poste suprême: l'amiral d'Estaing, en 1784, et, naguère, le Duc de Broglie.

Un certain rôle politique

Naturellement, Washington était le véritable auteur du projet initial. Il avait obéi,

en la circonstance, à des motifs politiques autant que sentimentaux.

Instruit par l'expérience, il se méfiait des intrigues, de l'impuissance des assemblées qui avaient, à diverses reprises, mis l'Indépendance en péril avant qu'il n'imposât, pour la conquérir, son autorité. Redoutant que, le péril passé, les choses n'allaient de nouveau fort mal, il avait imaginé de réunir ses compagnons de lutte afin de disposer d'une sorte de contrepois aux écarts parlementaires. Lorsque d'ailleurs en 1786, la crise prévue survint, les Cincinnati (américains) contribuèrent largement à convaincre l'opinion de confier à Washington, retiré à Mount-Vernon, les leviers de commande.

Et il semble qu'aujourd'hui encore l'influence des Cincinnati demeure assez souvent importante, au plan local du moins, dans les 13 Etats d'origine où les familles des Anciens sont traditionnellement établies.

Les Français, jadis et aujourd'hui...

Quels sont les Français qui, au départ, furent désignés pour appartenir aux Cincinnati? D'après le passage des statuts qui les énumèrent, on en compte sept nommément désignés — dont l'amiral d'Estaing, le comte de Grasse, le comte de Rochambeau — plus tous les amiraux et commandants de vaisseaux, ainsi que tous les généraux et colonels du corps expéditionnaire accueillis «en égalité, avec les mêmes honneurs héréditaires que les officiers américains de la guerre de libération».

Louis XVI entérinera ces dispositions, autorisant les intéressés à porter l'insigne de l'ordre, immédiatement après la Croix de Saint-Louis. Lors de la dernière assemblée générale des Français avant la Révolution, ils étaient environ 250, presque tous combattants d'Amérique. Ils ne se retrouvent qu'une centaine à la Restauration et peu à peu l'association française cessa toute activité. Mais après 1917, dans le grand élan de la fraternité d'armes franco-américaine, les descendants des premiers Cincinnati lui redonnèrent vie. Elle compte aujourd'hui environ 120 personnes en France dont les ancêtres figuraient sur la liste statutaire.

Affections bénignes des seins

La constatation d'une «boule» ou d'un gonflement plus ou moins perceptible au niveau d'un sein provoque chez toute femme une inquiétude immédiate et bien compréhensible car la première question, qui se pose alors, c'est de savoir si cette tuméfaction risque d'être cancéreuse. La réponse nécessite parfois des examens répétés et minutieux, mais elle est le plus souvent négative. Autrement dit, les tuméfactions des seins, c'est-à-dire des glandes mammaires, ne sont pas, pour la plupart, de nature cancéreuse, mais de nature bénigne.

Ces atteintes pathologiques sont groupées dans la terminologie médicale sous le nom de «mastopathies». Elles se présentent sous diverses formes, parmi lesquelles certaines sont d'origine infectieuse.

Des atteintes infectieuses

Les atteintes infectieuses des seins constituent, dans la pathologie mammaire, le groupe des «mastites». Comme toutes les maladies infectieuses, quelle que soit leur localisation, les mastites doivent être identifiées avec exactitude selon le germe microbien qui est à l'origine de l'infection.

Dans les formes aiguës, la mastite se traduit par un abcès du sein, où l'analyse bactériologique permet de mettre en évidence des souches microbiennes habituellement banales: staphylocoques ou streptocoques. Elle s'observe, presque toujours, chez les femmes qui allaitent, particulièrement au cours de la lactation. Le traitement de cette catégorie ne pose plus de problèmes depuis que la médecine est entrée dans l'ère des antibiotiques. Des difficultés de diagnostic surviennent, toutefois, dans certaines formes de mastite qui, elles, ne sont pas directement liées à l'évolution aiguë d'une inflammation microbienne, mais correspondent à un type spécial de réaction anti-inflammatoire des tissus de la glande mammaire.

A cet égard, les inflammations des tissus glandulaires proprement dits sont à distinguer des infections, qui peuvent se lo-

caliser exclusivement aux tissus cellulaires et graisseux entourant les structures anatomiques de la glande mammaire.

Perturbations hormonales et kystes

Mais en dehors des tuméfactions inflammatoires, que réalisent les diverses formes de mastite, les seins subissent quelquefois des modifications de structure en rapport avec des perturbations hormonales. Parmi ces affections, constituant le groupe des «dystrophies» mammaires, prédominent les dystrophies kystiques qui, comme leur nom l'indique, sont dues à l'apparition de kystes à l'intérieur des seins.

Ces kystes, dont le nombre et les dimensions varient selon les cas, ont l'aspect de cavités à paroi lisse, remplies d'un contenu qui devra être soumis à des analyses médicales et microscopiques, notamment dans les cas où la suspicion d'une atteinte maligne n'a pas été complètement éliminée par les autres procédés d'investigation.

Le traitement des affections kystiques des seins nécessite souvent l'intervention chirurgicale.

Dr. G. Payot
CRÈME POUR LE BUSTE
raffermissante et hydratante.
Cette crème apporte à l'épiderme délicat du buste féminin, douceur, élasticité et raffermissement. Des extraits de roses et d'agrumes favorisent l'hydratation et la tenue. Cette crème non grasse et ultra-légère constitue pour le buste un véritable traitement de beauté.
Application: par léger massage circulaire de l'extérieur vers l'intérieur sur le buste et le décolleté.
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

RODIER PARIS
En exclusivité
Boutique
Madeline
Madame B. Lachausse - Neuchâtel
Promenade-Noire 8 - Tél. 25 15 85

Prêt-à-porter
Chedel
Neuchâtel
2, RUE SAINT HONORE - TEL 25 43 46

Faire un bon repassage

Vous possédez un fer ultra-perfectionné et votre repassage a cessé d'être une corvée. Il n'en faut pas moins bien savoir préparer votre linge, avant d'utiliser cette petite merveille. Nous avons demandé quelques conseils à une repasseuse — car, si elles sont rares aujourd'hui, il en existe toujours. Et elles connaissent les règles de l'art qui demeurent immuables quel que soit l'instrument utilisé...

Bien préparer le linge

La première opération consiste à étendre correctement le linge pour le sécher: évitez les cornes aux torchons, les plis aux chemises et chemisiers, pièces vestimentaires qui, d'ailleurs, doivent sécher sur des cintres, tandis que les jerses, lainages, pulls divers sécheront à plat sous peine de se déformer. Le linge prêt, ne le mettez pas en boule. Donnez-lui déjà le «pli». Mais pour passer, il ne doit pas être trop sec: humidifiez-le, mais en temps utile pour qu'il ne resseche pas. Le délai dépend de la température ambiante. Groupez, avant repassage, les pièces semblables puis classez-les en catégories: le linge plat à plier avec soin, une fois humecté, dans une serviette de toilette ou une feuille de plastique, la veille au soir; les chemisiers en coton, les chemises d'hommes; enfin les synthétiques qui, eux, n'ont pas besoin d'être mouillés; la soie naturelle, le tussor de même. Mais le secret d'un bon repassage, c'est aussi un équipement rationnel, c'est-à-dire une surface à repasser bien moelleuse.

Quelques petites recettes

Si vous pouvez très bien opérer sur votre table de cuisine, à condition de la nantir d'une nappe spéciale, l'idéal toutefois réside dans la table à repasser que l'on règle en fonction de sa taille et qui permet de repasser assise. Suivent un certain nombre de petites «recettes» précieuses: — vous économiserez l'électricité en plaçant, sous un linge blanc, une feuille d'aluminium ménager. Ou mieux, en disposant sur le molleton une housse d'amiante, avec bande centrale renforcée, qui réfléchit la chaleur et empêche de roussir; — si vous repassez sur une table en bois, attention: ne posez pas le molleton directement dessus, la vapeur humidifierait le bois. Il faut mettre une toile intermédiaire, ou mieux, une plaque de contre-plaqué de 1,5 cm d'épaisseur.

Le choix du fer

Quant à votre fer, vous l'achèterez, bien entendu, à vapeur, donc équipé d'un réservoir à eau. Les modèles les mieux équipés comportent un pulvérisateur, certains ont un niveau d'eau visible, une semelle autonettoyante. Le poids varie. Si vous aimez les fers lourds, choisissez 1,8 kg; légers, 1,2 kg; la puissance s'échelonne entre 1000 et 2000 watts, uniquement sur 220 volts. Il existe également de petits fers de voyage, pliants et, bien entendu, légers. Ils sont en fait indispensables à une femme qui tient à être toujours «nette», en vacances comme à la ville.

Delmo

COIFFURE

Tél. 25 24 71

sous les Arcades Neuchâtel

Madame, Monsieur,

Vos cheveux vous causent-ils des problèmes?

Il existe pour vous, adaptés à votre cas, des soins capillaires NATURELS.

Nous ferons gratuitement, à l'aide d'un appareil un examen approfondi de votre chevelure.

Un souffle d'air sain dans votre chevelure

ETHEIROLOGIE
LES SOINS
CAPILLAIRES NATURELS
DE RENE FURTERER



BIENTÔT LA QUINZAINE
DE NEUCHÂTEL

DU 21 MAI AU 5 JUIN 1976

PARCAGE NON CONSEILLÉ



Un produit «parqué» est un produit invendu. L'article, quel qu'il soit, sait ce qu'il vaut, mais seule la publicité peut le faire connaître ou redécouvrir.

En 1976, contre la récession, renforcez votre publicité, un véhicule moderne, rapide, toujours à l'affût de la nouveauté. Nous vous conseillons de choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
36.151 exemplaires distribués chaque jour.

OFFRES D'EMPLOIS

TECHNICUM CANTONAL BIENNE

Ecole Technique Supérieure (ETS)

Le Technicum Cantonal de Bienne met au concours pour octobre 1976, ou date à convenir, un poste de

professeur de mathématique

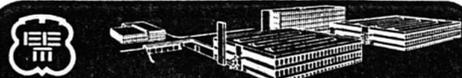
Nous offrons une activité pédagogique intéressante et variée, dans le cadre d'une école bilingue.

Nous demandons une formation universitaire complète en mathématique ou physique ou formation équivalente.

Le cahier des charges renseignant exactement, peut être demandé, par écrit, au Secrétariat du Technicum, rue de la Source 21, 2500 Bienne 3.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des pièces à l'appui, sont à adresser, jusqu'au 4 juin 1976, à la Direction du Technicum cantonal de Bienne, rue de la Source 21, 2500 Bienne 3.

TECHNICUM CANTONAL BIENNE
Le Directeur :
C. Baour



Pour nos nouvelles divisions de micro-électronique et affichage à cristaux liquides (LCD), nous cherchons à ajouter encore quelques

OPÉRATRICES

pour assurer diverses fonctions de fabrication et contrôle.

Il s'agit d'un travail consciencieux, très propre, nécessitant un soin tout particulier et pouvant s'assimiler à certains travaux de laboratoire. Une formation spéciale n'est pas nécessaire, toutefois préférence sera donnée à candidates ayant suivi un enseignement secondaire. Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à notre service du personnel au (038) 33 44 33, 2074 MARIN (NE).

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY
SWISSONIC

AUBERGE
DU
GRAND PIN
PESEUX



cherche,
pour le
1er juillet,

SOMMELIÈRE pour la brasserie

connaissant les 2 services - Bons gains assurés. Se présenter sur rendez-vous. Tél. (038) 31 77 07.

Valais central

Bar-dancing
engage

barman ou gérante

Certificat de cafetier exigé.

Faire offre sous chiffres P 36-901056, à Publicitas, 1951 Slon.

Nous cherchons des

RECTIFIEURS EXPÉRIMENTÉS

Faire offres sous chiffres DZ 1105 au bureau du journal.

Huberco

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche, pour entrée immédiate,

EMPLOYÉE DE CONTRÔLE

Emploi à plein temps.

Se présenter sur rendez-vous.

Tél. (038) 33 13 72.

Le Restaurant de la Gare à la Neuveville

engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir

FILLE DE BUFFET

Ecrire ou se présenter.

Société suisse cherche pour son service externe en Suisse romande quelques

COLLABORATEURS / TRICES

Nous offrons :

- travail simple et indépendant - quelques heures par jour
- formation (théorie, pratique) assurée
- matériel très populaire : choix, qualité prix sans concurrence
- salaire : commissions + fixe + primes + frais + vacances
- avantages sociaux

Nous demandons :

- bonne présentation, persévérance, entrent Pour tous renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et l'adresser sous chiffres U 920252-18 à Publicitas S.A., 1211 Genève 3.

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____ VILLE : _____
No. POSTAL : _____ TÉL. : _____
DATE DE NAISSANCE : _____
LIBRE DÈS LE : _____ RÉF. : _____

CARROSSERIE DU NORD
VAUDOIS AVEC INSTALLATION
MODERNE

engagerait tout de suite ou à convenir

1 tôlier en carrosserie

disposant de bonnes qualifications professionnelles. Bon salaire, avantages sociaux, dont caisse de retraite.

Offres sous chiffres 22-141267-143 à Publicitas Yverdon.

Nous cherchons pour date à convenir

dames

pour notre boulangerie à Saint-Blaise. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec
JOWA S.A., tél. 33 27 01, et de demander M. Müller.

On cherche médecin dentiste

suisse, bilingue, comme assistant (e) pour cabinet dentaire, région Neuchâtel.

Adresser offres écrites à AX 1110 au bureau du journal.

Nous cherchons pour entrée immédiate

garçon d'office

et

garçon ou

fillette de buffet

Lucien Getz
Tél. 038 25 48 53



CAFÉ L'ÉCUSSON, CORTAILLOD,
cherche au plus tôt

une sommelière

S'adresser ou téléphoner au 42 11 04.

Garage de la place de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

mécanicien auto

expérimenté.

Se présenter au
Garage des Sablons S.A., Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

Médecin de
Neuchâtel, cherche
secrétaire
ou
aide
médicale
pour été 1976.

Adresser offres
écrites à BY 1111
au bureau du journal.

AMECO S.A.

engagerait quelques

collaborateurs (trices)

Formation assurée.
Gros gains.

Se présenter le
samedi 15 mai à
9 h 45 précises à
nos bureaux régionaux
Ameco S.A.,
51, ch. des Mornets,
La Neuveville.

Bon magasin
engage

jeune vendeuse débutante

Ecrire brièvement à
Case postale 893,
2001 Neuchâtel.

Jeune aide-vendeuse

serait engagée.
Téléphoner au
24 18 19 ou
se présenter à

PALLADIUM,
horlogerie,
10, rue Saint-Maurice.

Pour notre département injection de thermoplastiques, nous cherchons

mécanicien chef d'équipe

connaissant les techniques de la branche et capable de prendre des responsabilités.

Faire offres à WERMELLE & CO S.A.
2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 25 25.

Une pharmacienne des environs de Neuchâtel cherche, pour un jour et demi par semaine (dont le samedi) ainsi que pendant les vacances du titulaire,

UN RETRAITÉ

possédant un permis de conduire, pour faire des commissions et quelques petits travaux. Entrée immédiate.

Adresser offres écrites à LI 1121 au bureau du journal.

SWIZA

engage un

AGENT DE MÉTHODES

qui sera notamment chargé de travaux dans le domaine de la préparation de travail et du contrôle de gestion.

Ce poste conviendrait particulièrement :

- à un agent de méthodes ayant quelques années d'expériences.
- ou éventuellement à un jeune mécanicien attiré par les problèmes d'organisation.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et copies de certificats à

LOUIS SCHWAB SA
MANUFACTURE D'HORLOGERIE
LA COMMUNANCE 26
2800 DELEMONT
TEL. (066) 21 12 41.

SORECO S.A.

2900 Porrentruy affilié à un important groupe européen (matériaux pour bâtiment import-export) cherche

chef de vente

ayant de la personnalité, négociateur avec sens de l'organisation.

Poste à responsabilités, rattaché à la direction générale.

Le candidat aura pour mission : la promotion des ventes, l'élargissement du marché actuel et l'étude de nouveaux produits.

Il sera secondé d'une équipe de vente qu'il devra diriger.

Place d'avenir pour personne dynamique ayant de l'ambition.

Langue maternelle : français avec connaissance de l'allemand.

Habitera le Jura.
Discrétion assurée.

Ne pas se présenter, écrire avec curriculum vitae à l'appui à SORECO S.A., rue A. Merguin 6 2900 Porrentruy.

Engageons

un mécanicien

diplômé.

Tél. (038) 55 13 59,
le soir dès 19 heures.

Jeune dame présentant bien est demandée comme

vendeuse

1 ou 2 jours par semaine, dans boutique.

Tél. 24 12 21.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

SEULEMENT 50 CENTIMES LE MOT!

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.



Heures de départ: <input checked="" type="checkbox"/> Lunch gratuit	
Le Locle, Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Réservez à temps vos places!

1321/1

Pfister ameublements sa

Neuchâtel, Terreaux 7 Renseignements: 038-257914

Samedi 15 MAI

Studen près de Bienne. seeteufel

Visite des animaux également le soir. Bus Bienne - Seeteufel.



Ouvert chaque jour dès 9 h 30

Nouveau: le lundi de 13 h à 18 h

Installations pour jeux d'enfants
Train miniature
Equitation sur poneys
Zoo
Aquariums pour animaux d'eau saalee

Café Restaurant Libre service Tél. (032) 53 19 34

La Ligue « VIE ET SANTÉ »

est heureuse de vous inviter à la conférence donnée par

M. Philippe AUGENDRE

— psychologue sur un sujet important :

Mieux connaître pour mieux comprendre

ou l'analyse des rapports humains

Lundi 17 mai à 20 h 15
Aula du collège des Terreaux NEUCHÂTEL

Participation aux frais : Fr. 5.-.



Le MAGASIN SPÉCIALISÉ vous offre le plus grand choix et les meilleures qualités de

volailles

toujours fraîches extra-tendres de son abattage quotidien

Poulets, petits coqs, poules, pintadeaux
Canetons muets, pigeons, cuisses de grenouilles
Lapins frais du pays, entiers ou au détail
Cabris frais, escargots maison

Lehnherr frères

GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi



pour la femme de goût

C'est l'été - vive la liberté!

La mode d'été de Löffler vous veut libre et heureuse dans le soleil. Les couleurs et les coupes nouvelles sont là pour vous mettre en beauté dans la grande fête de l'été.

Venez, l'été est court... Löffler vous aide à en tirer le maximum!

Löffler

47, rue de la Gare, Bienne

La plus importante société d'assurances sur la vie de Suisse a obtenu, en 1975 et en Suisse seulement, les résultats suivants:

- recettes de primes 1 036 mio. de fr.
- nouvelle production d'assurances 5 890 mio. de fr.
- portefeuille d'assurances (à fin 1975) 35 315 mio. de fr.

La communauté de risques, comprenant un portefeuille total d'environ 1,9 million de polices, repose sur la confiance, la sécurité, beaucoup de tolérance dans le règlement des sinistres et une participation aux excédents intéressante.

En 1975, la Rentenanstalt a payé aux assurés au total

700 mio. de fr. en tant que prestations d'assurances
248 mio. de fr. en tant que parts d'excédents.

Avez-vous à résoudre des problèmes de prévoyance pour vous et votre famille? - Qu'il s'agisse de prévoyance-vieillesse ou de prévoyance-maladie... un collaborateur et conseiller de la Rentenanstalt se trouve toujours à votre proximité.

RENTENANSTALT

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine



Agences générales dans toute la Suisse

Agence générale de Neuchâtel
Pierre JOLY, Promenade-Noire 1, tél. (038) 25 17 16

Nos inspecteurs:

- | | |
|--|---|
| Claude BIEHLY, Peseux
Tél. (038) 31 79 19 | Dino LOCATELLI, Bôle
Tél. (038) 41 13 69 |
| Raphaël FESTA, Hauterive
Tél. (038) 33 39 15 | Aldo MORDASINI, Cortaillod
Tél. (038) 42 25 10 |
| Georges GAILLE, Colombier
Tél. (038) 41 38 60 | Ami SAVOY, Montezillon
Tél. (038) 31 61 51 |
| Robert HAAG, Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 85 | Paul SCHREDER, Corcelles
Tél. (038) 31 23 68 |
| Maurice JAQUET, Neuchâtel
Tél. (038) 24 48 51 | Georges FROSSARD, Fleurier
Tél. (038) 61 21 25 |

Fr. s. 50.-
DE RECOMPENSE
A QUI RENVERRA
IMMEDIATEMENT
CES CLEFS

Nouveautés
Médailles-perles
Protection + N° 108385



Pour retrouver vos clefs égarées, serviettes à documents, même votre parapluie, tout en restant anonyme.

Je commande contre remboursement
 pièces médailles-perles, avec notice en cas de perte, au prix de Fr. 10.- (+ frais de port)

NOM:
PRÉNOM:
RUE:
N° postal Localité:
Canton:
N° de téléphone:

H. BOVET, case postale 10, 2000 Neuchâtel 2.

La saison des asperges, c'est le temps du jambon

5 sortes de succulents jambons de salaison douce

- le véritable jambon de campagne à l'os
- le jambon rond bien fumé • le jambon moulu • le jambon régime tout à fait maigre...

et le jambon cru Grisons ou Parme

max Hofmann
T.25 1050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 Tél. 25 10 50

MACHINES A LAVER

linge et vaisselle. Modèles d'exposition et neufs avec légers défauts d'émail à céder avec

GROS RABAIS

- Votre propre machine à partir de -95 par jour.
- 2 ans de garantie sur certains modèles
- Grosse reprise de votre vieille machine
- Pas d'acompte à la livraison.
- Réparations toutes marques.
- Notre magasin roulant est à votre disposition.



BUREAU CENTRAL LAUSANNE
rue du Tunnel 3, tél. (021) 23 52 28, le soir (021) 91 64 92.

Bras libre. Points fonctionnels. pour Fr. 690.-



Singer également pour vous le modèle qu'il vous faut. CENTRE A COUDRE SINGER

L. Monnier
Rue du Seyon 11
2000 Neuchâtel
Tél. 25 12 70.

Une carte de visite soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel.

Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Montres - Réveils
Pendules
réparés par
M. Schaldenbrand
Petit-Pontarlier 11
☎ 25 27 19

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme

25 ans, cherche place stable dans l'administration ou branche commerciale, a déjà des connaissances en comptabilité, informatique et administration.
Entrée 1^{er} août ou 1^{er} septembre.

Faire offres sous chiffres 28-300282 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Electricien

cherche place de monteur ou emploi équivalent.
Libre dès le 1^{er} juin 1976.

Tél. (038) 47 17 39.

Jeune fille

cherche place à Neuchâtel comme fille de cuisine dans restaurant, éventuellement boulangerie.
Téléphoner au 24 12 17, après 18 heures.

Jeune homme cherche place de

chauffeur poids lourd

Libre immédiatement.
Tél. 33 39 03.

Jeune homme

dynamique cherche place dans un magasin de musique.
Adresser offres écrites à MJ 1122 au bureau du journal.

Etudiante

diplômée de Faculté dentaire d'Istanbul connaissances françaises cherche travail comme assistante en Suisse Romande.

Adresser offres écrites à 1404-807 au bureau du journal.

Jeune fille

16 ans cherche place pour le 15 août, auprès d'enfants et pour aider au ménage.

Tél. (038) 33 17 34.

COMMERCES

Nous cherchons à louer, éventuellement à acheter,

café-restaurant

dans village.
Adresser offres écrites à NK 1123 au bureau du journal.

Pour cause de départ,

A REMETTRE

dans ville importante du canton de Neuchâtel

BOUTIQUE DE CHAUSSURES POUR DAMES

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres 87-205 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Je m'abonne à la FAN-L'Express



Je la reçois à domicile pour 35 c. par jour

DAIM
Pour le nettoyage (veste Fr. 30.-, manteau Fr. 35.-, canadienne Fr. 35.-). Une bonne adresse

PRO-DAIM,
rue des Fortifications 23,
1844 Villeneuve.
Tél. (021) 60 15 46.

Nouveaux

pianos

scolaires et populaires
Fr. 3580.-
location Fr. 65.- mensuellement.
Pianos à queue et orgues avantageux. (Plus de 150 instruments exposés).
G. Heutschi,
tél. (031) 44 10 82.
Jeudi, vente du soir.
Places de parc réservées.

Mini transports

Mini déménagements

Mini prix.

Tél. 24 38 94.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Dessin industriel

Bureau de construction met à votre disposition, dès le 17 mai prochain, ses connaissances. Spécialités. Etudes pour la réalisation de pièces en plastique, constructions de moule d'injection, dessins pour cliché photographique. CHARLES-L. HUMBERT-DROZ
Rue des Epancheurs 8, 2012 Auvier.

MICHEL-FLEURS S.A. CENTRE-JARDIN BEVAIX

(accès par le chemin du restaurant de l'Hippocampe) Tél. 46 19 21

Du vendredi 14 au dimanche 22 mai

GRANDE VENTE DE PRINTEMPS

Géraniums Zonals et lierre - Fuchsias - Pétunias - Impatiens - Agératums - Tagète - Oeillet - etc.

ASSORTIMENT ETERNIT COMPLET

Pots - Caissettes - Vasques décoratives de tous genres - Suspensions - Cuivres tous genres - Fer forgé - Articles de décoration de jardin.

TOUT LE MATÉRIEL DE GARDEN-CENTER

Dalles - Escaliers - Grilles - Meubles de jardin.

PLANTONS:

Tomates Laitues Céleris Salades Choux Etc. Une équipe de jardiniers se tient à disposition pour la plantation de vos caissettes, ainsi que pour tous les conseils dont vous avez besoin

Samedi 15 mai JOURNÉE INFORMATION GAZON

Avec un spécialiste de la maison Schweizer

VOS MEUBLES DE JARDIN

Importation directe de 9 pays européens - Le plus grand choix en Suisse Romande
Présentation inédite sur 800 m².

En bois, en métal, en matière synthétique:
FAUTEUILS RELAX - TABLES (ronde jusqu'à 125 cm Ø) - BALANÇELLES - PARASOLS - ABRIS, etc.
BALANÇOIRES ET JEUX D'ENFANTS - TONDEUSES À GAZON - TENNIS DE TABLE - ET TOUS LES SPORTS

chez **tosalli** sports
à Colombier
av. de la Gare
Tél. (038) 41 23 12



Le but d'excursions au cœur de l'Emmenthal avec son panorama unique sur les Alpes bernoises. Convient tout aussi bien pour de calmes journées de vacances que pour des fêtes de famille ou de sociétés, des cours et assemblées.

Demandez notre prospectus.
Cuisine dirigée par le patron. Spécialités.
Hotel Lüdenapl, Famille Held.
3457 WASEN I.E. - Tél. (034) 77 16 76.

GAI - SOLEIL

Pension privée pour personnes âgées

Spécialisée en régimes - Soins et vie de famille
J.-P. MEYER, Trois-Portes 4A. NEUCHÂTEL
Tél. 24 64 77

COURSE PÉDESTRE

Patronage FAN-L'EXPRESS et Quinzaine de Neuchâtel
Comptant pour la CIME 76, catégorie B. Ouverte à tous et
MARCHE POPULAIRE à allure libre. Un diplôme sera délivré à tous les participants terminant le parcours en moins de 1 h 45.

CRESSIER - CHAUMONT

Distinction : magnifique médaille frappée plus un diplôme.
Renseignements et inscriptions : Course Cressier-Chaumont, case postale 71, 2088 Cressier.
Tél. (038) 47 15 19.

VOYAGES DE PENTECÔTE

MAINAU - PROMENADE EN BATEAU - CHUTES DU RHIN	5-6 juin, Fr. 195.—
VOSGES - STRASBOURG - TOUTE L'ALSACE	5-7 juin, Fr. 260.—
CROISIÈRE SUR LE RHIN LA RHÉNANIE	5-7 juin, Fr. 355.—
ARDECHE - RHÔNE - SAFARI-PARC DU VIVARAIS	6-7 juin, Fr. 180.—

Neuchâtel, St-Honoré 2
25 82 82
Couvret, St-Gervais 1
63 27 37

Salle des spectacles Fontainemelon
samedi 15 mai 1976 dès 20 h 30

GRANDE SOIRÉE POPULAIRE

organisé par le jodler-club ÉCHO DU VAL-DE-RUZ avec le concours :
du rallye trompes de chasse de Pesieux
du duo de jodels Rymann-Abächerli de Grossteil
du jongleur équilibriste Misoko
et du clown acrobate Sikomo & Cie de Villaret.
Dès 23 heures GRAND BAL conduit par : l'orchestre champêtre Bäremani de Berne.

DEVIÉS

résolues avec efficacité
Tél. 021 95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS - 1510 MOUDON

La plus belle Alfa de tous les temps

ALFA ROMEO GT

GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Vuarras S.A. (038) 36 15 15
BOUDEVILLIERS

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

DEPUIS 10 ANS, NOTRE GRAND SUCCÈS...
VACANCES BALNEAIRES A

FINALE LIGURE

(Méditerranée)
Voyages chaque samedi durant toute la saison, cars confortables avec air climatisé ou conditionné

3 HÔTELS AU CHOIX

Nos tarifs comprennent : transport - pension complète - cabine à la plage - chaise longue - parasol
8 jours en juin dès Fr. 330.—
8 jours en juillet et août dès Fr. 360.—
Demandez notre catalogue détaillé, gratuit, à votre agence habituelle ou à



1188 GIMEL
(021) 74 35 61

1005 LAUSANNE
Martigny 15
(021) 22 14 45.

armourins

Draps-housses à des prix sensationnels!

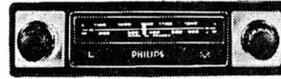
Si vous n'avez pas encore adopté les draps-housses, n'hésitez plus!

Jusqu'à présent, des draps-housses de cette qualité n'ont jamais été offerts à des prix aussi intéressants. Cette innovation vous permet d'avoir des lits vite faits, des lits sans aucun pli! Des draps-housses en jersey pur coton, avec élastique tout autour, qui adhèrent parfaitement au matelas, sans aucun pli. La matière, de première qualité, est en plus absorbante, agréable au toucher, très douce. Aucun problème de lavage et le repassage est superflu. Dimensions 90x190 cm, 140 x 220 cm et 160 x 200 cm. En blanc et en 9 coloris mode!
Dès

29.90
seulement

Le grand magasin qui fait plus pour ses clients.
Tél. 25 64 64

UN PRIX TELEMO



PHILIPS RN 234 « Sport », OM-OL. 6 W. Montage dans ou sous tableau de bord. Fr. 129.—

Fr. 109.—

Ruelle du Lac
2072 Saint-Blaise
Tél. 33 55 22.



Société locale

HANS THÖNI

vous présente des
dessins en couleurs
du 15 au 30 mai 1976
au Rathauskeller Aarberg.

Heures d'ouverture :
la semaine de 17 h à 21 h.
Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 21 h.
Fermé le lundi et le mardi.

Excursions
FISCHER

DIMANCHE 16 MAI 1976
CRÉSUZ Le Vieux-Chalet
Dép. 13 h 30 Fr. 24.— (AVS : Fr. 19.50)

VOYAGES DE PENTECÔTE :

SARRE ET MOSELLE du 5 au 7 juin (3 j.)	Fr. 310.—
SAN BERNARDINO 5 et 6 juin (2 j.)	Fr. 185.—
ILE DE MAINAU-L'APPENZEL 6 et 7 juin (2 j.)	Fr. 185.—

Programmes - Rens. Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL tél. 33 25 21

Comme particulier vous recevez de suite un
Prêt sans caution vite et efficace
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

Un VÉLO? OUI, si c'est CILLO

le grand spécialiste suisse du vélo de course

Quelques exemples parmi nos 13 modèles course et gentleman

CILLO 139 10 vit. tube léger	395.-
CILLO 140 10 vit. pédalier alu	470.-
CILLO 150 10 vit. tube Durifort	595.-
CILLO 152 10 vit. tube Reynold	750.-
CILLO 142 12 vit. amateur	895.-
CILLO 144 12 vit. professionnel	1300.-



La garantie de la marque
Les services du spécialiste

NEUCHÂTEL : R. Schenk, Chavannes 7 et 15.
SAINT-BLAISE : R. Jaberg, Grand-Rue 21.
COLOMBIER : J.-C. Biaggi, rue du Château 11.
BUTTES : Luis Arroyo, tél. 61 13 93.
LA NEUVEVILLE : E. Fischer, rue du Collège 20.
CERNIER : C. Scheffel, rue F.-Soguel 3.
LE LANDERON : P. Sudero, rue de la Gare 7.
BOUDRY : R. Vuille, rue de la Poste 5.

cillo

MORAT 1976 Fêtes commémoratives

Journées des villes Zehringen Jubilé de la fondation de la ville

Vendredi 14 mai
20 h Ouverture des festivités
BAL avec l'orchestre «Sunkings Club» (6 musiciens)

Samedi 15 mai
16 h 15 Accueil des délégations suisses et allemandes représentant les villes de Zehringen
Soirée des Zehringen
Divertissements folkloriques et musicaux sur les places de la ville et dans la halle des fêtes par :
«Le Petit Chœur» de Fribourg
«Metallharmonie» de Berne
Musique des cadets de Thoune
Costumes, groupes de danses et musiques folkloriques
Big Band «Schwarzwaldsterne»
«Lustige Markgräfer» musique populaire (cuivre) et bien d'autres

Cortège équestre aux flambeaux

Dimanche 16 mai
14 h 30 Cortège historique et folklorique dans les rues de la vieille ville (40 sujets, env. 1600 participants)

Réservation des billets pour le cortège
Office du Tourisme, Morat, Tél. (037) 71 51 12
Places assises Fr. 20.— places debout Fr. 5.—
à verser sur CCP 17-7128, Fêtes commémoratives, Morat (cortèges)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE 17.30 (C) Flash journal 17.40 (C) Palmars des enfants 17.55 (C) Chiffres et lettres 18.20 (C) Les 4 coins de Martin et Martine 17.55 (C) Téléjournal 18.00 (C) Il faut savoir 18.05 (C) Agenda pour tous 18.50 (C) Nounours 18.55 (C) Le village englouti 19.10 (C) Un jour, une heure 19.40 (C) Téléjournal 20.00 (C) Un jour, une heure 20.20 (C) Une place forte 21.50 (C) Suite pour une danseuse 22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire 9.50 (C) Reprise 10.30 (C) Le réveil du printemps 11.10 Reprise 17.15 Grand-père, Kilian et moi (2) 18.05 (C) TV culturelle 18.35 (C) Renseignements sur la TV 18.40 (C) Fin de journée 18.50 (C) Téléjournal 19.00 (C) Histoires sinistres 19.35 (C) Tél 01 - 36 25 03 20.00 (C) Téléjournal 20.20 (C) Pour la ville et la campagne 21.15 (C) CH 22.00 (C) Films d'aujourd'hui 22.45 (C) Téléjournal

FRANCE I

11.15 Réponse à tout 11.30 Midi première 12.00 T F 1 actualités 12.35 Magazines régionaux 13.05 Ofrateme 13.25 Fin 17.15 A la bonne heure 17.45 Pour petits et grands 18.20 Actualités régionales 18.40 Minutes pour les femmes 18.45 Alors raconte... 19.00 T F 1 actualités 19.30 Service de nuit 21.25 Reflets de la danse 22.00 T F 1 dernière

FRANCE II

13.15 (C) Magazine régional 13.30 (C) Aujourd'hui Madame 14.30 (C) Le fugitif 15.20 (C) Aujourd'hui magazine 16.30 (C) Fenêtre sur... 17.00 (C) Sports et champions 17.25 (C) Les belles images

17.30 (C) Flash journal 17.40 (C) Palmars des enfants 17.55 (C) Chiffres et lettres 18.20 (C) Actualités régionales 18.45 (C) Y'a un truc 19.00 (C) Antenne 2 journal 19.30 (C) Les mystères de New-York 20.30 (C) Apostrophes 21.35 (C) Antenne 2 dernière 21.45 (C) Espions sur la Tamise

FRANCE III

11.15 (C) Relais de T F 1 12.35 Fin 17.15 (C) En Alsace 17.45 (C) Pour les jeunes 18.05 (C) Télévision régionale 18.20 (C) Actualités régionales 18.40 (C) Tribune libre 18.55 (C) F R 3 actualités 19.00 (C) Jeux pour tous 19.30 (C) Vendredi magazine 20.30 (C) America 21.20 (C) F R 3 dernière 21.35 (C) Soirée alsacienne

SVIZZERA ITALIANA

14.00 (C) Telescuola 15.00 (C) Telescuola 18.00 (C) Per i ragazzi 18.55 (C) Divenire 19.30 (C) Telegiornale 19.45 (C) Situazioni e testimonianze 20.15 Il regionale 20.45 (C) Telegiornale 21.00 (C) Telegiornale per Mark Caine 21.50 Questo e altro 22.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, Magazine Extra 3. 16.40, pour les enfants. 17.10, scène 76. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, la bourse ou la vie. 21.45, le septième sens. 21.50, ici Bonn. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, téléports. 23.20, double vie. 1 h, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11 h, pour les petits. 16.30, la science de la statistique. 17 h, téléjournal. 17.10, les enfants dans le monde. 17.40, plaque tournante. 18.20, Vater der Klammotte. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, mort à Astapowo. 21.45, téléjournal. 22 h, Kino Kino. 22.30, les rues de San-Francisco. 23.15, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, sauf à 20 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, avant le week-end. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, le sac à puces. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.05, décrochez la une. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, Mamma Lucia (10). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, magazine. 76. 20.30, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et Five minutes English. 9.20, initiation musicale. 9.45, coup d'œil sur les lettres allemandes de notre siècle. 10 h, activités internationales. 10.15, la Belle Époque. 10.50, aspects biologiques des jardins zoologiques. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, vivre. 16 h, Suisse-musique. 17 h, l'Orchestre Radiosa. 17.30, rhythm'n'pop. 18 h, informations. 18.05, au pays du blues et du gospel. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, soul-jazz. 20 h, informations. 20.05, hors cadre. 20.30, les concerts de Lausanne: l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction R. Mermoud. 22.30, plein feu. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, 6.05, espresso. 9.05, mixture multimusicale. 10 h, guide touristique sonore. 11.05, musique légère. 12 h, musique à midi. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, interprètes célèbres: G. Kremer, A. Ciccolini et l'Orchestre de Paris sous S. Baudo, l'Orchestre de chambre tchèque. 16.05, le disque de l'auditeur malade. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, radio-hit-parade. 21 h, musique de Londres. 22.15-1 h, rapide de nuit.

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vous clients vous oublieront

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront instables, emportés, vifs, mais bienveillants.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Nouveautés dans le travail, satisfactions. Amour: Sans être franchement hostiles, les astres seront neutres, soyez donc pondéré et vigilant. Santé: Rien à craindre dans ce domaine. Tout au plus un peu de fatigue ou de nervosité.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Quelques à-coups risquent de survenir dans vos activités professionnelles. Amour: Tout vous sourit, profitez de construire du solide au lieu de courir d'aventures en aventures. Santé: Tout au plus un peu de tension ou fatigue excessive, surveillez votre régime.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Vous serez actif et votre travail vous semblera plus facile. Amour: Vous pourrez nouer des relations plus ou moins passagères. Méfiez-vous de vos enthousiasmes trop vifs. Santé: A ménager. Vous risquez d'être un peu trop nerveux et imprudent.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Toujours très lent, le travail, ne vous découragez pas et vous surmonterez les obstacles. Amour: Légère amélioration. De toute façon, les rapports sérieux sont solides et durables. Santé: Menez une vie équilibrée, méfiez-vous des plaisirs de la table trop fréquents.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Vous vous acquitterez de vos tâches avec votre persévérance habituelle. Amour: Les amours seront favorisées, au fil d'une journée dans l'ensemble assez morose. Santé: Contrôlez quand même votre ardeur, car elle pourrait créer un peu de fatigue.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Petits retards, mais grands progrès, relisez bien tout ce que vous devez signer. Amour: Dissipez les éventuels malentendus, revoquez les êtres chers. Santé: Ne prenez pas trop de médicaments, diminuez votre consommation d'alcool.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Esprit de décision, vous prendrez de bonnes initiatives et vous mènerez à bien votre travail. Amour: Toujours harmonieux le climat affectif, surtout si vous surmontez vos états d'âmes. Santé: Tribunaire du moral, n'apportez pas trop d'importance à des vétilles et n'essayez pas de vous doper.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Commencez par mettre votre travail à jour, ne critiquez pas constamment. Amour: Faites preuve de bonne volonté, évitez les discussions, maintenez-vous en bonne forme. Santé: Risques d'imprudences, contrôlez-vous, si vous voulez garder la forme.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Ne comptez que sur vous-même et vos chances personnelles pour mener à bien votre travail. Amour: Heureuse journée, inscrite sous le signe de la douceur et de la compréhension. Santé: Même si vous vous sentez en bonne forme, ménagez-vous, vous savez que l'humidité ne vous vaut rien.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Vous mènerez votre travail tambour battant, mais ne prenez pas de nouvelles responsabilités. Amour: N'épiloquez pas sur vos malchances et reconfortez les autres. Santé: Evitez les déplacements trop fatigants et conduisez calmement.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Traitez, discutez... mais organisez-vous. Amour: Journée pleine de promesses, succès partout, entente parfaite avec votre partenaire. Santé: Vous avez besoin d'exercice et de grand air, faites de longues promenades.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Ne perdez pas de temps, car vous pouvez régler rapidement toutes les questions en instance. Amour: Vous surmonterez les difficultés qui surgiront, votre doigté et votre adresse feront merveille. Santé: Ménagez-vous, ayez une vie calme et régulière, ce qui vous gardera en forme.

MOTS CROISÉS

Problème N° 520

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 indicating starting positions.

HORIZONTALEMENT

1. Ville d'Italie. Sort à capturer des animaux. 2. Massacres. Commencement de série. 3. On le franchit d'un saut. Possessif. Touffu. 4. Arroseur. Point opposé au zénith. 5. Le clochard y est chez lui. Audacieux. 6. Qui ne prend pas parti. Le sage s'en contente. 7. Et le reste. Corps caustique. 8. Parler avec le nez bouché. 9. Symbole d'un métal dur. Choisis de nouveau. 10. Griffes. Crochet double.

VERTICALEMENT

1. Qui se rapporte exactement à la question. 2. Puits naturel des Causses. Métal usuel. 3. Direction. Moyens habiles. 4. Légumineuse. Note. Emportement. 5. Vagues, indécises. 6. Fit tort. Pronom. 7. Son triomphe ne peut surprendre. Note. Non révéler. 8. Morts ou considérés comme morts. 9. Ce qui dépasse le réel. En matière de. 10. A succédé à l'O.N.U. Petit fromage.

Solution du N° 519

HORIZONTALEMENT: 1. Han. Emêché. 2. Anicroche. 3. Lacs. Nuits. 4. Ecot. Cri. 5. ER. Isar. En. 6. Bec. Egal. 7. Agit. Niais. 8. Râtelés. St. 9. Diète. Oter. 10. En. Événité. VERTICALEMENT: 1. Hallebarde. 2. Ana. Regain. 3. Nice. Cite. 4. Ceci. Tête. 5. ER. Osé. Lev. 6. Montagne. 7. Ecu. Raison. 8. Chic. La. TT. 9. Hêtre. Isée. 10. Sinistre.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, film de Jean-Pierre Jelmini.

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire. Musée d'ethnographie. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Planches originales arbres et arbustes d'Europe et exotiques en fleurs.

Galerie des Amis des arts. Galerie Média: Verena Löwensberg, peintures et sérigraphies. Lyceum-Club: Jean-François Diacon, aquarelles. Galerie Ditesheim: Javier Vilato, dessins et gravures.

Centre culturel neuchâtelois: Affiches de cinéma hongroises.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Rex: 20 h 45 et 23 h, Le gitan. 16 ans.

Studio: 18 h 45, Stavisky (Sélection). 21 h, Les amazones. 18 ans. 23 h, Un couple si pervers... 18 ans.

Bio: 16 h et 23 h, Maisons de plaisirs au Danemark. 20 ans. 18 h 15 et 20 h 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou. 16 ans. 7ème semaine.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Tremblement de terre. 16 ans. 2ème semaine. 17 h 45, Allonsanfàn. 16 ans. 22 h 50, Point limite zéro. 16 ans.

Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, L'assassin des petites Anglaises. 12 ans. 5ème semaine.

Arcades: 20 h 30, Le juge et l'assassin. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur.

Urgences: La main tendue, tél. 143.

Pharmacie d'office: J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte. M. J.-B. Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Antoni Tapiés, lithos et eaux-fortes. Galerie Numaga II: Irène Henke, divers. J.-E. Augsburgger, dessins, pastels, gravures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, A nous quatre, Cardinal (enfants admis).

HAUTERIVE

Galerie 2016: Marco Pellegrini, sculptures.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Rollerball.

DESTINS HORS SÉRIE

LA FAYETTE

LA FUTURE BELLE-MÈRE: UN DRAGON



Gilbert de La Fayette sentit fondre l'assurance qu'il essayait de maintenir devant son grand-père. « C'est-à-dire, Monsieur, je... je ne sais pas très bien, je le crains. » Le vieux gentilhomme gronda. Un militaire n'avait pas à « saisir » ni à discuter un ordre. Cet ordre était pourtant bien simple: son pupille devait solliciter une permission afin d'aller présenter sa demande en mariage à la duchesse d'Agén. « Mais, Monsieur, je ne la connais même pas... » « Ce sera l'occasion de la connaître et je vous prie de croire », ajouta le comte de La Rivière avec souci, « que la séduire est plus difficile que de prendre une forteresse sans mines ni artillerie... Mais passons. Je vous attends d'ici un quart d'heure, car sachez qu'elle n'aime pas attendre. C'est... c'est un véritable dragon », conclut-il un peu piteusement.



Dans le carrosse armorié qui les emmenait tous deux vers le faubourg Saint-Antoine, le commandant s'humanisa un peu et daigna expliquer que la terrible Louise d'Agén avait une réputation de religiosité implacable, bien plus redoutable que celle de la trop célèbre Mère Angélique de Port-Royal. Il était bien regrettable qu'elle ne fût pas restée incroyante comme lorsque à douze ans d'âge elle avait fait scandale en refusant la communion, jugeant que sa foi était trop chancelante. « Hélas ! elle a bien changé depuis. Elle ne vous demande pas seulement de pratiquer votre religion, mais encore d'en faire le premier but de votre vie. » « Et c'est cette sainte que vous voulez me faire épouser ? » frissonna Gilbert.

RÉSUMÉ: A l'automne 1757, est né, dans un vieux château de la Haute-Auvergne, Gilbert Motier de La Fayette, unique et dernier héritier du nom. Son père, le colonel-marquis de La Fayette, a été tué au service du roi, peu avant la naissance de son fils. Elevé par sa mère et ses tantes, Gilbert, à douze ans, part pour le collège. Puis, à quatorze ans, il entre à l'Académie de guerre. Certain jour, son grand-père, le comte de La Rivière, vient le chercher. Il a décidé de le marier.



Son grand-père éclata d'un rire ravi: « A la bonne heure ! Tu n'es pas aussi dépourvu d'esprit que ta mine pourrait le faire croire. Je reconnais mon sang. Comme tu l'as bien compris, il s'agit de ta future belle-mère, la seule personne importante dans cette affaire, de laquelle nous devons obtenir la main de sa cinquième et dernière fille, Adrienne. Il est donc indispensable que tu prennes une attitude pieuse mais dégagée, l'air martial, car elle n'aime pas les couards, mais pas trop hardi car elle a horreur des insolents. Tu devras essayer de lui faire comprendre que tu t'intéresses à ce que tu fais et que tu as une existence bien remplie, car elle redoute les oisifs, mais évite de parler études et métier militaire: cela fait commun. »



« Voilà ! C'est suffisant comme instructions. Nous voici arrivés. » Le carrosse faisait halte devant le superbe hôtel des Noailles. Gilbert et son grand-père descendirent. Après une légère attente, on les introduisit.

Demain: Duchesse et fiancée

NOTRE FEUILLETON L'HACIENDA MAUDITE par Liliane Robin LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

Il croisa le regard pathétique de Gloria, que Quando entraînait à la suite de Carlos. Passive jusqu'alors, elle se débattit soudain, s'accrochant sans doute à l'espoir de sa liberté toute proche et leur opposa une farouche résistance. Echappant à la poigne de Quando, elle se dressa brusquement et sauta de rocher en rocher en direction de Jorge. Il ne comprit pas les raisons de son comportement, mais bondit: - Arrêtez ! Vous allez vous rompre le cou ! Il se jeta sur elle et ils roulèrent sur le sol. Une pierre, puis une autre, qui avaient roulé sous leurs pieds, sautèrent dans l'abîme et s'y perdirent. Halletant, Jorge se tourna vers son frère et Carlos qui, pétrifiés, regardaient la scène. - Qu'est-ce que vous attendez pour f... le camp ! hurla-t-il. Quando hésitait. Carlos le saisit par le bras: - Viens ! En rampant, ils se dirigèrent vers la faille. Ils essayèrent quelques coups de feu, mais parvinrent à l'atteindre et disparurent. Jorge voulut aider Gloria à se relever pour les suivre, mais elle grimaça de douleur. - Ce n'est pas le moment de jouer la comédie ! s'énerma-t-il. Vous allez me suivre, sinon...

- Le voudrais-je que je ne le pourrais pas, articula-t-elle. Elle lui montra sa cheville droite, qui s'était ouverte sur l'arête d'un rocher dans leur chute. Il comprit qu'elle ne pourrait aller plus loin, que tout était perdu. Lentement, son regard remonta jusqu'au visage de la jeune femme et capta les vertes prunelles. - Vous triomphez, n'est-ce pas ? dit-il. Sa réponse lourde d'angoisse le décontenança: - Ne restez pas ici, sauvez-vous pendant qu'il est encore temps ! C'était trop tard. Des hommes en uniformes venaient de surgir derrière eux. Une voix impérative résonna: - Lâchez votre fusil, vous êtes pris ! Ecarterez-vous de la señora Alvaro ! Feignant d'obéir, il recula lentement de trois pas. Puis, tentant le tout pour le tout, il banda ses muscles et bondit vers la brèche. Voyant les policiers le mettre en joue, Gloria s'élança vers eux en criant: - Non ! Ne tirez pas ! Ne... Une double détonation couvrit sa voix. Jorge s'abattit contre la roche sur laquelle ses mains se crispèrent. Il lâcha prise brusquement et s'effondra. Ainsi prenait fin tragiquement la première partie de l'affaire Alvaro.

après avoir soigné sa cheville sommairement pansée, l'avait rassurée. Malgré un certain amaigrissement, dû à ses récentes conditions de vie, son état était satisfaisant, et sa blessure superficielle. Gloria avait retrouvé sa chambre luxueuse avec une étrange sensation d'indifférence. Maintenant, elle contemplait le cadre dont elle avait souvent rêvé captive, sans parvenir à ressentir la joie escomptée. Quelque chose en elle avait changé et elle ne réussissait pas à se libérer des souvenirs de la dramatique tranche de vie à peine écoulée. Elle se sentait plus seule que jamais dans cet appartement meublé au goût de Francisco où, lorsque les premiers signes d'une possible grossesse lui étaient apparus, elle avait commencé à songer à l'enfant qui, peut-être, serait pour elle une consolation et compenserait son affection déçue. Aucune manifestation de sympathie, de tendresse ou d'amitié ne l'avait accueillie à son retour dans cette maison, si ce n'était la joie sincère de Juana, sa femme de chambre. Marie et José Luis n'étaient pas à Bogota. Soucieux de les soustraire à une nouvelle et éventuelle tentative d'enlèvement, Eduardo Alvaro leur avait offert un voyage itinérant en Europe. Un léger heurt à sa porte la tira de sa méditation et Juana entra: - Le señor Alvaro, accompagné d'un officier de police, demande si vous pouvez le recevoir ? - Fais entrer ! dit Gloria, avec lassitude. Depuis le matin, on l'avait déjà interrogée deux fois. Sur place et durant le trajet, dans l'ambulance qui la ramenait à Bogota. Sans doute la police avait-elle encore besoin de son témoignage pour poursuivre son enquête. Alvaro entra le premier. Cinquante ans environ, grand et mince, vêtu avec recherche. Des cheveux grisonnants vers les tempes, qui ne parvenaient pas à adoucir un visage sec, des traits anguleux, sur lesquels il avait posé un masque de sollicitude factice.

- Je vois que vous allez déjà mieux, dit-il, aussi ai-je moins de scrupule à venir troubler votre repos. Le capitaine Casals, que voici, désire vous parler. - Juste quelques questions à vous poser, ce ne sera pas long, s'excusa l'officier de police, après s'être incliné. La jeune femme désigna des sièges aux visiteurs et le capitaine Casals reprit: - J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, Señora. Le frère de Santana et son complice ont été arrêtés il y a quelques heures, après une chasse à l'homme mouvementée. Ils seront transférés demain à la prison de Bogota. Quant à Jorge Santana, il n'est pas encore mort, mais il ne vaut guère mieux. - Dommage, dit Eduardo Alvaro. J'aurais aimé qu'il paie d'une autre manière son audace et ses méfaits, après un jugement exemplaire. - J'ai lu les rapports rédigés par mes hommes et concernant vos déclarations, poursuivit le policier. Vous avez dit n'avoir pas été maltraité, n'est-ce pas ? Alvaro répondit pour Gloria: - Ma belle-fille, en tenant ces propos, a fait preuve d'une magnanimité qui... - J'ai dit l'exacte vérité, coupa Gloria. Alvaro, qui n'avait guère l'habitude d'être contredit, serra les mâchoires. - Cependant, au moment de l'enlèvement, vous avez été frappée ? insista le capitaine Casals. - Je crois que l'émotion et la peur ont été aussi pour quelque chose dans mon évanouissement, biaisa Gloria. - Dans les jours qui ont suivi, n'avez-vous été menacée à aucun moment ? - Je ne me souviens pas. Je suis encore très fatiguée et mes souvenirs sont flous. - Je comprends, Señora. Seulement, la gravité des faits ne peut vous échapper, il faut que les accusations soient précises. (A suivre)

Voyage agréable en voiture!

Schild donne la solution à un problème de taille.



Le pantalon à taille réglable

Dans la voiture, on peut desserrer la taille jusqu'à 10 cm. Et la resserrer quand on quitte la voiture. Ainsi le pantalon est confortable quand on est assis et sied parfaitement quand on est debout.

La matière résistante: 55% Diolen/45% laine vierge. Pratiquement pas de faux plis après plusieurs heures de voyage!

79.-

Le réglage est très facile: Ouvrir le clapet. Tirer jusqu'à la largeur désirée. Rabattre le clapet.

Fabrication suisse

Une mode à suivre. Des prix à saisir.

SCHILD

Chemise de ville (Rose noire), Diolen-Star, 50% coton/50% Diolen, en blanc, ciel, beige, vert et rose, Fr. 39.-.

SAINT-HONORÉ 9, NEUCHÂTEL OUVERTURE CHAQUE LUNDI DE 13 h 30 à 18 h 30



Prenez

L'APÉRITIF

en roulant

TRAM - BUVETTE NEUCHÂTEL - BOUDRY
SAMEDI 15 MAI

TOUTES BOISSONS à Fr. 1.—
TRANSPORT AU TARIF HABITUEL

DÉPARTS
place Pury
15 h 50 - 16 h 30 - 17 h 10
Boudry
16 h 10 - 16 h 50 - 17 h 30

NOUVELLES SPÉCIALITÉS DE SAISON

BUFFET DU TRAM

COLOMBIER
038 / 41 11 98

Extrait de la carte:
Hors-d'œuvre variés
Escargots en croûte
Cuisses de grenouilles
Sole meunière
Sole normande
Asperges
Filets de perches meunière

Carte et menu au choix

Eternelle-ment jeune, la Mini!



Il existe des voitures d'âge plus tendre, mais aucune qui ne soit restée jeune plus longtemps. Car la conception de la Mini ne peut se comparer à nulle autre: moteur transversal, traction avant, 3,05 m de longueur totale, 3 types de moteurs, 3 carrosseries.

A partir de 7500 francs. **Mini**

R. WASER

Garage de la Côte
Peseux Tél. 31 75 73

BON Fr. 500.—

à valoir sur l'achat d'une Mini 1100 et 1275 MK II

Écrivez en vente au bureau du journal

Restaurant Stern, Gampelen
Chaque jour à midi et le soir
asperges fraîches avec délicieux jambon à l'os.
Se recommande: Famille Schwander
Tél. (032) 83 16 22.
P.S. Fermé le mercredi.

Nous réparons chaque

machine à laver

Travail rapide.

Bruno Benninger,
Schlattweg 26,
2572 Sutz.
Tél. (032) 57 16 07.

Palée en sauce
Au Pavillon
Tél. 25 84 98

Radio TV Steiner

vous offre un TV couleur à GRAND ÉCRAN 66 cm. avec le système Steiner, pour 64 fr. par mois, tout compris, sans caution, avec la certitude qu'il est réellement garanti contre TOUS LES RISQUES. Il y a des TV système Steiner dès 22 fr. Renseignements gratuits: M^{me} JAUNIN
Roc 15
2000 Neuchâtel.
(038) 25 53 74
(038) 25 02 41.

SAMEDI
15 MAI



SALLE DE LA CITE

FOLK
WITH

THE
BOYS
OF THE
LOUGH



Concert à 20 h 30. Entrée Fr. 12.—
Etudiants, apprentis, AVS Fr. 8.—. Membres
Centre culturel neuchâtois Fr. 6.—.
Billets au CCN et à l'entrée.

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc. Prix très bas - Paiement comptant.
S'adresser à Meublorama, Bôle (NE).
Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.
Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.
Grande place de parc.

30 ans Festival d'asperges Chiètres

Venez manger les excellentes asperges dans un des restaurants renommés de Chiètres:

Hôtel Löwen, Tél. (031) 95 51 17
Gasthof Seeland, Tél. (031) 95 51 15
Hôtel Bären, Tél. (031) 95 51 18
Hippel Krone, Tél. (031) 95 51 22
Hôtel Jura, Tél. (031) 95 53 08
Gasthof Stemen, Fräschels
Tél. (031) 95 51 84

En cadeau: Ecu commémoratif

Fin de la saison des asperges:
21 juin 1976



Metzeler Perfect.
Le pneu de qualité au prix le plus juste!

+ SUPER RABAIS
PNEUS SERVICE
KRONENBERG

2207 COFFRANE
Tél. (038) 57 17 17



14. Notre expérience: votre sécurité

Une suggestion concernant vos avoirs

Si vous êtes trop occupé pour gérer vos biens avec toute l'attention nécessaire, mieux vaut avoir recours aux services de nos conseillers en placement. Ils assumeront la surveillance de vos investissements et l'examen périodique de votre dossier. Ils vous soumettront des propositions concernant des modifica-

tions de votre portefeuille, l'achat et la vente de titres. Ils vous déchargeront, cela va de soi, de toutes les tâches administratives et tiendront—sur demande—la comptabilité de vos opérations.

Vous disposerez en quelque sorte d'un conseiller financier privé, d'un homme de confiance pour tou-

tes vos affaires commerciales, bancaires, financières et même fiscales.

Notre discrétion permet de vous assurer que seuls votre conseiller personnel et son adjoint

auront connaissance de votre situation financière. Et notre expérience est le gage d'une gestion à la fois consciencieuse, efficace et sûre.



1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Conférence au centre scolaire du Mail La neuropsychologie: l'anatomie du péché?

Hier soir, le Dr G. Assal, chargé de cours aux universités de Lausanne et Genève était l'hôte de la section neuchâteloise de l'Association suisse en faveur des arriérés (ASA), présidée par le Dr P. Girardet.

Le conférencier, s'adressant à un public averti, a parlé des étapes et perspectives de la neuropsychologie. Pour les profanes, la neuropsychologie, « anatomie du péché » se présente comme une passionnante aventure humaine avec ses pionniers, ses chercheurs, ses progrès. Le cerveau humain, avec ses deux parties, ses multiples facettes et fonctions, ses systèmes, malgré l'essor de la science, se présente encore comme un grand point d'interrogation.

En écoutant le Dr Assal, le cerveau humain apparaît comme une sorte d'ordinateur perfectionné pouvant brusquement se mettre en panne lorsque la pro-

grammation ne joue plus le jeu. Justement, c'est grâce à cette complexité, qui rend difficile l'examen, que peut-être la recherche du traitement est facilitée. La voie de la rééducation passe ainsi parfois par la connaissance de ces différents systèmes.

Qui est l'homme, pourquoi lui arrive-t-il de voir des choses, de ne pas pouvoir les « lire » tout en les sentant? Peut-être, comme l'a relevé le conférencier, que quelque chose nous dépasse complètement. Et qu'il est aussi difficile de prouver l'existence de Dieu que notre propre existence?

Le Dr Assal, malgré sa jeunesse, s'est déjà fait un nom dans sa spécialité. Et la plus belle leçon qu'il a donnée hier soir, c'est que le chercheur, pour progresser, tout en s'appuyant sur ses prédécesseurs, a le devoir de remettre incessamment en cause ses propres conclusions. J. P.



Le bataillon des sapeurs-pompiers durant l'inspection (Avipress - J.-P. Baillod)

L'inspection du bataillon de sapeurs-pompiers de Neuchâtel

Le bataillon des sapeurs-pompiers de Neuchâtel était réuni hier soir sur la place des Halles et se présentait à l'inspection générale qui a lieu tous les trois ans. Hommes et matériel ont donc été dûment inspectés par le major André Grisel, commandant du bataillon sapeurs-pompiers et chef de ce corps de sapeurs-pompiers sur un total de 380 d'hommes et de matériel très moderne de nombreux badauds ont en tout le loisir de regarder de près sur la place des Halles et à la rue du Coq-d'Inde.

Le bataillon de Neuchâtel, y compris les premiers-secours, les sections de Chaumont, des Cadolles et de Poutalès, avait un effectif hier soir de 280 officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers. Le major Grisel, accompagné de la présidente du Conseil général, Mlle Abplanalp, du président du Conseil communal, M. Walther Zahnd, du directeur de la police du feu, le conseiller communal Claude Frey, du premier secrétaire du département des travaux publics, M. Gaston Rod, représentant l'Etat, et de quelques invités dont le commandant Mériaux, du corps de pompiers de Besançon qui était accompagné de quelques confrères des Villes et de Pontarlier.

Commencée au milieu de l'après-midi, par la visite des garages et hangars où est réparti le matériel du bataillon et des PS, cette inspection s'acheva sur la place de l'Hôtel-de-Ville, aux sons de la Militaire, par le rassemblement général, la présentation du bataillon drapeau en

tête, et, enfin, par une série d'exercices d'engagement de chaque unité dans les rues du vieux quartier, exercices commandés par le capitaine Gattoliat des PS.

Pour clore cette inspection, les officiers du bataillon, rassemblés autour du commandant de corps le major René Habersaat, participèrent au rapport final à la Rotonde.

GENEVE

Agression manquée contre une banque

(c) Une agression a été tentée et magistralement manquée jeudi matin, peu après 7 h, contre une succursale de l'Union de banques suisses, rue de la Servette 75, à Genève.

Deux hommes armés ont pu s'introduire dans les locaux (encore fermés au public à cette heure) et ont menacé le personnel avec des pistolets, lui ordonnant d'ouvrir les coffres et de leur en remettre le contenu. Un des employés parvint à actionner le signal d'alarme, ce qui a eu pour effet de semer la panique parmi les agresseurs. Ils ont pris la fuite sans rien emporter, en compagnie de leur complice qui faisait le guet sur le trottoir, devant l'établissement. La police est en possession de signalements relativement précis qui lui permettront peut-être d'identifier les bandits, des jeunes de 20 à 25 ans.

A l'Association des sociétés locales

L'Association des sociétés locales de la ville de Neuchâtel a tenu hier soir, à l'hôtel de ville, son assemblée générale sous la présidence de M. Oscar Zumbach et en présence de MM. Paul-Eddy Martenet, conseiller communal et T. Garnier, membre d'honneur.

Dans son tour d'horizon sur l'activité 1975, le président a rappelé le succès de la commémoration du 1er Mars avec la participation de guerriers lucernois en costumes d'époque et qui étaient de passage sur la route de Grandson pour l'anniversaire de cette célèbre bataille du XVIe siècle.

Il a aussi évoqué la fête du 1er Août dont l'oratrice, Mme Janine Robert-Challandes, présidente du Grand conseil, fut particulièrement appréciée. Pour cette année, ce sera le conseiller national Yann Richter, de Neuchâtel, qui fera le discours à la Fête nationale.

Enfin, le président a souligné également le succès de la Fête de Noël des sociétés locales. Pour la première fois depuis vingt-trois ans, Maurice Ray, le père Noël, fut remplacé par François Habersaat: il avait pris congé pour partir en vacances! La visite qu'il rendit aux enfants dans les hôpitaux et les

orphelins à Noël a été appréciée comme d'habitude.

L'association compte actuellement 108 sociétés et l'état de la caisse est très satisfaisant. Le président a été réélu hier soir pour un mandat d'une année. Il le fut par acclamations et a été remercié par le vice-président, M. Habersaat, pour son excellent travail.

Il fut également question, lors de cette assemblée, du désir de certaines sociétés de disposer d'un local adéquat pour pouvoir organiser leurs manifestations en ayant la possibilité, qui leur est parvenue refusée, d'exploiter elles-mêmes la cantine. Ce qui leur permettrait de garnir un peu leur caisse! Le problème est à l'étude.

L'assemblée a été suivie du montage audio-visuel réalisé par la ville et la direction des bâtiments en vue de la participation du chef-lieu au concours 1975 des communes suisses dans le cadre de l'année du patrimoine architectural et présenté au jury international placé sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Le Club des cinéastes de Neuchâtel présente ensuite deux courts métrages de Cédric Troutot sur les lynx au Creux-du-Van notamment. G. Mt

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Les fastes de Hollywood à Cannes

CANNES (REUTER). — Le festival du film de Cannes s'est ouvert jeudi par la présentation hors compétition du film de montage de la MGM (Metro Goldwyn Mayer), « Il était une fois Hollywood 2 », suite du film portant le même titre et présenté l'an dernier en Europe.

La encore, il s'agit d'extraits de grandes comédies musicales des années 30 avec les vedettes prestigieuses que furent Gene Kelly, Fred Astaire, Ginger Rogers, Cyd Charisse, Judy Garland, pour n'en citer que quelques-uns.

L'ouverture du festival est quelque peu perturbée par la grève déclenchée mercredi par les employés des grands hôtels de la Croisette pour obtenir une augmentation de salaire. Plusieurs dizaines de grévistes ont manifesté jeudi devant le palais du festival pour attirer l'attention sur leurs griefs.

Le premier film en compétition aujourd'hui sera « Cria cuervos » de Carlos Saura, représentant l'Espagne.

L'affaire Agret

MARSEILLE (AFP). — Roland Agret, condamné à quinze ans de réclusion pour avoir été « l'instigateur » d'un double meurtre qu'il a toujours nié avoir commis, a dénoncé mercredi la « supercherie » dont il est victime et a remis en cause les preuves parallèles qui sont selon lui « à l'origine de l'assassinat », dans une lettre remise à la presse par ses avocats.

Mardi, la Cour criminelle de la Cour de cassation, la plus haute juridiction française, saisie du dossier par le ministre de la justice M. Lecanuet, avait ordonné un complément d'enquête tout en refusant la mise en liberté réclamée par Roland Agret. « Reconnaître mon innocence, affirme Roland Agret dans sa lettre, obligerait à dénoncer les intrigues des policiers parallèles qui sont à l'origine de l'assassinat, police que le pouvoir actuel couvre, car il sait pertinemment qu'il en aura bientôt besoin ».

« Dans les huit jours qui viennent, affirme le condamné, je dénoncerai en détail les moyens fallacieux employés par des dirigeants, qui n'ont pour seul souci que de se préserver des remous politiques que pourrait révéler le fond de cette affaire ».

Imprimerie : accord en RFA

BONN (AFP). — L'un des conflits du travail les plus durs qu'ait connus la République fédérale d'Allemagne a pris fin jeudi avec la conclusion, à Mayence, d'un accord entre le patronat et le syndicat de l'imprimerie comportant une hausse des salaires de six pour cent et un versement forfaitaire de 275 Deutschemark pour les mois d'avril et de mai.

Un porte-parole du syndicat « IG Druck und Papier » a déclaré à Francfort que la signature de l'accord entraînerait la suspension immédiate de la grève. Les 80.000 adhérents du syndicat, sur les 145.000 salariés que compte l'imprimerie ouest-allemande, se prononcèrent mardi sur cet accord qui, selon le syndicat, aboutit à un relèvement des salaires de 6,16 pour cent.

Les Allemands ont fait pendant deux semaines l'expérience de vivre sans journaux. Ils se sont rendus compte que la télévision ne remplace pas un quotidien pour l'information, pas plus que pour les petites annonces ou les programmes des spectacles.

Informations suisses

Les propriétaires de camions s'en prennent au CFF

LUCERNE (ATS). — L'association suisse des propriétaires d'autocamions (ASPA) dont les délégués se sont réunis récemment à Lucerne ont critiqué les mesures destinées à protéger les chemins de fer fédéraux et à les favoriser pour le transport des marchandises. En effet, a déclaré le président de l'ASPA, M. B. Thurnherr, les prix de dumping introduits par les CFF l'hiver dernier pour le transport de marchandises ne couvrent de loin pas les coûts de revient et provoquent des pertes qui viennent s'ajouter au déficit habituel. Les CFF ont, lors d'une prise de position récente, rejeté ces accusations.

D'autre part, le président de l'ASPA a prôné une collaboration de la route et du rail entre partenaires ayant des droits égaux.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Le franc suisse a-t-il dépassé son maximum?

Les dernières fluctuations aux marchés des devises font apparaître un léger renforcement du cours de la livre sterling à Zurich, alors que la monnaie britannique n'avait cessé de s'affaiblir depuis des mois à la mesure du marasme économique dans lequel le Royaume-Uni se débat. Plus caractéristique encore est la remontée du franc français et du dollar, deux devises molles dont le comportement vis-à-vis du franc suisse avait été dépressif tout au long de l'hiver. Mais, le deutsche Mark opère une remontée encore plus caractéristique après s'être laissé glisser jusqu'à quatre-vingt-dix centimes suisses. Seule, la lire s'enlève encore plus profondément ce qui n'est pas de nature à nous surprendre si l'on considère l'ampleur de l'imbricolage financier, politique et social dans lequel se débat la péninsule italienne. Toutes les devises en voie de renforcement nous montrent que notre franc helvétique est un peu discuté sur le plan externe après une ère de primauté internationale. Nous ne pensons pas que son étoile soit subitement ternie, mais le manque d'énergie dans les mesures prises par Berne pour la restauration de nos finances fédérales — que l'on cherche surtout à rééquilibrer par de nouvelles recettes — handicape les efforts faits plus énergiquement dans la même perspective par nombre d'entreprises.

En résumé, la réaction baissière affectant notre franc émane plus de l'étranger que du pays; elle ne nous semble pas pernicieuse et durable car les gouvernements des principaux Etats industriels s'efforcent de maintenir la Suisse pratiquement à l'écart de la Suisse pratiquent des politiques pour le moins aussi dispendieuses que Berne.

LES PLACES BOURSIÈRES SUISSES se replient dans une attitude d'expectative, avec une prédominance des actions s'orientant timidement vers la baisse. C'est en particulier le cas des deux sortes de Bally qui subissent des pressions de vendeurs désireux réaliser les avances de cours fulgurantes des dernières semaines.

PARIS ne se départit pas non plus d'une ambiance grisaille qui touche aussi les valeurs de l'automobile.

MILAN s'engage dans une campagne électorale cruciale dont les arguments violents à l'égard de la gestion des affaires publiques nuit à la confiance des épargnants dont les ordres pèsent sur la bourse.

FRANCFORT est devenu plus nettement pessimiste, sans motifs valables.

LONDRES n'échappe pas à la recule des cours.

NEW-YORK ne tient pas compte des indications positives des résultats d'entreprises américaines et l'indice Dow Jones se cramponne autour des mille. E.D.B.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	12 mai	13 mai
Banque nationale	565	565
Crédit foncier neuchât.	580	560
La Neuchâteloise ass. g.	280	280
Gardy	96	96
Cortailod	1110	1100
Cossonay	1125	1075
Chaux et ciments	510	510
Dubied	210	210
Dubied bon	210	210
Ciment Portland	2000	2000
Interfood port.	2525	2525
Interfood nom.	500	500
Navigation N/El priv.	65	65
Girard-Perregaux	290	290
Hermès port.	210	225
Hermès nom.	50	50

LAUSANNE	12 mai	13 mai
Banque cant. vaudoise	1120	1120
Crédit foncier vaudois	790	790
Ateliers constr. Vevey	645	650
Editions Conreux	350	350
Innovation	247	245
Rinsoz & Ormond	555	550
La Suisse-Vie ass.	2375	2325
Zyrra	800	800

GENÈVE	12 mai	13 mai
Grand-Passage	300	300
Charmilles port.	700	680
Physique port.	190	180
Physique nom.	145	145
Astra	-41	-40
Monte-Edison	-95	-95
Olivetti priv.	2.50	2.50
Fin. Paris Bas	93	92.25
Schlumberger	197.50	198
Allumettes B	58.50	59.50
Elektrolux B	78	78.50
S.K.F.B.	85	83.50

BÂLE	12 mai	13 mai
Pirelli Internat.	158	157
Bâloise-Holding	312	311
Ciba-Geigy port.	1510	1520
Ciba-Geigy nom.	660	665
Ciba-Geigy bon	1105	1095
Sandoz port.	5325	5275
Sandoz nom.	2015	2000
Sandoz bon	3900	3900
Hoffmann-L.R. cap.	106000	105500
Hoffmann-L.R. jop.	98000	97000
Hoffmann-L.R. 1/10	9800	9725

ZURICH (act. suisses)	12 mai	13 mai
Swissair nom.	478	478
Swissair port.	543	548
UBS port.	3185	3175
UBS nom.	475	470
SBS port.	422	422
SBS nom.	264	265
SBS bon	334	334
Crédit suisse port.	2625	2630
Crédit suisse nom.	410	412
Bque hyp. com. port.	1200	1200
Bque hyp. com. nom.	975	975
Banque pop. suisse	1810	1810
Bally port.	1355	1340
Bally nom.	1230	1170
Elektrowatt	1790	1770
Financière de presse	325	325
Holderbank port.	451	455
Holderbank nom.	395	402
Juvena port.	225	220
Juvena bon	12	11.75
Landis & Gyr	670	670
Landis & Gyr bon	67.50	66.50
Motor Columbus	975	970
ERikon-Buhrle port.	163	164
ERikon-Buhrle nom.	1650	1645
Reüss. Zurich port.	4400	4325
Reüss. Zurich nom.	2085	2055
Winterthur ass. port.	1840	1820
Winterthur ass. nom.	1095	1090
Zurich ass. port.	10050	9750
Zurich ass. nom.	6800	6600
Brown Boveri port.	1650	1640
Saurer	880	890
Fischer	625	625
Jelmoli	1100	1140
Hero	2950	2975

Nestlé port.	3500	3480
Nestlé nom.	1825	1810
Roco port.	2325	2300
Alu Suisse port.	1200	1210
Alu Suisse nom.	459	455
Sulzer nom.	2720	2730
Sulzer bon	461	453
Von Roll	550	—

ZURICH (act. étrang.)	12 mai	13 mai
Alcan	73.75	74.50
Am. Metal Climax	138	139
Am. Tel. & Tel.	143	143
Beatrice Foods	255.50	254.50
Canadian Pacific	44.75	45
Chrysler	223.50	223
Caterp. Tractor	48.50	49
Coca Cola	210	207.50
Control Data	58.25	57
Corning Glass Works	188	187.50
C.P.C. Int.	113.50	114
Dow Chemical	275	275
Du Pont	385	385
Eastman Kodak	255.50	254.50
EXXON	242	242.50
Ford Motor Co	146.50	145
General Electric	130.50	129.50
General Foods	72.50	73.50
General Motors	175	174
General Tel. & Elec.	65.25	65
Goodyear	53.50	53.50
Honeywell	115.50	115
I.B.M.	638	640
Int. Nickel	88.25	89.75
Int. Paper	190	189.50
Int. Tel. & Tel.	68.25	68
Kennecott	87.50	87
Litton	40	42.50
Marcor	89.50	89.25
MMM	147.50	146.50
Mobil Oil	146.50	146.50
Monsanto	246.50	246
National Cash Register	72.50	72.25
National Distillers	61.50	61.25
Philip Morris	140	141
Phillips Petroleum	138	139
Procter & Gamble	225	222.50
Sperry Rand	119	121.50
Texaco	68	68.25
Union Carbide	179.50	180
Uniroyal	23	22.75
U.S. Steel	209	210
Warner-Lambert	83.50	84.25
Woolworth F.W.	58	58
Xerox	130.50	129
AKZO	39.50	38.75
Anglo American	67.50	65.50
Anglo Americ. I	9.25	9.25
Machines Bull	19.75	19.25
Italo-Argentina	94	92.50
De Beers I	7.75	8
General Shopping	334	334
Imperial Chemical Ind.	18	17.75
Péchiney-U.K.	56	56
Phillips	28.75	28.25
Royal Dutch	120.50	119
Unilever	9.50	9.50
A.E.G.	116.50	112
B.A.S.F.	91.50	90.50
Deugussa	156	156
Farben, Bayer	242	239
Höchst, Farben	135.50	136.50
Mannesmann	154	154
R.W.E.	335	354
Siemens	149	149
Thyssen-Hütte	276.50	274
Volkwagen	120	118
Volkwagen	139.50	139.50

MILAN	12 mai	13 mai
Assic. Generali	45150	43750
Fiat	1413	1368
Finsider	226	224
Italcementi	18530	18250
Motta	840	810
Olivetti ord.	970	958
Pirelli	1340	1325
Rinascente	56	54

AMSTERDAM	12 mai	13 mai
Amrobank	71.4	

MALGRÉ L'ÉLECTION D'UN AUTRE PRÉSIDENT LA SITUATION EMPIRE AU LIBAN

BEYROUTH (AFP). — Une semaine environ après l'élection du nouveau président de la République, il apparaît clairement, jeudi, que le fond du problème ne réside pas dans le remplacement d'un homme par un autre à la tête de l'Etat, mais qu'il s'agit d'une crise des structures internes du pays, doublée d'un conflit libano-palestinien dont la complexité ne saurait être démentie dans un avenir proche. Les combats ont, en effet, redoublé

d'intensité l'autre nuit s'étendant à l'ensemble du territoire et auraient fait, selon les journaux, plus de trois cent cinquante victimes, dont 95 tués. Dans la montagne et les différents « fronts » de Beyrouth et de sa banlieue, la gauche se trouve opposée à la droite chrétienne. Au Liban-nord, au Liban-sud et dans la région centrale de Zahlé, la gauche a en face d'elle les forces d'allégeance syrienne (saïka, ALP et armée syrienne).

L'objectif de la droite a été défini mercredi, par M. Gemayel, « leader » des phalanges : « le président Sarkis doit comprendre qu'il ne pourra pas rétablir la sécurité sans le recours à des forces étrangères amies... afin que le drame libanais ne se renouvelle pas sous son mandat », a-t-il dit. La gauche, rassemblée pour sa part, autour de M. Jomblatt, chef du parti socialiste-progressiste, veut, déclare-t-elle, « mettre en échec un complot ourdi contre la résistance palestinienne et le mouvement patriotique libanais ».

« COMLOT »

Ce complot, selon la gauche, a été « ourdi par les Etats-Unis et mis en application par la Syrie et la droite libanaise. Il s'agit donc pour la gauche, d'empêcher d'abord l'intervention militaire syrienne au Liban, qui, affirme-t-elle, vise en réalité à frapper la gauche et les Palestiniens. Les accrochages qui ont eu lieu depuis quelques jours dans certaines régions libanaises entre progressistes d'une part, et les forces d'obédience syrienne d'autre part, en sont la preuve », souligne la gauche.

Les progressistes déclarent que la condition sine qua non du rétablissement du calme est l'entente sur les réformes requises, et ils proposent dans ce but une table ronde, au cours de laquelle les belligérants examineraient les questions de fond et élaboreraient un programme d'action.

Selon les journaux de jeudi, M. Elias Sarkis, président élu, partagerait ce point de vue, et serait déterminé à épouser toutes les possibilités de rétablir le

calme par les seuls « moyens du bord » avant de songer à demander une éventuelle intervention étrangère.

Il reste cependant que M. Sarkis n'a pas encore prêté le serment constitutionnel et que rien n'oblige le président Frangiadé à se démettre avant la fin de son mandat, le 23 septembre prochain.

DES FRANÇAIS

Des officiers français participeront, « au besoin » à des commissions mixtes chargées de rétablir la sécurité au Liban, a annoncé jeudi la station de radio contrôlée par les partisans du général Ahdab, auteur du « coup de force » du 11 mars.

Citant « des sources que l'on qualifie généralement de bien informées », Radio-Liban, dans son bulletin en français de la mi-journée, a annoncé que « des commissions mixtes seront formées dans les différentes régions » et qu'elles « comprendront des officiers libanais et syriens et même, au besoin, des officiers français ».

Radio-Liban a également annoncé que « des unités de l'armée de libération de la Palestine (ALP) » seront postées dans les zones de combat » et que « des commissions contrôleront les armes lourdes dans les deux camps ».

La radio a, d'autre part, souligné que la prochaine arrivée à Beyrouth de M. Gorse, chargé de mission par le gouvernement français, et la prise de fonction du nouvel ambassadeur américain, M. Meloy, « étaient de nature à hâter le processus tendant au rétablissement de la sécurité » dans le cadre d'une entente avec la résistance palestinienne.



C'est Beyrouth

(Téléphoto AP)

Jimmy Carter s'en mêle aussi

NEW-YORK (Nations unies) (AFP). — M. Jimmy Carter, candidat à la présidence des Etats-Unis, a proposé jeudi au siège de l'ONU la tenue d'une conférence internationale sur l'énergie et la création d'une Agence mondiale de l'énergie.

M. Carter a également fait un certain nombre de propositions sur le désarmement. Après avoir insisté pour que les négociations Salt passent rapidement de la phase des plafonds à celle des négociations pour la réduction effective des forces stratégiques, M. Carter a suggéré un accord entre les Etats-Unis et l'URSS interdisant pour une durée de cinq ans, renouvelable, toutes les explosions nucléaires, y compris les explosions dites pacifiques.

M. Jimmy Carter a rejeté « l'équilibre de la terreur » comme fondation d'un ordre international pacifique et stable. La politique de l'équilibre de puissance doit être complétée, a-t-il dit, par une politique visant à un ordre international.

M. Jimmy Carter, qui a une formation d'ingénieur de physique nucléaire acquise dans le programme américain de sous-marins atomiques, a souligné le potentiel — et les dangers — de l'énergie nucléaire. Il a suggéré que les Etats-Unis placent leurs installations nucléaires pacifiques sous garanties internationales et que toutes les nations du monde adoptent un moratoire volontaire sur l'achat ou la vente d'usines d'enrichissement d'uranium ou de retraitement du plutonium.

Il s'est prononcé contre l'utilisation massive de l'énergie nucléaire comme source d'énergie qu'il juge dangereuse et a demandé, pour les Etats-Unis, une réorientation de l'usage du pétrole au profit de l'utilisation du charbon et de l'énergie solaire, ainsi que des mesures strictes de conservation de l'énergie.

L'ambassadeur d'Union soviétique à Washington aurait fait des avances à M. Jimmy Carter, le principal candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, et l'ambassadeur souhaiterait le

rencontrer, assure le « New-York Times » dans ses éditions de jeudi.

Interrogé après la publication de cette nouvelle, un porte-parole de M. Carter a affirmé que ce dernier n'avait eu aucun contact avec des représentants de gouvernements étrangers et qu'il considérait ce genre de contacts comme « particulièrement incorrects ».

Le journal new-yorkais, citant un adjoint de M. Carter, écrit que ces conversations que les Soviétiques auraient eues avec des proches du candidat ont eu pour sujet « la dégradation des relations américano-soviétiques parce que, disent les Soviétiques, le ténor de concurrence Ronald Reagan dans sa recherche des voix conservatrices ».

Les comptes

SALISBURY (Maryland) (AP). — M. Jimmy Carter a déclaré mercredi au cours d'une interview télévisée qu'il dispose déjà de près de la moitié des 1505 voix de délégués nécessaires pour obtenir l'investiture démocrate pour les présidentielles.

L'ancien gouverneur de Géorgie a indiqué qu'après les « primaires » de mardi, il totalise 724 à 726 voix : celles des 594 délégués engagés pour lui, et celles de 130 à 132 délégués « non engagés » sur lesquelles il estime pouvoir compter.

M. Carter a d'autre part indiqué qu'il s'attend à être battu le mois prochain dans les élections « primaires » de Californie par le gouverneur de l'Etat, M. Brown, et que celui-ci pourrait également arriver en tête dans le Maryland et l'Oregon. Il a toutefois ajouté qu'il pense disposer d'un assez large soutien pour obtenir l'investiture, même s'il ne l'emporte pas au premier tour de scrutin à la convention.



La campagne du candidat démocrate dans le Maryland

(Téléphoto AP)

L'odeur d'un certain pétrole en France

PARIS (AFP). — Une mauvaise odeur de pétrole s'est répandue cette semaine en France où l'opposition accuse le gouvernement d'étouffer une affaire judiciaire en cours pour éviter à de grandes compagnies pétrolières d'être poursuivies pour ententes illicites.

La mutation d'un magistrat qui suivait ce dossier M. Etienne Ceccaldi substitut du procureur de la République à Marseille, a donné le signal de l'offensive.

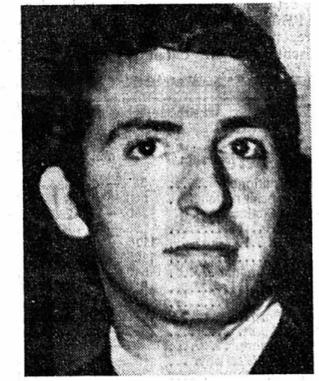
Dès lundi, le maire socialiste de Marseille M. Defferre a ouvert le feu : au président de la République, M. Giscard d'Estaing il a reproché d'avoir regardé à l'Élysée certains PDG inculpés dans l'affaire des pétroliers, et au ministre de la justice M. Lecanuet d'avoir déplacé le substitut Ceccaldi à Hazebrouck (une petite ville du Nord, à plus de 900 km de Marseille), « pour bien lui faire comprendre qu'il a eu tort de vouloir faire éclater la vérité ».

Entre temps, un débat houleux s'est déroulé à l'assemblée nationale où M. Lecanuet a accusé le parti socialiste et le parti communiste de s'exprimer à la légère d'une manière insupportable. « Après s'être attaqués à l'armée, a-t-il dit, ils s'attaquent à la justice. C'est une manœuvre politique et ils ne réussiront pas ».

L'affaire qui a mis le feu aux poudres remonte en fait à 1971 lorsqu'un négociant marseillais déposa plainte pour « entente illicite et coalition en vue d'éliminer les concurrents » du marché des produits pétroliers.

Cette plainte donna lieu à une cinquantaine d'inculpations (dont celles de dirigeants de grandes compagnies pétrolières) et à une enquête d'une commission spécialisée, dite « commission des ententes » qui rendit en 1973 un avis sévère sur les pratiques des grandes sociétés.

M. Lecanuet, en réfutant les arguments socialistes et communistes, a affirmé que le déplacement de M. Ceccaldi n'était pas une sanction mais au contraire une promotion, puisque de substitut (à Marseille) M. Ceccaldi devient procureur de la République (à Hazebrouck). L'intéressé ne l'a manifestement pas entendu de cette oreille. Il a annoncé qu'il refusait sa nouvelle affectation, qu'il juge disciplinaire et politique. Comme M. Ceccaldi appartient au « syndicat de la magistrature », connu pour ses sympathies de gauche, les milieux gouvernementaux voient déjà dans cette réaction du magistrat un coup monté et l'indice qu'un nouveau conflit se prépare entre ce syndicat et le gouvernement.



Le magistrat en cause : M. Ceccaldi

(Téléphoto AP)

Enorme marée noire au large de La Corogne

LA COROGNE (AFP). — Dix avions de transport de l'armée de l'air espagnole chargés de produits détergents et de mousse anti-incendie, sont arrivés jeudi matin à l'aéroport de Santiago-de-Compostelle, à cinquante-sept kilomètres au sud-ouest de La Corogne. Les produits seront, soit épanchés directement par des avions sur les taches de pétrole au large de la côte, soit transportés par camions à La Corogne et déversés en mer par les bâtiments civils et militaires qui depuis hier matin s'attaquent dans la baie à la marée noire.

Il était toujours impossible en début d'après-midi d'évaluer l'étendue des zones affectées par la marée noire au large de la presqu'île de La Corogne où le pétrolier « Urquiola » s'est échoué, à demi enfoncé dans l'eau, brisé en deux.

L'incendie que l'on avait cru complètement éteint continuait encore jeudi, mais très atténué et par moments difficilement perceptible. Du pétrole brut s'écoule lentement des flancs calcinés du navire et va élargir les plaques immenses qui dérivent dans la baie.

La longue digue perpendiculaire à la côte et à la ville protège le port lui-même. Les courants emmènent les taches vers le large.

Les autorités civiles et militaires n'épargnent aucun moyen pour circonscrire le sinistre et protéger la côte de Galice particulièrement riche en poissons crustacés, moules, huîtres et coques.

SINISTRE

La baie de La Corogne revêtait jeudi matin un aspect particulièrement sinistre. Les nuages bas et lourds sont venus apporter la pluie et se mêler à la fumée chargée de petites boules de suie huileuses de l'incendie.

Le directeur de l'institut d'océanogra-

phie de La Corogne, M. Quirroga a souligné les dangers que couvrait la faune marine à la suite de l'interruption d'échange d'oxygène entre l'atmosphère et la mer par la présence du pétrole en surface mais n'a pu se prononcer sur l'importance des pertes éventuelles.

Depuis la pointe du phare d'Hercule, des milliers de curieux suivent au large les efforts des bateaux, hélicoptères et hydravions qui luttent contre les nappes de pétrole et tentent de les empêcher de s'approcher de la côte ou même de se dissiper vers le large.



Le pétrole en fumée dans le ciel d'Espagne

(Téléphoto AP)

L'Iran retire des fonds de la Banque de France

PARIS (AFP). — L'Iran a retiré une somme de deux cents millions de dollars, confirme mercredi la Banque de France dans son relevé hebdomadaire.

La situation hebdomadaire de l'institut d'émission, reflète en effet le retrait de l'Iran, prélevé sur les trois cents millions de dollars déposés en octobre 1974 au titre de la première tranche de l'accord financier conclu le 27 juillet 1974 entre la France et l'Iran, précise la Banque de France.

Par cet accord, l'Iran s'était engagé à déposer une somme totale d'un milliard de dollars dans les coffres de la Banque de France en trois versements, dont deux seulement ont été faits à ce jour.

Les dépôts iraniens étaient destinés à aider la France à passer le cap difficile pour sa balance extérieure, déséquilibrée par le quadruplement des prix du pétrole.

Nationalistes corses jugés à Paris



Manifestation à Bastia en faveur des autonomistes

(Téléphoto AP)

PARIS (AP). — Le procès du docteur Edmond Simeoni, « leader du mouvement autonomiste corse ARC (Action pour la renaissance de la Corse) » s'ouvrira lundi devant la Cour de sûreté de l'Etat. Huit militants sont accusés avec lui d'avoir participé aux tragiques événements d'Aléria, près de Bastia, en août dernier qui ont fait deux morts parmi les forces de l'ordre, un gendarme et un maréchal des logis tués à coups de fusil par des manifestants non identifiés.

Les débats, matin et soir, sont prévus pour deux ou trois semaines car plus d'une centaine de témoins cités par la défense et l'accusation doivent être entendus.

Seul le Dr Simeoni, 41 ans, est détenu depuis le début de l'enquête. Il est inculpé de prise de commandement d'une bande armée, de tentative et de complicité d'homicides volontaires sur agents de la force publique, d'arrestations illégales, de séquestration de personnes et de prises d'otages.

Tous les autres inculpés sont en liberté : Pierre Susini, 30 ans, agriculteur ; François Sicurani, 33 ans, agriculteur ; Augustin Tirrotoni, 44 ans, représentant ; Jacques Fieschi, 28 ans, transporteur routier ; Jean-Jacques Paoli, 29 ans, électricien ; Jean-Louis Andreani, 28 ans, employé de banque et Alain Peralti, 29 ans, employé de banque également. Un autre inculpé, Marcel Lorenzoni, 31 ans, entrepreneur en maçonnerie, sera jugé par défaut car il est en fuite.

Le mouvement du Dr Simeoni, avait

pris des positions très dures sur tous les problèmes concernant la Corse notamment à l'occasion d'un congrès du 14 au 17 août à Corte. L'accusation retient même certains passages des discours qui y furent prononcés comme des incitations à la violence.

L'ARC dénonçait entre autres les activités d'une société viticole dirigée par des rapatriés d'Algérie, la société Depelle dont les terres auraient dû être redistribuées au profit de jeunes agriculteurs corses.

UN FAIT PAR JOUR

Il y a un an, le Cambodge

Il y a eu un an, le 17 avril 1975, les communistes opérant au Cambodge couronnaient leur victoire en donnant l'ordre à tous les habitants de Phnom-penh de quitter la ville dans les quarante-huit heures, pour aller s'installer là où ils le pourraient, ailleurs. Des commentateurs tentèrent de réduire la portée de cette mesure en évoquant les migrations subites de tel village venant planter ses tentes devant le palais impérial pour implorer un faveur, mais le phénomène auquel la pensée et la sensibilité se trouvaient confrontées était d'une tout autre ampleur. La quantité changeait tout.

Un tel déplacement de population ne peut pas s'effectuer sans multiplier les morts de façon hallucinante. Si l'on ajoute à cette évacuation de la capitale, les évacuations de toutes sortes dans les agglomérations les plus importantes de la province, si l'on veut bien essayer d'imaginer ce raffinement inouï qu'a été l'ordre donné à chacun de changer de nom afin de faire de lui un homme nouveau, coupé de tous ses rapports sociaux d'autrefois, on arrive à un tel niveau dans l'abomination que la sensibilité, si l'on peut dire, se tait, elle ne réagit plus. Elle ne peut pas saisir l'ensemble. Qui peut se représenter 800.000 morts ? Comme on l'a dit, à partir d'un certain nombre de victimes, les massacres politiques, comme les désastres naturels, ne relèvent plus de l'horreur ou de la pitié, mais de la statistique.

Ainsi s'explique peut-être que les Occidentaux aient si rapidement passé par profits et pertes les abominations cambodgiennes. N'auraient-ils pas dû y ajouter aussi celles qui se sont abattues sur les populations du Viet-nam du Sud et du Laos ? Ils ont préféré n'y pas penser, comme si nous n'étions pas directement visés. Mais nous pourrions fort bien connaître des horreurs pareilles. Chez nous, les communistes agiraient autrement, sans doute, et, obligés de céder à la force des choses, ils nous feraient un communisme « aux couleurs du pays », comme ils disent. Personne ne peut nier, en effet, qu'il existe des variantes nationales du « socialisme ». Seulement, s'il y a une variante, c'est parce que le despotisme, l'intolérance et la cruauté ont revêtu des traits différents d'un pays à l'autre mais partout il y a eu despotisme, intolérance et cruauté, parce que partout, le communisme est contraire à la nature du corps social comme aux exigences fondamentales de la personne humaine.

Et plus la contradiction est vive, plus la violence est grande. Il est significatif que ce soit dans un pays réputé pour la douceur de ses mœurs comme le Cambodge que le communisme ait dépassé en « raffinement » le stalinisme lui-même. Que n'inventerait-il pas pour venir à bout des libertés ? I.P.S.

SUITE Finale de la Coupe

Jean-Michel Larqué et ses hommes n'ont pas gagné la coupe d'Europe de football, mais ils ont du moins gagné le cœur des Français. Ils l'ont bien constaté jeudi.

C'était l'ambiance folle des grandes heures du football, dans un concert de cris et de rires, de sirènes et de trompettes, avec une foule énorme s'étirant en longues haies depuis l'Étoile jusqu'à la Concorde, comme ces murs mouvants d'admirateurs que l'on retrouve dans le tour de France dans les derniers lacs qui mènent au sommet des cols.

Des slogans lancés à pleine poitrine : « Allez les verts », et aussi des centaines de petits drapeaux frappés de la panthère noire sur fond vert et blanc, des pancartes et des banderoles à la gloire de l'AS Saint-Etienne.

Les voitures avaient beaucoup souffert de cette descente des Champs-Élysées. La voiture de Rocheteau notamment avait les ailes cabossées et ses rétroviseurs avaient été arrachés par les supporters.

IMPORTANT surplus de stocks d'usine

Pantalons et Jeans

dernière mode
Manteaux — hommes — femmes — enfants

CÉDÉS aux prix de fabrique
en plus

2000 paires à Fr. 15.—

RESTAURANT DE LA ROTONDE
(Jardin anglais) NEUCHÂTEL

plus que VENDREDI et SAMEDI
de 9 h. à 18 h 30 sans interruption SAMEDI : fermeture à 17 h

Vente : M. GAY, Genève

Grave erreur

Selon les spécialistes de La Corogne, l'« Urquiola » transportait 118.000 tonnes de brut dans ses réservoirs, soit quinze mille tonnes de plus que le tonnage autorisé pour ce pétrolier. En outre, celui-ci se serait engagé dans la passe donnant accès au port avec un peu de gîte et sans attendre la marée haute. Cela pourrait être la cause de l'accident.

Le capitaine est toujours porté disparu. Les oiseaux marins vont courir des risques très graves en se posant sur les nappes de pétrole. Celui-ci détruit la couche huileuse qui protège leurs plumes et les empêche de reprendre leur vol.